QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12247 — 4 F — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 12 JUIN 1984

Mutinerie de sikhs dans l'armée indienne

Un général tué par ses hommes

LIRE PAGE 5



« Le Monde de l'économie »

Pages 9 à 11

La réunion du COMECON à Moscou : le premier sommet des pays communistes depuis treize ans

L'Argentine s'oppose au FMI

La réponse aux Sept

Chacun savait que l'endettement du tiers-monde dominerait le sommet des sept pays industrialisés qui s'est achevé à Londres samedi 9 juin. Chacun savait aussi qu'aucune décision ne serait prise. Comme prévu, les Sept se sont donc évertués essentiellement à calmer les esprits, tout en réaffirmant leur stratégie de traiter au coup par coup, pays par pays, les questions financières, en accordant aux Etats « méritants » — en fait ceux qui acceptent de se serrer la ceinture — des facilités supplémentaires.

A peine réaffirmée, cette doctrine se voit battue en brèche par l'un des débiteurs les plus importants de l'Amérique latine : l'Argentine. Le gouvernement de M. Alfonsin, qui négociait depuis plusieurs semaines avec le Fonds monétaire international, a en effet, décidé de rejeter le programme d'austérité que souhaitait lui voir adopter le Fonds en contrepartie de son aide et, rompant avec la tradition, a résolu de s'adresser directement à la direction de ce même Fonds pour lui faire connaître les raisons de son refus.

L'initiative de Buenos-Aires est intéressante à plus d'un titre. En premier lieu parce qu'elle s'oppose spectaculairement à la théorie orthodoxe qui veut que tout redressement économique passe impérativement par une politique d'ajustement féroce et le plus souvent dure avec les plus pauvres. En second lieu parce qu'elle place le FMI dans une position délicate et risque, bien que l'Argentine ait réaffirmé son intention d'honorer ses engagements, de provoquer de nouveaux remous dans le système bancaire américain.

On peut en effet se demander quelles seront les réactions des autres pays d'Amérique latine. Sept de ces pays avaient adressé aux participants du sommet de Londres une lettre leur demandant de réexaminer les moyens de régler globalement la question de la dette. Quatre d'entre eux, le Mexique, le Brésil, l'Argentine et la Colombie, vont bientôt tenir une conférence à ce propos, et il n'est pas exclu que d'autres Etats s'y joignent.

La démarche de M. Alfonsin et les piètres résultats obtenus à Londres ne sont-ils pas de nature à renforcer la solidarité latino-américaine, même si pour l'heure la création d'un club des débiteurs semble encore exclue ? L'idée fait son chemin sur le continent que le paiement de la dette ne doit pas entraîner une baisse du niveau de vie des populations et un ralentissement du développement économique, bref que la sortie de la crise doit s'effectuer par le haut et non par le bas. Le gouvernement argentin a donc dit clairement ce que beaucoup pensent. C'est en cela sans doute que sa démarche est le plus « révolutionnaire ».

On est bien loin des conclusions du sommet de Londres, et le réveil risque d'être dur.

Buenos-Aires refuse certaines des conditions posées par le Fonds pour le rééchelonnement de sa dette

Les discussions menées depuis des semaines entre le Fonds monétaire international et l'Argentine au sujet de la dette extérieure du pays viennent de connaître un rebondissement qui, pour n'être pas complètement inattendu, n'en revêt pas moins une importance capitale. Dans la nuit du *samedi 9 au dimanche 10*, le président Raul Alfonsin a réuni son cabinet pendant deux heures pour lui *faire part de la décision qu'il avait* prise : l'Argentine n'accepte pas tel quel le programme économique proposé par le FMI. Cette décision, si elle était confirmée, serait lourde de conséquences, dans ce pays miné par l'inflation (1). Le programme du FMI est en effet la condition mise pour faciliter le paiement de la dette de l'Argentine qui est le troisième des pays en développement (*41,5 milliards de dollars*). C'est en fait 20 milliards de dollars de prêts — presque la moitié de la dette totale — que le gouvernement argentin voudrait renégocier cette année avec les banques pour éviter une véritable faillite.

Le refus de certaines conditions posées par la mission du FMI qui a travaillé le *mois dernier* à Buenos-Aires était connu d'un groupe de députés du parti radical au pouvoir. M. Raul Alfonsin les avait prévenus qu'il se montrerait inflexible, refusant, au nom de la justice sociale, le gel de salaires demandé, gel qui serait pour lui une trahison de son électorat.

La procédure voulait que le gouvernement argentin donne d'abord son accord à la délégation du FMI, qui travaille dans le pays, puis adresse une lettre d'intention à son directeur, M. Jacques de Larosière. Cette lettre constitue l'étape préalable à la signature d'un accord de *confirmation* avec le Fonds, accord indispensable pour faire face aux échéances contractées envers les banques *étrangères* et pour poursuivre la renégociation de la dette.

Or M. Raul Alfonsin s'est adressé *directement au FMI*, court-circuitant la délégation. On ne connaît pas la teneur de la lettre adressée à M. Jacques de Larosière. Selon le *Financial Times*, M. Alfonsin aurait fait valoir qu'il voulait miser sur la reprise économique et non sur la réduction des salaires, solution proposée par le FMI pour ramener le déficit budgétaire à 8 % du produit national contre 16 % en 1983.

Cette décision sans précédent n'a pas empêché le président argentin de souligner que son pays voulait honorer ses engagements financiers et bancaires.

Il n'empêche qu'une certaine *inquiétude régnait* dans les milieux *officiels* argentins où l'on reconnaissait que les négociations étaient dans l'impasse. *« Nous nous attendons maintenant à des jours difficiles »* déclarait-on dimanche.

(1) Le rythme de l'inflation dépasse 500 % l'an.

L'hommage de l'Italie à M. Berlinguer

Alors que l'émotion est vive dans tout le pays et que la classe politique unanime exprime sa sympathie le PCI veut offrir l'image de la continuité

M. Enrico Berlinguer est « cliniquement mort », disait-on ce lundi 11 juin, en fin de matinée, au siège du PCI à Rome, où l'on attendait un communiqué officiel annonçant le décès du secrétaire général. Le dernier bulletin publié par les médecins de Padoue indiquait lundi matin que les fonctions cérébrales de M. Berlinguer avaient totalement cessé.

Rome. — Le bulletin de santé publié lundi 11 juin dans la matinée *par l'hôpital de Padoue ne laissait* plus d'espoir d'amélioration de l'état de M. Enrico Berlinguer. Cet état, *disait-il « s'est durement aggravé dans la nuit. Le coma est irréversible »*. Le président Pertini était *attendu dans la matinée à Padoue.*

Depuis que M. Berlinguer est entré dans la salle de réanimation de l'hôpital, jeudi, après avoir été frappé *d'une hémorragie cérébrale*, n'ont cessé d'affluer de toute part des messages de sympathie parfois d'une touchante simplicité. Rarement la mort d'un homme politique aura suscité une telle émotion populaire spontanée. Des millions de personnes appellent l'hôpital ou le siège des fédérations communistes pour demander des nouvelles. Les sacs de lettres et de télégrammes s'accumulent dans les locaux de la Via delle

De notre correspondant

Botteghe Oscure, siège du PCI. *Devant la porte, la foule attend.*

A Padoue, pourtant au cœur de l'Italie *« blanche »*, la ville a réagi avec un esprit de *solidarité* que saluent les communistes : dans les soixante-cinq églises de la ville, au cours des *sermons* de dimanche, les prêtres ont demandé aux fidèles de prier pour M. Berlinguer (dont la *femme au demeurant est une catholique* pratiquante). Même le journal néo-fasciste *Il Seccolo d'Italia* a *consacré un article au secrétaire* général du PCI, soulignant son action pour prendre des distances à l'égard de Moscou.

Plus de chef

Les polémiques politiques sont provisoirement suspendues. Dimanche, le défilé des personnalité a continué au chevet du dirigeant communiste (hommes politiques, syndicalistes). Là aussi, devant la porte de l'hôpital, *une petite foule attend*, silencieuse. Des femmes pleurent.

Le président du conseil, M. Craxi, est venu lui aussi à Padoue. Les consignes du Parti, transmises à la foule par le frère de M. Berlinguer, ont été respectées : on a gardé le silence à l'arrivée du président du conseil, même si chacun se souvenait que lors du congrès du Parti socialiste, M. Berlinguer avait été sifflé. *« Je connais Enrico depuis trente ans, c'est beaucoup dans la vie d'un homme. Ces derniers temps, nous nous opposions, mais je veux espérer qu'il continue à vivre »*, a déclaré M. Craxi en sortant de l'hôpital.

Au siège du PCI, à Rome, le drapeau rouge orné de noir ne flotte pas encore. Mais dans les couloirs, chacun sait qu'il n'y a plus d'espoir et que s'ouvre pour le parti une nouvelle phase de son existence. Depuis samedi à midi, lorsque Mme Nilde Jotti, présidente de la Chambre des députés (communiste), est sortie de la salle de réanimation les yeux *rougis, laissant tomber un laconique « il n'y a plus d'espoir »*, les communistes italiens ont dû se rendre à *l'évidence : ils n'ont plus de chef.*

Dans un communiqué publié dimanche par l'*Unita*, la direction du PCI *a salué son secrétaire général par* un message qui sonne comme un serment de fidélité. Afin d'offrir au pays l'image de la détermination et de la continuité, les principaux dirigeants communistes ont poursuivi leurs meetings électoraux dans tout le pays. Mais, au-delà de la tristesse profonde *qui se lit sur les visages* et malgré le sursaut du deuxième parti d'Italie qui entend poursuivre, voire *gagner, la bataille que son chef n'a* pu mener à terme, on décerne une inquiétude réelle.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Point de vue

Transhumances idéologiques

par ALAIN DUHAMEL

Les vaches sacrées changent de pré : voici que s'ouvre en France la saison des transhumances idéologiques. *Le président de la République* a donné le signal. Dans ses propos publics, dans ses discours, dans ses *interviews, il théorise de plus en plus* sa nouvelle pratique. Depuis 1982 et surtout depuis 1983, il mène une politique ostensiblement social-démocrate. Intellectuellement, il *l'assume presque désormais. De la* rhétorique scientiste du « projet socialiste » à ce pragmatisme obligé, le virage est de taille. Le recentrage idéologique est patent. Au même moment, l'opposition se *radicalise* en se convertissant en bloc au néo-libéralisme. Fini le colbertisme gaullo-*pompidolien*, finies les nostalgies « kennédiennes » du libéralisme avancé giscardien, désormais sonne l'heure pour ce camp-là du ralliement au mouvement de la libre entreprise *et de l'économie de marché sans* contraintes. A gauche, le chef de l'Etat proclame le temps de l'« économie mixte ». A droite, s'impose celui de l'économie reprivatisée. La crise persistante et la victoire de la gauche déclenchent dans les deux France d'impressionnants transferts idéologiques.

A tout seigneur tout honneur : le changement le plus spectaculaire concerne le chef de l'Etat. De 1981 à 1984, François Mitterrand a effectué *un impeccable quart de tour à droite* idéologique. Il était arrivé au pouvoir en arrière-petit-fils de Robespierre, en petit-neveu de Lamartine, en petit-fils de Jaurès et de Guesde, en *filleul* de Léon *Blum*, en théoricien orgueilleux d'une « troisième voie » à la fois distincte du communisme et *de la social-démocratie*. Voici qu'il gouverne comme Helmut Schmidt, entonne le grand air de la modernisa*tion, se transforme* en héraut de l'efficacité, de la concurrence, de l'innovation, de la responsabilité. Il veut réduire les *déficits*, alléger les prélèvements, rendre le goûts du risque aux *banquiers*, lutter contre la bureaucratie. C'est la victoire de Jacques Delors sur Jean-Pierre Chevènement. Le président socialiste renonce au prophétisme pour la gestion sociale de la crise.

Dans *la Puissance et les Rêves* (1), son ami et conseiller Régis Debray abjure parallèlement son romantisme provocateur pour une *realpolitik* de gauche. Le quart de tour est cohérent. Il ne concerne pas seulement l'économique et le social mais aussi la politique étrangère : la solidarité atlantique et l'esprit résolu*ment européen, l'intérêt pour* le tiers-monde mais le réalisme en Afrique, rien qui puisse, dans la politique de l'Elysée, effaroucher l'Internationale socialiste... sinon une allergie très *gallicane au* pacifisme. *Quant à l'action de Robert Badinter*, n'incarne-t-elle pas un mariage d'amour entre l'État de droit et l'idéologie social-démocrate ?

Bien sûr, ce changement dans le changement ne fait pas le bonheur de tous. Le PC y assiste en témoin courroucé. *Le CERES se démarque* et prend date. La « deuxième gauche » triomphe sans fausse modestie. Jean Poperen, le plus rigoureux et le plus rationnel des gardiens de la loi, fustige durement *les idées à la mode* d'Alain Touraine et Jacques Julliard, préférant ferrailler avec les caté*chètes socio-démocrates plutôt que* de blâmer le plus récent et le plus illustre des catéchumènes. Les militants y perdent un peu leur latin : le durcissement laïque n'est pas étran*ger à la nécessité de rendre* hommage aux dieux lares à l'instant où le Prince change de religion.

Loin de se féliciter de cette évolution, les principaux leaders de l'opposition durcissent au contraire leur discours. L'Elysée se tempérant, ils se radicalisent et enfourchent sans hési*ter les chevaux de bataille des néo*-libéraux. Chez eux aussi, le changement de direction est net, le quart de *tour droite idéologique perceptible*. Lorsqu'elle siégeait dans l'opposition, la gauche prônait la rupture avec le *capitalisme*. Aujourd'hui qu'elle repousse les échéances, c'est la droite qui milite à son tour pour la rupture franche avec le socialisme.

Le livre récent de Valéry Giscard d'Estaing *Deux Français sur trois* (2) en témoigne. L'ancien président voulait naguère gouverner au centre, réconcilier les Français, décrisper la *vie politique, travailler pour l'unité* nationale, il exorcise cette fois toute tentation social-démocrate. Il faut *désormais, selon lui, libérer les forces* productives et créatrices, déréglementer, débureaucratiser, ramener *l'État-Léviathan à de plus modestes* proportions, dénationaliser bien sûr, limiter le pouvoir des fonctionnaires *et des syndicats, accroître l'écono*mie des chefs d'entreprise, introduire partout davantage de souplesse, de concurrence, d'efficacité. Les dirigeants *du RPR (Jacques Chirac en* tête) et de l'UDF ne disent pas autre chose.

Les *innombrables* essais publiés par des auteurs de droite reprennent *les thèmes en refrain. Certes, Valéry* Giscard d'Estaing met soigneusement un bémol social à ses thèses, certes Raymond Barre met en garde contre les illusions des médecines *magiques* et des *remèdes-miracles*. Comment ne pas constater cependant deux évolutions ? D'une part les nouvelles convergences idéologiques, qui se vérifient jour après jour, *entre les deux familles de l'opposi*tion (le RPR et l'UDF) aussi bien à propos de l'économie que de l'école ou de l'Europe. Demeurent certes des nuances, des fidélités, des tradi*tions, mais pour l'essentiel le rappro*chement est patent. Le RPR et l'UDF avaient déjà des soubassements sociologiques proches. Voici que leurs idéologies font aujourd'hui plus *que de cousiner*. Elles en paraissent presque jumelles.

Ce faisant, elles prennent leurs distances avec le colbertisme traditionnel de la droite française, avec ce *dirigisme industrialiste qui a singula*risé le premier quart de siècle de la Vᵉ République. Avant hier encore, de ce côté-là, il était question de « planification démocratique », d'« impératif industriel », et là encore de troisième voie. Aujourd'hui, après l'État-roi, *c'est l'individu-souverain*. Après la monarchie éclairée, mais centralisée, mais ultra-unitaire, mais impérieuse, voici le culte des différences, la croisade en faveur des *libertés, la guerre politique à fronts* tournants. Mutation relevant pour l'instant davantage de l'allergie au socialisme que de l'*imagination créa*trice.

Ainsi se dessine et s'affirme une double évolution, à gauche comme à droite, encore neuve dans ce pays, bien classique hors de France. Car le glissement de la politique gouvernementale vers la social-démocratie, le *ralliement de l'opposition parlemen*taire au néo-libéralisme, n'est-ce point l'exacte reproduction hexago*nale du débat politique* entre socio-démocrates et libéraux qui domine depuis longtemps presque partout en Europe continentale : Allemagne fédérale comme en Espagne, en Italie comme dans le Benelux ou en Scandinavie ? Les transhumances idéologiques françaises ressemblent à une forme d'intégration *européenne* supplémentaire. Ou à une banalisation.

(1) Gallimard.
(2) *Flammarion.*

LE NEUVIÈME FESTIVAL DE JAZZ D'ANGOULÊME

La débauche et le silence

Placé sous le double signe des tropiques et d'un *hommage* à Duke Ellington pour le dixième anniversaire de sa mort, le Festival d'Angoulême a donné dans la profusion. Profusion des sons, des styles, des origines et des décibels. Alternance de la tradition, de la recherche et des musiques pop (d'Afrique ou de la Caraïbe). Ver*tiges des rythmes sous-titrés « Le* swing dans tous ses états » (tout un programme !) en seize concerts pro*posés par l'association Jazz en* France et le centre d'action culturelle, avec le concours du ministère de la culture.

Pendant une semaine, cette somptueuse revue de l'état des musiques noires et du jazz laisse un peu abasourdi. Il y eut pourtant, au milieu de la deuxième nuit, la formidable prestation de Michel Portal, avec Mino Cinelu. Sixième Continent, Martiniquais aux accents rasta et à la *parole incisive, avaient ouvert le ban* avec autant de présence que dans leurs animations de rue. Zéklé, *d'Haïti, puissante machine trop régu*lière, paraissait, lui, écrasé par une sonorisation sans nuances qui, la veille, abîmait la prestation d'Eddie Louiss. Portal s'est alors lancé à la tête d'une espèce de double quartette, augmentant les claviers de Joachim Kühn.

On sait bien que, dans la musique *improvisée, il ne suffit pas de ras*sembler autant de talents, d'affinités et de différences pour faire un *groupe. Il ne suffit pas non plus que* ce groupe se prête par sous-ensembles aux combinaisons les plus *variées. Il ne suffit même pas de la* participation d'un musicien aussi complet, aussi spectaculaire que Mino Cinelu. Et il *suffit encore moins* d'écrire — ce qui était le cas — un parcours ferme et précis, jalonné de thèmes, d'éclatements, de repères ou de ruptures de rythmes pour qu'il y ait vraiment de la musique. Il faut plus « simplement » que le groupe se mette immédiatement à exister, que *la circulation des envies de jouer* trouve sa vitesse juste et son intensité propre, qu'un équilibre précaire *s'invente entre l'excès et l'effondre*ment, entre le débordement et la catastrophe, qu'une poignée de hasards se transmuent en autant de miracles et que ces conditions, plus *quelques autres sans doute, se réali*sent dans le temps exact du concert.

Parfois, le passage à l'acte du concert laisse ingénument croire qu'il *n'était soumis à aucune autre cir*constance que celle de son plaisir et de sa réussite. C'est, quant au *contrepoint, assez rare*. Ce fut ici largement le cas. Même le fameux rappel de Portal au bandonéon a paru intégré dans la logique démesurée de l'ensemble, comme fait exprès pour *la relancer* et la renouveler avec le retour de tous les musiciens.

Un autre rappel, la veille, avait donné la même impression, celui *d'Eddie Louiss. Les rappels* sont devenus un exercice obligé des concerts et des festivals. On ne peut *donc que* pointer ceux qui *ne sont* pas seulement accordés comme une politesse ou provoqués comme on reprend du fromage.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 14.)

La fin du sommet de Londres

Lire pages 3 et 4

les textes officiels et les articles de BERNARD BRIGOULEIX et de PHILIPPE LEMAITRE

LIRE PAGE 2 :

Le PCF tel qu'en lui-même

par MAURICE DUVERGER

Le Monde

idées

Le PCF tel qu'en lui-même

par MAURICE DUVERGER

LES élections européennes ne modifieront guère les rapports à l'intérieur de la gauche. Que le PCF manifeste une certaine remontée ou qu'il accentue sa décadence, nul ne pourra déterminer s'il a gagné ou perdu en critiquant le gouvernement ou en y maintenant ses ministres. Qui parle dans un sens et agit dans l'autre ne peut jamais savoir à quelle face de son double visage le public est plus sensible. Le scrutin du 17 juin réjouira ou attristera les dirigeants et les militants du parti, mais il ne les éclairera point. Quel qu'il soit, il ne changera pas la situation des socialistes, qui n'ont intérêt ni à se rapprocher des communistes ni à les bouter hors des ministères.

Depuis sept ans, le Parti communiste a compris que l'union de la gauche profite à ses partenaires plutôt qu'à lui. Il souhaite la rompre, mais il ne peut pas le faire ouvertement parce que ses électeurs ne l'admettraient pas. Même quand elle les déçoit, ils la préfèrent à la droite. Une telle situation laisse à Georges Marchais le choix entre deux politiques seulement : masquer ses réticences et jouer l'allié loyal, ou critiquer verbalement le comportement des socialistes sans rompre avec eux en pratique. Dans l'opposition, les communistes sont passés de la première stratégie à la seconde en 1977, vilipendant François Mitterrand et le PS tout en restant fidèle à la discipline républicaine au second tour des élections. Dans la majorité, ils viennent de prendre le même tournant. Après avoir soutenu la politique de la gauche depuis 1981, ils la combattent ouvertement aujourd'hui, tout en se ralliant à la majorité dans les votes de confiance à l'Assemblée nationale.

Rien ne prouve que cette nouvelle contradiction entre les paroles et les actes n'aura pas pour eux des résultats aussi déplorables que la précédente. En tout cas, elle est certainement préférable pour le PS à une décision à la Ramadier démissionnant d'office les ministres communistes. Il n'est jamais bon pour un parti de tenir un discours radicalement opposé à ses décisions. Même les plus obtus de ses électeurs finissent par s'apercevoir d'une telle divergence, qui tend à ruiner leur confiance dans ceux qui la pratiquent.

Le péril est d'autant plus grave pour le PCF qu'il est soupçonné en permanence d'avoir des objectifs contraires à ceux qu'il proclame. On ne parle pas impunément un langage de bois pendant plus d'un demi-siècle. Comment prendre au sérieux les propos tenus aujourd'hui par ceux qui ont fait de Staline un bon papa gentil et libéral, « *net et lumineux... [qui] rit comme un enfant* » (Henri Barbusse), un homme « *au cerveau d'amour* » (Paul Eluard) ? Qui ont vu en URSS « *l'image de la démocratie vraie* » (Maurice Thorez), qui ont tenté de dissimuler le rapport Khrouchtchev, qui réécrivent constamment leur propre histoire ?

Certes, le Parti communiste d'aujourd'hui est moins rigide que celui d'autrefois. Mais l'évolution demeure encore très faible par rapport au chemin qui reste à parcourir pour devenir digne de foi. Il ne suffit pas d'affirmer qu'on récuse le modèle soviétique quand on continue à le proclamer « *globalement positif* » (Georges Marchais), et à prétendre que « *l'URSS n'est pas une dictature* » (Claude Poperen). Les soupçons s'aggravent quand on présente comme modèle de démocratie un PCF où les décisions sont prises habituellement par des votes à plus de 99 %, à la manière des suffrages obtenus par le grand frère d'Union soviétique. Quand on nie des fraudes électorales qui sont évidentes pour tout observateur sérieux. Quand on met en cause l'impartialité du Conseil d'État, après avoir demandé au premier ministre de faire pression sur lui pour obtenir un jugement de faveur. Quand on prétend toujours détenir seul la vérité, inscrite dans les œuvres de Marx comme dans les Tables de la loi.

Maintenir au gouvernement des ministres qui en sont solidaires et dénoncer comme malfaisante la politique appliquée par eux, la soutenir par un vote de confiance et continuer à la critiquer avec violence, cela ne permet guère au Parti communiste de faire croire à la sincérité de son discours. Cela réveille et renforce au contraire tous les soupçons qui persistent à cet égard. En multipliant les propos contraires à ses actes, il justifie ceux qui tiennent cette duplicité pour inhérente à sa nature même. Il apparaît tel qu'en lui-même il n'a jamais cessé d'être.

Sa contradiction actuelle est plus grave que celle de 1977-1981, qui avait au moins une justification : le respect de la discipline républicaine au second tour étant le seul moyen d'éviter un désastre électoral. Aujourd'hui, le refus de la confiance à l'Assemblée ou la simple démission des ministres communistes n'aurait aucune influence sur la politique des socialistes, qui détiennent à eux seuls la majorité absolue au Palais-Bourbon. Une telle décision serait seulement symbolique : elle attesterait que les communistes prennent de nouveau l'initiative de rompre l'union de la gauche, comme ils l'ont fait en 1977. C'est précisément ce qu'ils veulent éviter à tout prix.

Les socialistes ont quelques chances d'être favorisés par une telle stratégie, à condition de bien mettre en lumière que les attaques de leur allié ne modifient en rien la politique du gouvernement. Le PCF tente de justifier la contradiction entre ses critiques verbales et le maintien de ses ministres en prétendant que leur influence permet de limiter ce qu'il dénonce comme une déviation de la gauche. Il est essentiel pour le PS de ruiner cette argumentation : non pas en imposant aux ministres communistes des obligations particulières, mais en les astreignants à se plier aux devoirs de leur charge, ce qu'ils font d'ailleurs en général. Encore convient-il désormais d'éviter tout écart dans les propos, comme celui de M. Le Pors sur les traitements des fonctionnaires, voici quelques mois.

En même temps, il est évidemment nécessaire que les socialistes justifient la voie où ils se sont engagés depuis un an. A travers les sondages, nos concitoyens apparaissent conscients que la rigueur est nécessaire et que la crise est durable. Encore faut-il leur expliquer pourquoi la gauche a le courage d'entreprendre les restructurations constamment ajournées par les gouvernants précédents, comment elle en atténuera le coût pour les travailleurs, comment elle entend concilier les objectifs du socialisme à la française et les impératifs économiques de l'époque. Au langage de communistes, qui invoquent sans cesse les promesses électorales, il faut à la fois rappeler qu'elles ont été tenues pour l'essentiel dès le début d'un septennat qui porte aujourd'hui le poids de cette fidélité, et que la gravité et la permanence de la crise ne permettent pas d'aller au-delà pour le moment. En précisant que l'optimisme du programme commun n'était pas plus absurde que celui de M. Giscard d'Estaing annonçant à intervalles réguliers la sortie du tunnel pour justifier son inaction. La faiblesse actuelle de la stratégie du PCF ne tient pas seulement à la contradiction entre les actes et les paroles, mais également au caractère irréaliste de ces dernières. les travailleurs français de 1984 sont trop avertis pour rester longtemps sensibles aux vieilles chansons d'une démagogie qui tient du conte de fées plutôt que du socialisme.

LU

« LA MORT ET LE TESTAMENT DE JÉSUS » par Franz J. Leenhardt

La signification de la mort du Christ

LA prédication et l'enseignement des diverses Églises chrétiennes sur la signification salutaire et rédemptrice de la mort du Christ sont loin d'être parfaitement clairs. Il est vrai que les théologiens non plus ne l'ont pas toujours été. *Cependant, implicitement* ou explicitement, on se réfère à une doctrine traditionnelle, commune à l'Église catholique et aux Églises de la Réforme : la mort du Christ serait un châtiment dont Jésus s'est chargé à notre place, afin d'apaiser la colère de Dieu, d'apporter à Dieu une satisfaction qui lui permette alors d'exercer envers les hommes sa miséricorde, comme s'il était empêché de le faire tant qu'un sacrifice sanglant ne lui aurait pas été apporté. Malheureusement cette doctrine dite de « la satisfaction vicaire » ne trouve pas de point d'appui dans les évangiles et ne correspond pas à un enseignement que Jésus aurait donné quant à la signification de sa mort. Mais il y a *plus grave* : cette doctrine véhicule une image de Dieu qui est sans cohérence avec l'image du Dieu que Jésus a voulu révéler aux hommes.

F.J. Leenhardt, qui compte parmi les grands exégètes de notre époque, a cherché une autre solution en limitant son enquête aux seuls évangiles synoptiques qui nous racontent à la fois la Passion du Christ et l'institution de l'Eucharistie. Il ne dépasse ce champ de recherche que dans les « éclaircissements » qui concluent l'ouvrage. Sa démarche n'est pas sans rappeler celle de ses collègues catholiques J. Dupont et Xavier Léon-Dufour. Pour lui, si Jésus a accepté la mort par obéissance à Dieu, alors qu'il aurait pu l'éviter et échapper à ses ennemis, ce n'est pas seulement, comme l'a soutenu le Père J. Pohier, pour être fidèle jusqu'au bout à son message et à soi-même, c'est parce qu'il a vu dans ce sacrifice le seul moyen de sauvegarder l'Évangile, tout en donnant encore à ses ennemis une chance de le recevoir. Il a voulu donner à l'*amour rédempteur de Dieu* la possibilité d'atteindre les pécheurs, en dépit de l'interruption dramatique de son ministère : *« ... Jésus est mort pour que l'Évangile vive, et par lui le monde »*. En ce sens, il est juste de dire qu'il est mort *pour nous*. Sinistre réponse que la liberté de l'homme pécheur a donnée à la démarche d'amour de Dieu, la croix a pris sa place dans le dessein de Dieu, parce que celui-ci ne cesse de vouloir pardonner aux hommes leur péché, mais elle n'est pas la condition qui détermine le pardon de Dieu. Le rôle de la croix n'a pas été de modifier les sentiments de Dieu à notre égard, mais de les manifester au travers de l'obéissance de son Fils. La crucifixion de Jésus est vécue par Dieu comme sa propre crucifixion, car c'est bien soi-même que *Dieu sacrifie quand il accepte* dans la croix de ne pas être reconnu comme Dieu.

Il nous est impossible de présenter ici tout le détail de l'argumentation exégétique de F.J. Leenhardt. Nous voudrions simplement attirer l'attention sur une œuvre qui mérite d'être méditée et sur les conséquences que l'auteur en tire *pour la compréhension de l'Eucharistie*. Ici aussi il renouvelle bien des questions. L'institution de la Cène est précisément destinée, tout comme la pâque juive (l'agneau immolé) à *manifester* de façon sensible la pérennité du dessein rédempteur de Dieu. Le signe sacramentel atteste non pas une identification des éléments eucharistiques et du corps du crucifié, comme la présence du Christ était enclose dans les choses. Cette présence est à chercher dans l'intention du Christ de se rendre présent aux siens. Le signe « fait signe » : il nous indique précisément cette intention. Les éléments ne sont pas seulement ce qu'ils sont matériellement, le geste de Jésus déclarant : *« Ceci est mon corps »*, sort *l'objet de sa pure objectivité* intemporelle. Celui-ci est pris en charge par l'intention qui s'exprime dans le geste de Jésus. Il en reçoit sa finalité.

Le nouvel ouvrage de F.J. Leenhardt n'entraînera pas nécessairement l'adhésion de tous. Aussi bien l'auteur a-t-il bien marqué les limites de son projet. En particulier, il n'a pas étudié les rapports entre la crucifixion et la résurrection. Mais ce livre devrait constituer une pièce importante, sinon capitale, dans le dossier œcuménique. Les nombreux dialogues œcuméniques qui s'établissent à l'heure actuelle entre les diverses Églises se bornent encore trop souvent à une confrontation entre des positions *traditionnelles et un effort* plus ou moins réussi pour les rapprocher les unes des autres. Sans doute le moment est-il venu de reprendre la discussion sur des bases nouvelles et de cesser de faire comme si les exégètes de l'Ancien et du Nouveau Testament n'avaient pas de vues nouvelles à faire valoir.

ROGER MEHL.

★ Édition Labor et Fides, Genève 1983. 148 p., 62 F. Diffuseur : Begedis, 77, rue de Vaugirard, Paris 6e.

LETTRES AU Monde

Les combattants français oubliés...

Tous les Français qui vivaient en 1944 se souviennent du grand jour que fut le « *D Day* ». La célébration de son quarantième anniversaire ne peut les laisser indifférents. Que dire des rares Français qui ont participé aux opérations du débarquement !

J'étais officier à bord de la frégate *la Découverte*, des FNFL ; nous avons quitté l'Angleterre le 5 juin, et le 6, aux lueurs du jour, nous étions devant Vierville, à Omaha-Beach.

Peu assidu aux manifestations d'anciens combattants, je me faisais néanmoins une joie à l'idée de participer aux cérémonies du quarantième anniversaire. Je me suis adressé à l'Association des anciens FNFL ; rien n'était prévu — sauf que le 6 juin était la date choisie pour tenir à Paris l'assemblée générale annuelle. J'ai alors demandé à un ami qui s'occupe des anciens de la 2e DB s'ils pouvaient m'accueillir parmi eux : las ! « On » a dissuadé ces membres d'assister aux cérémonies. Même réponse à l'amicale Action, dont ma femme fait partie. Bref, les Français qui ont participé au débarquement ne sont pas souhaités, pas plus que les Allemands !

J. AUDIBERT,
Paris.

L'alliance dans la différence

Dans son très intéressant article, (*le Monde*, 26 mai 1984), M. Roland Schaer écrit à propos de l'Europe : « *Nous avons découvert la différence et nous ne savons pas encore qu'en faire.* » Le problème, en effet, n'est pas de trouver une identité pour l'Europe, mais de montrer qu'elle est le lieu qui a su et sait préserver la différence. Mais au nom de quoi, demande M. Schaer, préserver et aimer la différence ? Les raisons négatives, refus de l'intolérance et de tout racisme sont fortes. J'y ajouterai cependant une raison positive, à savoir que la différence est créatrice. Chacun doit comprendre que la *différence de l'autre l'enrichit*, à la condition, bien sûr, de respecter ce que j'appelle « la distance critique ». Il est temps de songer à une philosophie de l'alliance dans la différence, où la différence est le gage de la durée. Une telle philosophie est valable pour la vie publique comme pour la vie privée.

JACQUES DE BOURBON-BUSSET
de l'Académie française.

L'Irlande et la violence

J'ai noté que le bref compte rendu fait par votre quotidien de la condamnation de M. Pierre Banzet, intervenue le 15 mai à Cherbourg pour « détention et transport de munitions » (dans vos éditions du 17 mai), présente M. Banzet comme un « sympathisant de la cause catholique irlandaise ». Je suis convaincu que l'auteur des lignes en question conviendra, après réflexion, que la formulation en est ambiguë, qui assimile la cause catholique en Irlande à des agissements terroristes minoritaires. La réalité est, à l'évidence, bien différente. Nombre de hautes personnalités catholiques d'Ulster comme de la République d'Irlande ont formellement déclaré que l'Eglise condamnait le recours à la violence. Et lorsque le pape s'est rendu en Irlande du Nord en 1979, il a affirmé que la violence ne saurait constituer une solution aux problèmes, qu'elle n'était pas dans la manière des chrétiens ni dans celle de l'Eglise catholique.

M. C. S. WESTON,
conseiller à l'information de l'ambassade de Grande-Bretagne.

Réponse à Tahar Ben Jelloun

A la suite de l'article de Tahar Ben Jelloun publié dans le Monde *du 11 mai 1984, M. Eric Alboreo, actuellement emprisonné aux Baumettes à Marseille, et invoquant son droit de réponse, écrit à l'auteur :*

Je considère, monsieur, que votre partialité ne peut émaner que de votre patronyme, car, d'une affaire que vous semblez méconnaître sous toutes ses phases, vous politisez un triste et regrettable fait divers, partant d'un malheureux accident qui s'est produit entre bandes de jeunes, comme il y en a sous toutes les latitudes, village contre village, quartier contre quartier, et ce pour le sourire d'une jeune fille peut-être trop aguichante. (Racisme !... Vous allez loin, monsieur. J'avais vingt ans, la malheureuse victime dix-huit, et nous avions été élevés dans les mêmes quartiers.)

Et puis, pourquoi donc ne pas compléter vos informations et apprendre que je souffrais de maladie nerveuse traitée au moyen de médicaments dangereux. Ne criez pas à la guerre, monsieur, de crainte de créer l'escalade, mais pleurons ensemble la mort de cet adolescent qui aurait pu tout aussi bien être mon ami.

Point n'était besoin d'ajouter à ma peine cette diatribe frisant la haine. Je ne puis la supporter car elle n'est pas conforme à la vérité. Que le ciel me pardonne, mais les hommes vont juger. Ne les influencez donc pas, monsieur, dans leur sérénité.

Les nationalistes ukrainiens n'étaient pas « fascistes »

J'ai lu parmi les lettres publiées dans *le Monde* du 24 mai celle de M. Arthur Rubinstein, qui affirme qu'en parlant dans son article de la *lutte des Ukrainiens pour la liberté* de leur pays de 1943 à 1953 (*le Monde* du 12 mai), Paul Goma glorifiait en fait les « *fascistes* » et les « *pogromistes* » ukrainiens et « *occultait complètement leur alliance avec les nazis allemands* », et de ce fait « *Hitler en sort blanchi* » *comme allié de la lutte de « libération ukrainienne »*.

M. Arthur Rubinstein est injuste tant envers Paul Goma qu'envers les Ukrainiens. Car Paul Goma n'a fait que mentionner que les Ukrainiens ont lutté contre le pouvoir totalitaire et la domination de la Russie soviétique pendant onze ans (de 1943 à 1953), ce qui est un fait historique.

Cette lutte a été menée non pas par des fascistes et des pogromistes ukrainiens, comme le veut M. Rubinstein, mais par l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA), qui était une armée de résistance nationaliste. En lutte contre les nazis à partir de 1941, les nationalistes ukrainiens l'ont mise sur pied à partir de l'automne 1942. En 1943, ils contrôlaient déjà de vastes régions dans le nord-ouest de l'Ukraine. Des documents allemands confirment ces faits.

Hitler n'a jamais été un allié de cette lutte, comme le prétend M. Arthur Rubinstein. Il cherchait à faire de l'Ukraine une colonie de l'Allemagne nazie. Parmi les premières victimes de sa politique se trouvaient également les nationalistes ukrainiens. Ainsi, par exemple, les postes de la Gestapo et du SD en Ukraine reçurent le 25 novembre 1941 l'ordre de rechercher et de « liquider » en secret tous les membres du mouvement nationaliste de Bandera (document du tribunal de Nuremberg 014-USSR).

W. KOSYK,
historien (Paris).

Où sont les dix prisonniers du camp Nakar ?

A propos de la lettre de M. Pierre Reval (le Monde *du 1er juin), Mme Destribats (Bayonne) nous écrit :*

M. Marcos gardant, malgré tout, la majorité aux Philippines, on peut douter qu'il renonce à ses pouvoirs exceptionnels — en particulier celui de gouverner par décrets. Il risquerait trop de voir sa « nouvelle société » s'effondrer. Il a d'ailleurs, depuis les élections, refusé de renoncer à ces pouvoirs, malgré les demandes qui lui étaient faites par les élus.

Un fait me revient maintenant à l'esprit. Quelque temps après l'imposition de la loi martiale (qui a eu lieu en 1972), un prêtre philippin, qui se sentait menacé parce que, aux yeux du gouvernement, il avait le tort de s'occuper des habitants des immenses bidonvilles et de leur apprendre à s'organiser, a cherché refuge à l'ambassade de France à Manille. Tout ce qu'on a pu faire pour le « protéger » a été de lui permettre de sortir par l'échelle de secours... Par la suite, il a été arrêté et a fait plusieurs années de prison.

Quoi qu'il en soit, et les choses étant ce qu'elles sont, on ne peut que souhaiter, pour le bien des uns et des autres et pour éviter des affrontements plus violents, que M. Marcos assouplisse sa dictature. Peut-être M. Revol lui-même pourrait-il intervenir, par exemple, pour qu'une amnistie soit accordée aux prisonniers politiques. Et, dans l'immédiat, que l'on donne des nouvelles, entre autres, des dix prisonniers du camp Nakar (île de Luzon), qu'on a fait « disparaître » au début de mai, alors qu'ils menaient une grève de la faim. Quatre des dix sont des femmes. L'une d'entre elles était enceinte et a fait une fausse couche à la suite des mauvais traitements que lui ont infligés les militaires... Le président Marcos acceptera-t-il de dire où se trouvent maintenant ces prisonniers ?

Des Philippins, qui nous connaissent et nous aiment, ont de la France une image quelque peu idéalisée. Je pense que, malheureusement, peu de Français se soucient d'eux.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

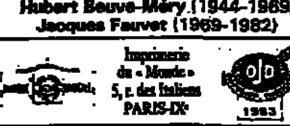
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LA FIN DU SOMMET DE LONDRES

Les sept pays industrialisés ont ouvert quelques pistes mais proposé peu de solutions concrètes à l'endettement du tiers-monde

De notre envoyé spécial

Londres. – *« Les orientations arrêtées pour diminuer la charge des pays du tiers-monde lourdement endettés ne vont pas assez loin. Néanmoins, le progrès est suffisamment sensible pour que ces pays trouvent là un relais à leur impatience »*, a commenté M. Mitterrand à l'issue de la réunion des sept pays les plus industrialisés, samedi 9 juin à Londres. De fait, s'agissant de l'allégement du poids de la dette, le sommet n'a pris qu'un engagement concret, qui avait été proposé d'entrée de jeu par les Etats-Unis : encourager un rééchelonnement pluri-annuel des dettes dans le cas « où les pays débiteurs s'efforcent par eux-mêmes, avec succès, d'améliorer leur situation ». La « politique de la récompense » déjà pratiquée au profit du Mexique se trouve donc ainsi officialisée.

Sur le plan pratique, c'est sans doute une bonne chose, la promesse d'un mieux effectif pour les pays en voie de développement (PVD) qui « jouent le jeu ». Il reste à savoir comment les gouvernements du tiers-monde réagiront, sur le plan politique et psychologique, à une formule qui repose indéniablement sur l'idée que les pays endettés sont dans leur tort, et que c'est donc leur devoir de « réparer ».

Pour le reste, le sommet s'est contenté d'ouvrir quelques pistes, sans garantie de résultat, si bien qu'il faudra attendre pour vérifier la qualité des signaux ainsi fournis. Les Sept soulignent les inconvénients considérables qui résultent pour les pays endettés – mais aussi pour la diffusion de la reprise en Europe et pour sa consolidation – de taux d'intérêt trop élevés. Faut-il rappeler que l'alourdissement des taux d'intérêt d'un point équivaut à une augmentation de la charge annuelle de la dette des PVD d'environ 4 milliards de dollars ? Le communiqué contient plusieurs références à ce problème-clé, ainsi qu'à la nécessité, pour réduire la pression sur les taux d'intérêt, de diminuer là où c'est nécessaire les déficits budgétaires. Le fait nouveau, comme l'ont remarqué MM. Mitterrand et Thorn, président de la Commission européenne, c'est que, désormais, les partenaires des Etats-Unis – et singulièrement les pays de la Communauté – le proclament tous avec la même force.

Il reste, comme l'a observé le chancelier Kohl, que, quelques semaines des élections présidentielles, il n'était pas question de dresser un réquisitoire contre la politique de Washington. Même écho de la part de M. Jacques Delors : *« Les pays européens auraient préféré une traduction plus concrète des orientations en matière de réduction des taux d'intérêt. (...) Mais il était difficile d'adopter un texte qui aurait pu gêner un gouvernement qui est en campagne électorale, il faut être réaliste. Le bonheur est une notion relative. »*

Une allocation supplémentaire de DTS

Comme l'a remarqué M. Mitterrand, les autres mesures évoquées reprennent souvent des thèses françaises. Elles partent toutes de l'idée qu'il convient d'atténuer les effets douloureux des politiques d'ajustement que le FMI impose aux pays débiteurs par un soutien accru.

En premier lieu, le communiqué souligne la nécessité d'accroître l'aide publique, mais le propos paraît largement rhétorique quand on sait qu'à Londres les Etats-Unis et la RFA ont persisté dans leur refus de renouveler les ressources de l'AID, l'agence de la Banque mondiale qui prête aux pays les plus pauvres, au-delà de ce qui a été récemment décidé (1). Par ailleurs, comme en témoigne le communiqué, les préventions concernant l'entrée en vigueur du fonds commun pour les matières premières demeurent tout aussi vives.

Toutefois, l'idée d'inviter la Banque mondiale à mettre en œuvre des programmes de développement parallèlement au programme d'austérité imposé par le FMI aux pays défaillants a été acceptée par tous.

Enfin, il est rappelé que le comité intérimaire du FMI devra se prononcer à sa réunion de septembre sur l'opportunité d'une allocation supplémentaire de DTS (droits de tirage spéciaux) pour un montant équivalent de 15 milliards de dollars. Les DTS seraient réservés aux pays en voie de développement.

Au-delà de ces mesures d'accompagnement d'une politique de l'endettement qui, il faut bien le souligner, demeurera inchangée, les Européens on insisté pour que les PVD puissent devenir des acteurs à part entière de la reprise économique. M. Delors a relevé, chez les participants jusqu'ici les moins convaincus, c'est-à-dire bien sûr chez les Américains, « une évolution des mentalités favorisée par l'inquiétude ». Il pense que de ce fait l'impact de la réunion de Londres sur les gouvernements du tiers-monde devrait être « plutôt positif » : « L'immobilisme n'est pas du côté des pays industrialisés », a observé le ministre français.

Pas de renégociation immédiate du GATT

C'est en invoquant notamment les intérêts des PVD que les Européens ont écarté la proposition du premier ministre japonais, M. Nakasone, d'arrêter dès maintenant un calendrier en vue d'engager une nouvelle négociation commerciale multilatérale dans le cadre du GATT. Les Américains s'étaient déclarés, à l'origine, favorables à l'initiative de M. Nakasone, mais se sont finalement ralliés aux thèses des Européens.

Une telle négociation n'a de sens, ont expliqué ceux-ci, que si tous ceux qui y participent sont d'accord, de façon précise, sur les objectifs à atteindre. Les pays de la Communauté, qui, à l'évidence, considèrent le zèle libre-échangiste affiché par le premier ministre japonais comme particulièrement suspect, ont ainsi fait valoir qu'il serait déraisonnable d'engager des pourparlers sur la libération des services, alors que les PVD, très mal armés pour lutter sur ce terrain contre la concurrence des entreprises occidentales et japonaises, y sont opposés.

Dans le même esprit, les Français, qui, malgré le scepticisme affiché par les Américains, voire par certains de leurs partenaires de la Communauté, considèrent comme important que les travaux sur la réforme du système monétaire international engagés depuis le sommet économique occidental de Versailles en 1982 se poursuivent, ont fait admettre l'idée qu'à partir du printemps 1985 le comité intérimaire des Dix (où, précisément siègent des représentants du tiers-monde), devrait prendre le relais du groupe des Dix pour servir d'enceinte à ces discussions.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 9 milliards de dollars, au lieu de 12 milliards qui sont considérés par les experts comme un minimum. Les Européens autres que la RFA, ainsi que le Japon, ont annoncé leur intention de rassembler des crédits additionnels, même si les Etats-Unis persistent dans leur refus.

Les principaux extraits de la déclaration économique

La reprise

A l'issue du sommet, une « déclaration économique » a été publiée. En voici les principaux extraits :

« La poursuite de la reprise réclame des efforts sans relâche. Nous devons tirer parti de toutes les opportunités qui se présentent maintenant pour renforcer les bases d'une croissance durable et de la création de nouveaux emplois. Nous avons besoin de répandre largement ses effets, chez nous comme dans les pays en développement, spécialement les plus pauvres, qui ont, plus qu'aucun autre, à gagner à une croissance soutenue de l'économie mondiale. Des taux d'intérêt élevés et un échec dans la poursuite de la réduction de l'inflation et dans l'atténuation des prévisions inflationnistes pourraient mettre la reprise en danger. Une politique monétaire et budgétaire prudente, telle que celle qui a été poursuivie jusqu'à présent, devra être maintenue et, là où c'est nécessaire, accentuée. Nous réaffirmons l'engagement de nos gouvernements de poursuivre ces objectifs et ces politiques.

» La tension croissante qui s'exerce sur la dépense publique dans tous nos pays n'est pas le moindre de nos soucis. La dépense publique doit être maintenue dans des limites supportables pour nos économies. Nous approuvons l'attention accrue donnée à ces problèmes par les gouvernements nationaux et les enceintes internationales telles que l'Organisation pour la coopération et de développement économiques (OCDE).

La dette

» Dans la stratégie que nous avons définie pour traiter du fardeau de la dette de nombreux pays en développement, le Fonds monétaire international, dont les ressources ont été renforcées à cette fin, a joué un rôle-clé. Les pays débiteurs se sont montrés de plus en plus disposés à accepter la nécessité d'ajuster leur politique économique, en dépit des efforts douloureux et courageux que cela exige. Dans un climat de reprise mondiale et de croissance du commerce international, cette stratégie devrait continuer de permettre au système financier international de faire face aux problèmes qui peuvent encore se présenter. Mais des taux d'intérêt internationaux durablement élevés et, a fortiori, *des taux plus élevés encore exacerberaient les difficultés des pays débiteurs et rendraient plus difficile la poursuite de cette stratégie. Ceci fait ressortir la nécessité de poursuivre des politiques qui conduiront à des taux d'intérêt plus bas et qui prendront en compte l'impact de nos politiques sur les autres pays. (...) »*

En conséquence, les Sept sont convenus :

« – De continuer et de renforcer, là où c'est nécessaire, les politiques visant à réduire l'inflation et les taux d'intérêt, de maîtriser la croissance monétaire, et, là où c'est nécessaire, de réduire les déficits budgétaires. (...)

» – De maintenir et, là où c'est possible, d'accroître les flux de ressources, y compris l'aide publique au développement et l'aide par l'intermédiaire des institutions internationales financières et de développement, vers les pays en voie de développement et particulièrement les plus pauvres ; de travailler avec eux pour encourager plus d'ouverture aux flux d'investissement privé, et d'encourager les mesures concrètes dans ces pays pour économiser les ressources et stimuler la production alimentaire et énergétique locale. Certains d'entre nous souhaitent également mettre en vigueur le Fonds commun pour les matières premières.

» – De confirmer, dans un esprit de coopération avec les pays concernés, la stratégie relative à l'endettement, et de continuer à la mettre en œuvre et à la développer de façon flexible cas par cas ; nous avons passé en revue les progrès accomplis et nous attachons une importance particulière aux orientations suivantes :

» – Aider les pays débiteurs à procéder aux changements de politique économique et financière nécessaires en prenant dûment en compte les difficultés politiques et sociales ;

» – Encourager le FMI dans son rôle central dans ce processus, qu'il a mis en œuvre avec habileté ;

» – Encourager une coopération plus étroite entre le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), et encourager le rôle de celle-ci dans la stimulation d'un développement à moyen et long terme ;

» – Dans les cas où les pays débiteurs s'efforcent par eux-mêmes avec succès d'améliorer leur situation, encourager un rééchelonnement pluri-annuel plus large des dettes commerciales et être prêts, dans les cas appropriés, à négocier de façon similaire pour ce qui concerne les dettes contractées auprès des gouvernements et des institutions publiques ;

» – Encourager les flux d'investissements directs à long terme ; de même, il importe que les pays industriels ouvrent davantage leurs marchés aux exportations des pays en développement, de telle sorte que ces derniers puissent améliorer leur situation en encourageant l'investissement en provenance des pays industriels ;

» – Encourager la substitution de financements plus stables à long terme, tant directs que de portefeuille, aux prêts à court terme des banques ;

» – D'inviter les ministres des finances à poursuivre, d'une manière urgente et approfondie, leur travail en cours sur les moyens d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international, y compris les taux de change, la surveillance, la création, la maîtrise et la distribution des liquidités internationales et le rôle du FMI ; d'achever la phase actuelle de leur travail au premier semestre de 1985 en vue d'une discussion prochaine au comité intérimaire du FMI. La question d'une allocation supplémentaire de droits de tirage spéciaux sera réexaminée par le comité intérimaire du FMI en septembre 1984. (...) »

Le commerce international

Les Sept ont résolu :

« D'accélérer l'achèvement des programmes de libéralisation du commerce en cours, en particulier le programme de travail du GATT fixé en 1982, en coopération avec les autres pays partenaires commerciaux ; de pousser les travaux en cours dans les instances internationales sur le commerce dans le domaine des services ; de réaffirmer l'accord réalisé lors de la session ministérielle de l'OCDE en mai 1984 sur l'importance d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, pour renforcer le système commercial libre et ouvert dans l'intérêt mutuel de toutes les économies, industrialisées et en développement. »

Le conflit Iran-Irak

« Nous avons exprimé notre profonde préoccupation devant le prix croissant en souffrances humaines, en destructions matérielles et en amertume qu'à coûté ce conflit, ainsi que devant les violations du droit humanitaire international qui ont eu lieu.

» Notre espoir et notre désir à tous sont que les deux parties cessent leurs attaques l'une contre l'autre et contre les navires d'autres pays. Le principe de la liberté de navigation doit être respecté. Notre souci est d'éviter que ce conflit ne s'étende plus encore et nous ferons notre possible pour encourager les forces de la stabilité dans la région.

» Nous encourageons les parties à rechercher un règlement pacifique et honorable. Nous soutiendrons tous les efforts ayant pour but d'y parvenir, en particulier ceux du secrétaire général des nations unies (...).

» Nous avons noté que le marché pétrolier mondial est resté relativement stable. Nous croyons que le système international possède à la fois la volonté et la capacité de faire face à tout problème envisageable par une poursuite de la démarche prudente et réaliste qui est déjà mise en œuvre. »

[Le texte sur le conflit Iran-Irak n'est pas à proprement parler une « déclaration » des sept, mais un « exposé de la présidence » britannique] (NDLR).

Les relations Est-Ouest et le contrôle des armements

« Nous sommes décidés à poursuivre la recherche d'un dialogue politique étendu et d'une coopération à long terme avec l'Union soviétique et ses alliés (...). Chacun de nous saisira toutes les occasions utiles de dialogue.

» Notre but est la sécurité au niveau de forces le plus bas possible. Nous souhaitons des résultats rapides et positifs dans les diverses négociations sur le contrôle des armements, et la prompte reprise de celles qui sont aujourd'hui suspendues. Les Etats-Unis ont offert de reprendre les pourparlers sur le contrôle des armes nucléaires en tous lieux, à tout moment, sans préalables. Nous espérons que l'Union soviétique agira de manière constructive et positive. Nous sommes convaincus que ceci serait dans l'intérêt commun de l'Est et de l'Ouest (...).

» Nous croyons que l'Est et l'Ouest ont d'importants intérêts communs : dans la préservation de la paix ; dans le renforcement de la confiance et de la sécurité ; dans la réduction des risques d'attaque par surprise ou de guerre par accident ; dans l'amélioration des techniques de gestion des crises et dans la prévention de la dissémination des armes nucléaires. »

Terrorisme international

« Les chefs d'Etat et de gouvernement (...) ont noté le fait que les détournements d'avions et les enlèvements ont diminué depuis les déclarations de Bonn (1978), Venise (1980) et Ottawa (1981) par suite de mesures de sécurité accrues, mais que le terrorisme a développé d'autres techniques, parfois en association avec le trafic de drogue. Ils ont exprimé leur détermination de combattre cette menace par tous les moyens possibles, en renforçant les mesures existantes et en en adoptant de nouvelles.

» Ils se sont inquiétés de la facilité avec laquelle les terroristes traversent les frontières internationales et obtiennent un accès aux armes, aux explosifs, aux moyens d'entraînement et de financement. Ils ont noté avec une préoccupation particulière l'implication croissante d'Etats et de gouvernements dans des actes de terrorisme, y compris en abusant de l'immunité diplomatique. Ils ont reconnu l'inviolabilité des missions diplomatiques et les autres exigences du droit international ; mais ils ont souligné les obligations que ce droit implique également.

» Parmi les propositions qui ont rencontré un soutien lors de la discussion figurent les suivantes : coopération et coordination plus étroites entre les services de police et les organismes de sécurité et les autres instances appropriées, spécialement pour l'échange d'informations, de renseignements et de connaissances techniques ; (...) utilisation des pouvoirs du pays hôte selon la convention de Vienne, dans des domaines tels que les effectifs des missions diplomatiques et le nombre des bâtiments bénéficiant de l'immunité diplomatique ; examen par chaque pays des ventes d'armes aux Etats qui soutiennent le terrorisme ; consultation et, autant que possible, coopération, au sujet de l'expulsion ou du refus d'admettre dans leur pays les terroristes connus, y compris les personnes de statut diplomatique impliquées dans le terrorisme (...). »

● *Tournée européenne du colonel Traoré.* – Le premier ministre guinéen, accompagné des ministres des affaires étrangères et de la coopération internationale, est attendu, mardi 12 juin à Paris, au début d'une tournée européenne qu'il poursuivra à Bruxelles et à Rome avant de se rendre aux Etats-Unis. Le colonel Diarra Traoré, chef du gouvernement depuis la prise du pouvoir, le 3 avril, par les militaires, espère attirer des capitaux étrangers pour relancer l'économie de son pays. – *(Reuter.)*

● *Visite officielle du président argentin en Espagne.* – M. Raul Alfonsin a commencé ce lundi 11 juin une visite officielle en Espagne, son premier à l'étranger depuis son élection. Les questions de la dette extérieure de l'Argentine seront au centre des entretiens. Selon l'ambassadeur de Buenos-Aires à Madrid, les discussions porteront essentiellement sur la demande à l'Espagne d'accorder des crédits à bas taux d'intérêt pour le redressement économique de l'Argentine. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET DE LONDRES

M. Mitterrand se trouve encouragé par l'appel des Sept au dialogue avec l'Est

De notre envoyé spécial

Londres. — Quatre textes politiques, si l'on inclut celui sur les valeurs démocratiques communes publié vendredi 8 juin, pour une seule déclaration économique : si les Sept n'ont pas cédé à *« la tentation du dérapage »* vers d'autres sujets que ceux qui étaient censés les réunir *dans la capitale britannique*, comme l'a estimé M. Mitterrand lors de sa conférence de presse de samedi, on ne saurait dire que les préoccupations diplomatiques, voire militaires, aient été absentes de leurs délibérations.

Des délibérations dont, à en croire certaines rumeurs — l'*Observer* s'en faisant l'écho dimanche, — les textes publiés ne gardent pas tous la trace. Si l'*« exposé de la présidence »* (donc d'origine britannique) sur la guerre Iran-Irak paraît si anodin, c'est que, selon le grand hebdomadaire londonien, il existe, en quelque sorte, une contre-lettre secrète, en l'occurrence un accord entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, sur une éventuelle intervention militaire dans le Golfe, en tout dernier recours et si les pays riverains le demandaient. On dément, naturellement, du côté officiel, l'existence d'une telle convention secrète.

En tout cas, certains tiraillements se sont manifestés lors de la préparation de ce texte, notamment, semble-t-il, entre Français et Américains, Paris restant soucieux de ne pas achever de se couper de Téhéran malgré son orientation plus favorable à l'Irak (orientation que l'on présente d'ailleurs pudiquement comme la *« simple exécution de contrats d'armement anciens »*. C'est pour éviter un long débat sur la question que la présidence britannique a préféré s'en tenir, sur ce chapitre, à des observations de son crû, encore que son texte fût susceptible d'être signé par tous.

Londres avait eu satisfaction sur le terrorisme — en tout cas davantage que le manque d'enthousiasme visible de la France pouvait le lui *laisser attendre à l'origine*. Et M. Mitterrand, de son côté, ne peut que se réjouir de la tonalité, assez nettement favorable au dialogue avec l'Union soviétique, de la déclaration sur les relations Est-Ouest et le contrôle des armements.

Le président de la République, qui a profité de l'occasion pour annoncer au détour d'une phrase les dates de son prochain voyage à Moscou, du 21 au 23 juin (il arrivera en fait dans la capitale soviétique le 20 au soir), a vu ainsi illustrer, par le texte sur les valeurs démocratiques communes puis par cette déclaration, la démarche qu'il a toujours préconisée : dans un premier temps, parler haut et clair, en disant sans détour ce que l'on pense, et dans un second s'offrir à la discussion. Il est vrai que les premières réactions de Moscou à ces deux motions qui lui étaient évidemment destinées n'ont rien de très encourageant. Mais pouvait-il en être autrement ?

Le sourire de M. Reagan

Il était en tout cas important pour le chef de l'Etat que différents textes portent la marque des analyses françaises, qu'il s'agisse des déclarations politiques ou de certaines orientations économiques, même si les travaux du sommet de Londres n'ont pas, il s'en faut de beaucoup, répondu à toutes ses préoccupations.

Le risque était, en effet, du point de vue diplomatique, que cette réunion apparaisse très largement dominée par une coalition conservatrice Reagan-Thatcher-Kohl, outre le cas particulier de M. Nakasone. Et, plus que tout, elle tourne au meeting électoral du chef de la Maison Blanche. Compte tenu du rapport des forces, la France peut finalement estimer ne pas s'en être trop mal tirée, même s'il n'est évidemment pas sans signification que ce soit, de loin, le président américain qui affiche le sourire le plus satisfait.

M. Mitterrand s'est en outre montré sensible au fait que, notamment sous la direction — qu'on imagine énergique — de Mme Thatcher, le sommet de Londres ait marqué un réel redressement par rapport aux précédentes réunions du même type, s'agissant de l'harmonie de ses travaux et de la (relative) clarté de ses conclusions. Dans différentes autres enceintes, les Occidentaux avaient pu donner le sentiment, ces derniers mois, que leurs divisions ne cessaient de croître, non seulement dans le domaine économique, mais aussi sur un plan plus politique. De ce point de vue, le dixième sommet des pays industrialisés, sans doute plus terne que les précédents, aura aussi été plus réconfortant. La prochaine réunion des Sept, en juin 1985 en RFA, permettra de vérifier si cette impression demeure. Il est vrai qu'entre-temps, d'importantes échéances électorales auront eu lieu...

BERNARD BRIGOULEIX.

La Grande-Bretagne a cherché à obtenir de ses partenaires des mesures pratiques contre le terrorisme

De notre correspondant

Londres. — Ce n'était pas la première fois que les Sept consacraient une partie de leurs travaux au problème du terrorisme international, qui, à trois reprises, avait fait l'objet de déclarations lors de précédents sommets (1). Mais il s'agissait, cette année, d'aller plus loin, sinon pour aboutir à des mesures pratiques, du moins pour dépasser le stade des résolutions où, pour l'essentiel, on en était resté auparavant : notamment se livrer à un examen détaillé des moyens de prévention, étendre et organiser davantage une coopération, jusqu'à présent assez restreinte, et inviter d'autres pays à apporter leur contribution à cet effort.

Si l'ensemble des participants à la réunion était d'accord pour orienter la discussion dans ce sens, le gouvernement britannique y avait un intérêt particulier. Non seulement parce qu'il doit constamment faire face au terrorisme de l'IRA — dont l'action a été relancée ces derniers mois en Irlande du Nord — mais encore, et surtout, à cause de la crise qui l'a opposé au régime du colonel Kadhafi après la fusillade du 17 avril devant le bureau du peuple libyen à Londres, dont plusieurs membres, avant même le meurtre d'un agent féminin de la police, étaient fortement soupçonnés de s'être livrés à des activités criminelles sur le territoire britannique et d'être, par exemple, à l'origine d'attentats contre des dissidents.

La décision de rompre les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Libye a manifestement renforcé la réputation de fermeté et le prestige dont bénéficie Mme Thatcher auprès de beaucoup de ses concitoyens. Cela ne pouvait qu'inciter la « dame de fer » à prendre de nouvelles initiatives. D'autant plus que chez les travaillistes comme dans son propre parti, certains lui ont vivement reproché de n'avoir pas agi plus tôt. Son gouvernement a été pressé de prendre des mesures nouvelles et de tenter de promouvoir une révision des règles de l'immunité diplomatique. Comme pour une modification des dispositions de la convention de Vienne à ce sujet, il n'était guère envisageable d'obtenir un consensus parmi tous les Etats signataires, le ministre britannique de l'intérieur, M. Leon Brittan, s'est employé à essayer de convaincre un nombre limité de pays, partageant les préoccupations du Royaume-Uni, de coordonner leur politique sur un plan pratique.

« Liste noire »

C'est ainsi qu'une semaine avant le sommet de Londres, M. Brittan avait soumis, lors d'une réunion européenne à Madrid, quelques-unes des idées retenues dans la déclaration des Sept. Mais il n'a pu faire accepter son projet de création d'une « liste noire » obligeant tout un groupe de pays à refouler les personnes (diplomates ou non) jugées indésirables par l'un des membres de ce groupe. La délégation française n'y était notamment pas favorable, préférant, comme pour tout ce qui a trait à la lutte contre le terrorisme, *une action concertée moins* formelle et plus discrète, avec le souci de rendre celle-ci plus efficace.

FRANCIS CORNU.

(1) A Bonn (1978), Venise (1980) et Ottawa (1981).

LES RÉACTIONS SOVIÉTIQUES SONT TRÈS NÉGATIVES

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les dirigeants soviétiques n'ont été nullement sensibles au ton plutôt conciliant employé à leur égard lors du sommet de Londres. Tous les documents adoptés par les Sept ont fait l'objet, samedi 9 et dimanche 10 juin, de sévères critiques dans la presse : *« Incapables d'élaborer des mesures concrètes sur les problèmes économiques essentiels qui les divisent, les Sept se sont lancés dans des déclarations politiques tapageuses »*, écrit la *Pravda*. Le texte sur les valeurs démocratiques partagées par les pays signataires est ainsi jugé « prétentieux », « plat » et *« vide de sens »*.

La déclaration sur les relations Est-Ouest a été tout aussi mal accueillie. Elle ne contient, selon le quotidien soviétique, que des *« formules vagues »* et ne fait que confirmer la volonté des Etats-Unis de ne négocier avec l'Est qu'à partir d'une *« position de force »*. Elle manifeste donc *« l'incapacité des Occidentaux à mettre fin à la course aux armements »*. Quant à la déclaration sur le terrorisme international, bien qu'elle ne désigne nommément aucun pays, c'est peut-être celle qui a le plus déplu aux Soviétiques : *« Mentez, mentez davantage : il en restera toujours quelque chose. »* L'agence Tass cite Goebbels pour s'en prendre à *« ceux qui essaient d'imposer, coûte que coûte, à l'opinion internationale leur invention sur la prétendue implication des Etats socialistes dans des actes terroristes »*. L'agence soviétique attaque au passage le *New York Times* pour un article paru dimanche sur la filière bulgare » dans l'attentat contre le pape (lire d'autre part). Selon Tass, *« le véritable instigateur d'actes terroristes contre des Etats souverains est Washington »*. *« Il suffit de rappeler les opérations qu'avait envisagées la CIA pour assassiner des dirigeants cubains et libyens, la guerre non déclarée de la Maison Blanche contre le Nicaragua et les transferts d'armes aux bandes contre-révolutionnaires en Afghanistan »*, conclut l'agence soviétique.

D. Dh.

EUROPE

Pologne

LE NUMÉRO DEUX DE LA DIRECTION CLANDESTINE DE SOLIDARITÉ A ÉTÉ ARRÊTÉ

M. Bogdan Lis, responsable de l'organisation clandestine du syndicat Solidarité pour la région de Gdansk, a été arrêté, a annoncé, le dimanche 10 juin, la télévision polonaise sans donner de précision sur la date de l'arrestation.

« Nous donnerons à la clandestinité trois autres militants pour le remplacer, et comme cela ils devront nous pourchasser pendant cinquante ans encore. » C'est ainsi que M. Lech Walesa a réagi dimanche, après qu'« ils » — c'est-à-dire les dirigeants polonais — eurent annoncé à *la télévision* l'arrestation de celui qui fut son ami et compagnon de lutte au sein de Solidarité, M. Bogdan Lis, trente-deux ans, considéré comme le « numéro deux » de la direction clandestine du syndicat dissout, après M. Zbignew Bujak.

M. Bogdan Lis, l'un des fondateurs des syndicats libres et négociateur des accords de Gdansk, avait été le responsable de la section de Solidarité dans cette ville, pendant toute la période légale du syndicat. Lorsque, le 13 décembre 1981, l'état de siège avait été proclamé en Pologne, il était immédiatement entré dans l'illégalité et avait pris en charge la direction clandestine de Solidarité pour la région de Gdansk. Recherché par toutes les polices, il s'attendait, disait-il récemment dans une interview radiophonique parvenue en Occident, à *« être arrêté d'un moment à l'autre »*, comme l'avaient été avant lui quatre autres dirigeants du réseau clandestin, Janusz Palubicki à Poznan, et Wladyslav Frasyniuk, Piotr Bednarz et Josef Pinior, les trois responsables successifs de la région de Wroclaw.

Le coup est très sévère pour la direction clandestine (TKK), même si, comme le souligne M. Walesa, elle a déjà fait la preuve de sa capacité à remplacer ceux qui « tombent ». Mais ce succès remporté par la police polonaise, qui redoublait d'efforts dans sa lutte contre les clandestins ces temps derniers, est peut-être à double tranchant. Le nom de Bogdan Lis est étroitement associé dans l'esprit de tous les Polonais aux grandes heures de Solidarité; son arrestation jette à nouveau une lumière crue sur le caractère répressif d'un pouvoir qui cherche à se donner des airs conciliants, en tentant par exemple — mais sans succès — de négocier avec les onze dirigeants de Solidarité détenus depuis décembre 1981 sans procès, *les conditions de leur libération.*

M. Bogdan Lis avait signé la proclamation de la diection clandestine du 15 mai dernier appelant les Polonais à boycotter les élections municipales du 17 juin, première consultation organisée dans le pays depuis 1980. Nul doute que les Polonais sauront comment rendre hommage dans huit jours à celui dont le combat *vient de prendre fin. Ils se souviendront* probablement aussi que Boglan Lis avait sévèrement condamné, voici presque un an, la défection d'un autre membre de Solidarité, M. Wladyslaw Hardek, qui, après son arrestation, avait accepté de lancer à ses camarades, à la télévision, un appel à la reddition.

Les quatre dirigeants clandestins arrêtés *avant lui ont été à la pointe* des grèves de la faim menées dans les prisons polonaises depuis décembre dernier. Quant aux « onze », si l'Église a accepté de jouer les intermédiaires pour leur transmettre les propositions du gouvernement (renonciation à toute activité politique pendant deux ans en échange de leur libération et de celle de tous les prisonniers politiques), l'opération a échoué quand ils ont fait connaître, le 12 mai dernier, leur refus catégorique. Une autre grande figure du mouvement social polonais, M. Jacek Kuron, ancien dirigeant au comité d'autodéfense sociale (KOR), devait entamer ce lundi une grève de la faim dans sa prison, si aucune date n'était fixée pour son procès.

Italie

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Le procureur aurait conclu à la responsabilité des services bulgares dans l'attentat contre Jean-Paul II

De notre correspondant

Washington. — Le parquet italien aurait, selon le *New York Times*, conclu à la responsabilité directe *« des organes et des institutions de l'Etat bulgare »* dans la tentative d'assassinat du pape par Ali Agça le 13 mai 1981. A l'appui de ses révélations, le quotidien cite longuement, dimanche 10 juin, sous la signature de Claire Sterling, le rapport établi par le procureur Antonio Albano, le magistrat chargé de superviser l'enquête menée par le juge d'instruction Ilario Martella. Ce rapport de soixante-dix-huit pages devrait être officiellement publié le mois prochain, et l'une de ses principales conclusions serait que l'élimination de Jean-Paul II aurait été décidée afin d'*« affaiblir »* le syndicat indépendant polonais Solidarité.

Auteur du *Temps des assassins*, livre dans lequel elle avait déjà dénoncé, en janvier dernier, le rôle de la « filière bulgare » dans l'attentat de la place Saint-Pierre, (*le Monde* du 28 mars), Claire Sterling indique notamment que c'est la précision des aveux tardifs d'Ali Agça qui aurait emporté la conviction du procureur Albano. Suspects *a priori* puiqu'ils faisaient suite à une année de mensonge durant laquelle Agça avait affirmé avoir agi seul, ces aveux auraient en effet — à quelques *« détails mineurs »* près, écrit le magistrat — été totalement recoupés par le travail du juge Martella. Agça aurait notamment su décrire sans erreur les chambres d'hôtels de Sofia où il avait séjourné, notamment au Vitosha, en juillet et en août 1980. Ses descriptions physiques des agents bulgares avec lesquels il aurait été en contact à ce moment là puis dans les jours qui ont précédé l'attentat, seraient tout autant exactes, ainsi que celles de l'appartement et des habitudes de Serguei Antonov, le directeur adjoint de la compagnie bulgare Balkan-Air, pour l'Italie. Le récit enfin de l'errance européenne de neuf mois qui lui aurait été ordonnée entre l'organisation de l'attentat et sa réalisation aurait lui aussi été recoupé. Agça, selon le rapport du procureur Albano, cité par le *New York Times*, aurait d'abord gardé le silence parce qu'il était persuadé qu'on le ferait rapidement évader comme cela avait été le cas après qu'il eut assassiné, en février 1979, le journaliste turc Ipekci, sur ordre d'un patron de la mafia turque, Ugurlu — personnage-clé d'un réseau de terrorisme d'extrême droite (les Loups gris) et de contrebandiers en drogue et en armes opérant avec le soutien de la Bulgarie.

C'est par l'intermédiaire de ce réseau qu'Agça aurait été mis en contact avec les services bulgares. L'un de ses membres, Oral Celik, aurait été l'un de ses plus proches complices, et le procureur Albano estimerait dans son rapport *« devoir conclure »* que cet homme était caché dans un camion de déménagement que l'ambassade de Bulgarie aurait fait sortir d'Italie *« exactement le 13 mai 1981 »*.

Le rapport du magistrat italien pourrait apparaître totalement convaincant s'il ne comportait, tel que cité et résumé par Claire Sterling, une grave incohérence. Selon le *New York Times*, en effet, le procureur Albano affirmerait que le complot pour assassiner le pape et *« affaiblir Solidarité »* a été fomenté en juillet 1980 à une époque où Solidarité n'existait pas encore...

BERNARD GUETTA.

L'hommage à M. Berlinguer

(Suite de la première page.)

Contrairement à ce qui s'est passé dans le cas de Togliatti ou de Luigi Longo, la succession de M. Berlinguer n'a pas été préparée, même si des hommes nouveaux sont entrés au comité central lors du dernier congrès.

Le message qu'a laissé M. Berlinguer à son parti est clair : *« La vie politique italienne traverse une phase de transition. Avant qu'une solution de rechange ne se dessine vraiment, il convient d'inventer des phase, transitoires. Une disponibilité dans la continuité. »*

Beaucoup pensent qu'à court terme, c'est-à-dire jusqu'au prochain congrès prévu dans trois ans, mais qui pourrait être avancé, le direction du PCI sera confiée à M. Natta, responsable de la commission de contrôle. Un homme qui devrait maintenir les équilibres du parti. Par tempérament, M. Natta est un homme dur mais il est aussi capable de jouer les médiateurs. Dans le *Corriere dela Sera*, répondant à un journaliste qui l'interrogeait sur la succession, M. Natta a déclaré : *« Ce n'est pas le moment de poser ces questions. Cependant, le fait même que plusieurs noms circulent confirme la vitalité du PCI. Si nécessaire, nous pouvons choisir entre plusieurs voies. Il y a plus d'une possibilité... Avant tout, il s'agit de sauvegarder l'unité du parti. »*

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

- ANNULATION DE LA VENTE DES CARNETS DE CHE GUEVARA. — *Le gouvernement* bolivien a obtenu de la justice britannique l'annulation de la vente aux enchères des carnets de l'ancien guérillero cubain Ernesto Che Guevara (*le Monde* daté 27-28 mai). Il avait écrit à la direction de Sotheby's pour lui faire savoir que les carnets appartenaient aux archives boliviennes. La vente, qui devait avoir lieu les 16 et 17 juillet prochain, devait atteindre environ 250 000 livres (3 millions de francs). — (*AP.*)

Honduras

- UN MEMBRE DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES TUÉ. — Un médecin espagnol, Eliseuda Portabella Esquefa, a été tué le 2 juin lors d'un affrontement entre l'armée hondurienne et des guérilleros salvadoriens, a-t-on annoncé le samedi 9 juin à Tegucigalpa de sources militaires. Le docteur Portabella, trente ans, membre de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières, a été tué à Ocotepeque dans l'ouest du Honduras, à 20 kilomètres de la frontière salvadorienne. — (*AFP.*)

Maroc

- CONDAMNATIONS. — La cour d'appel de Tanger vient de *condamner soixante-deux* personnes à des peines de trois mois à douze ans de prison. Les prévenus étaient jugés pour leur participation aux désordres qui ont éclaté en janvier 1984 à Ksar-El-Kebir où la gare avait été incendiée. — (*Reuter.*)

Mozambique

- ATTAQUE DE LA RNM. — L'Agence mozambicaine de presse AIM a rapporté, samedi 9 juin, que dix personnes avaient été tuées et dix-neuf autres blessées au cours de l'attaque d'un autocar, quatre jours plus tôt, à 12 kilomètres de la frontière du Swaziland, par des partisans de la Résistance nationale du Mozambique (RNM, rébellion armée). Toutes les victimes seraient des civils. — (*AFP, AP.*)

Panama

- PARTICIPATION MASSIVE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES. — Les Panaméens se sont rendus, le 10 juin, en grand nombre, aux urnes pour élire leurs cinq cent cinquante-huit conseillers municipaux. Le scrutin, qui devait avoir lieu le 2 juin, avait été reporté, car les bulletins de vote n'avaient pas tous été imprimés. — (*Reuter.*)

Tunisie

- LE TRIBUNAL CRIMINEL DE TUNIS a condamné samedi 9 juin six Tunisiens à vingt ans de travaux forcés, et un septième accusé à dix ans de la même peine, pour « pillage et incendies » lors des émeutes de janvier 1984 à Tunis. — (*AFP.*)



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran et l'Irak acceptent sous conditions de mettre fin aux bombardements de zones civiles

L'Iran et l'Irak ont accepté, dimanche 10 juin, la demande du secrétaire général de l'ONU de mettre un terme aux bombardements de zones civiles. Téhéran a été le premier à accepter, à partir de mardi minuit, la proposition de M. Javier Perez de Cuellar. Dans un télégramme adressé au secrétaire général des Nations unies, le président Ali Khamenei assure vouloir *« montrer la bonne volonté de la république islamique d'Iran » en répondant* à l'appel du secrétaire général de l'ONU, sous réserve d'une identique acceptation à Bagdad.

Pour la première fois dans la guerre irano-irakienne, le chef de l'État iranien a, en outre, demandé l'envoi d'observateurs des Nations unies pour *« identifier celui qui serait responsable de la rupture de l'engagement »*. Dans l'après-midi, l'Irak a accepté, à son tour, d'arrêter les bombardements des zones civiles des villes iraniennes. Le président irakien a même demandé au secrétaire général de l'ONU de *« définir, le plus rapidement possible, les modalités de la trêve »*. Pour l'Irak, les *« arrangements nécessaires »* doivent prévoir *« la fin de toute concentration de troupes dans les villes ou près d'elles »*, afin d'empêcher *« que celles-ci soient mêlées aux combats »*.

Le secrétaire général de l'ONU, qui effectue actuellement une tournée au Proche-Orient, s'est félicité de la décision de l'Iran et de l'Irak. A une question sur une éventuelle amorce de règlement du conflit irano-irakien, il a répondu : *« Il faut être prudent. »*

La rapidité de la réponse iranienne traduit la vive inquiétude du régime de Téhéran face aux récentes attaques irakiennes des villes proches de la frontière. En effet, jusqu'à présent, l'Iran avait opposé un non ferme à toutes les offres de cessez-le-feu et tentatives de médiation, qu'elles proviennent de l'ONU, de l'Organisation de la conférence islamique, du mouvement des non-alignés ou des membres du conseil de coopération du Golfe.

Les bombardements systématiques de villes avaient repris le 5 juin dernier avec une attaque aérienne irakienne contre Baneh, au Kurdistan iranien, qui a fait 325 tués et plus de 300 blessés. L'Iran a aussitôt répliqué en frappant des villes d'Irak avec son artillerie et son aviation, ce qui a entraîné une nouvelle escalade de terreur. Le bilan de ces attaques, qui se sont poursuivies jusqu'à dimanche, est de plusieurs centaines de victimes dans les deux pays.

Un pétrolier koweïtien attaqué

Les attaques dans les eaux du Golfe se sont également poursuivies. Un pétrolier koweïtien, le *Kazimah*, a été attaqué dimanche par un *« avion non identifié »* dans le sud du Golfe, à 130 kilomètres environ des côtes du Qatar et à 90 kilomètres seulement des côtes iraniennes. C'est la première fois qu'un raid aérien est mené aussi loin au sud du Golfe. La plupart des onze attaques de pétroliers recensées jusqu'ici de sources indépendantes ont, en effet, eu lieu au nord. Le *Kazimah* a été partiellement endommagé : un incendie qui s'est déclaré dans deux des réservoirs de ballast à tribord a pu être maîtrisé par l'équipage, et le bâtiment fait route actuellement vers Bahrein pour y être réparé.

En revanche, l'Iran a catégoriquement démenti que deux navires aient été touchés par l'aviation irakienne dans la nuit de vendredi à samedi au large du terminal pétrolier de l'île de Kharg. Cette attaque annoncée samedi matin (*le Monde* daté 10-11 juin) n'a été confirmée par aucune source indépendante.

A Taëf, en Arabie Saoudite, les ministres du pétrole des six Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont décidé ce lundi, à l'issue d'une réunion extraordinaire, de maintenir les prix actuels de leur brut et de ne pas faire de rabais sur les primes différentielles de leurs exportations pétrolières, mais d'accorder des dédommagements en brut à l'acheteur *« par une quantité correspondante à celle qu'ils pourraient perdre lors d'une attaque, dans le Golfe, du pétrolier qui transporterait leur brut »*.

Le ministre quatariote du pétrole, qui a présidé la réunion, a indiqué que ces décisions ont été adoptées en raison de la hausse des prix du pétrole des pays arabes du Golfe par rapport à celui des autres pays producteurs de brut sur le marché international, hausse consécutive à l'augmentation des assurances sur les pétroliers naviguant dans le Golfe.

De source bien informée, on croit savoir que la décision d'accorder à l'acheteur du pétrole des pays du CCG un dédommagement éviterait aux compagnies d'affrètement des pétroliers de payer des assurances trop élevées pour se rendre dans le Golfe et les encouragerait à poursuivre le transport du brut des pays arabes du Golfe. — (*AFP, AP.*)

Liban

Le secrétaire général de l'ONU à l'épreuve du feu...

De notre correspondant

Beyrouth. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a fait connaissance, à l'occasion de son séjour au Liban, avec les risques et aléas inhérents à tout passage dans ce pays, fût-il court et agréé par toutes les parties. La formation de deux hélicoptères libanais qui transportaient M. de Cuellar et sa suite de Beyrouth à Damas, a, en effet, essuyé, dimanche 10 juin, un tir de fusées syriennes en survolant la Bekaa. *« Nous avons eu beaucoup de chance »*, a déclaré le secrétaire général de l'ONU, dont les services avaient naturellement informé les autorités syriennes du plan de vol de l'armée de l'air libanaise. Mais il semble que le ministère syrien de la défense n'en ait pas été avisé...

M. Perez de Cuellar avait déjà eu droit à un changement de parcours de l'hélicoptère qui le ramenait du Liban du Sud à Beyrouth, le périmètre du ministère de la défense où il devait atterrir étant brusquement devenu *« peu sûr »*. L'appareil s'était posé à Jounieh (secteur chrétien) où, la veille, une voiture piégée avait explosé, faisant deux morts et quinze blessés. De la terrasse de son hôtel à Beit-Meri, le secrétaire général de l'ONU a pu enfin assister longuement, avec vision panoramique, à l'un de ces tirs d'artillerie dont Beyrouth a le secret. Et cette nuit-là, celle de samedi à dimanche, fut particulièrement agitée (un mort, dix blessés). Le lendemain et la nuit suivante le furent également, ce qui remet en cause la reprise du débat d'investiture du gouvernement d'« union nationale » qui traîne en longueur devant un Parlement exprimant de la sorte sa grogne.

Ainsi « initié » sur le terrain, M. de Cuellar ne paraît pas avoir obtenu de résultat très probant sur le plan politique. Ayant bien précisé qu'il n'apportait *« ni solution-miracle ni fausse nouvelle »*, il s'est trouvé confronté à l'insistance des autorités libanaises pour un règlement séparé du problème du Liban du Sud, alors que, lui-même proposait une approche globale de la crise du Proche-Orient dont le Liban entier ne serait qu'un des éléments, dans le cadre d'une *conférence internationale*.

Le premier ministe israélien, M. Shamir, lui a, de son côté, tendu un piège, en proposant publiquement l'installation d'une force d'interposition des Nations unies dans la Bekaa, entre les troupes syriennes et israéliennes qui occupent chacune une partie de cette prairie libanaise. M. de Cuellar a été obligé de rejeter cette plaine empoisonnée, en soulignant que ce serait, de la part des Nations unies, contribuer au partage du Liban.

Damas, pour sa part, a catégoriquement refusé d'en discuter. M. Shamir a enfin rejeté une demande du premier ministre libanais, M. Karamé, en vue de négociations indirectes pour parvenir à des arrangements de sécurité libano-israéliens, en soulignant que l'ère des pourparlers par l'intermédiaire de tierces parties était bien révolue pour Israël.

LUCIEN GEORGE.

Soudan

Deux techniciens ouest-allemands enlevés par les rebelles du Sud

Khartoum (*AFP*). — Deux techniciens ouest-allemands ont été récemment enlevés par les rebelles du Sud-Soudan, opposés au régime de Khartoum, selon le gouverneur de la région de Bahr-El-Ghazal (sud du pays), M. Lawrence Wol Wol.

Selon le journal *Al Sahafa*, le gouverneur n'a fourni aucun détail sur les circonstances de cet enlèvement, mais a démenti certaines informations parues dans la presse étrangère, et selon lesquelles soixante-trois soldats soudanais auraient également été enlevés.

Selon M. Wol, les guérilleros et leurs otages ont atteint la frontière entre la province du Haut-Nil et celle de Bahr-El-Ghazal, et se dirigent vers l'Ethiopie.

Par ailleurs, selon l'agence soudanaise de presse Suna, le gouverneur a exposé samedi au président Nemeiry les problèmes de ravitaillement de sa province, où les guérilleros de l'ALPS (Armée de libération du peuple soudanais, branche militaire du Mouvement de libération des peuples du Soudan) sont particulièrement actifs.

Les maquisards du Sud-Soudan s'efforcent en effet de paralyser les voies de communication entre le nord et le sud du pays, et ont lancé plusieurs attaques, au cours de la saison des pluies, contre des ponts stratégiques. Ils ont notamment détruit en mars dernier le pont ferroviaire de Loi, qui assure l'unique liaison par rail entre le sud et le nord. M. Wol a affirmé que le pont serait reconstruit en décembre, dès la fin de la saison des pluies.

AMÉRIQUES

Canada

La question de l'indépendance sera au centre des prochaines élections au Québec

déclare le parti de M. René Lévesque

De notre correspondant

Montréal. — A l'occasion de son neuvième congrès, tenu à Montréal les 9 et 10 juin, le Parti québécois (au pouvoir) a renoué avec le slogan de l'indépendance du Québec. Les mille six cents délégués ont en effet adopté une résolution qui fait du processus d'accession à l'indépendance le thème des prochaines élections générales (prévues pour 1986 au plus tard).

En faisant inclure dans le programme de leur parti un article stipulant qu'*« un vote pour un candidat du Parti québécois signifie un vote pour la souveraineté du Québec »*, les délégués sont allés plus loin que ne l'auraient souhaité leurs dirigeants, en particulier le premier ministre, M. René Lévesque, qui s'est toutefois rallié à la majorité. Deux ministres se sont opposés vigoureusement à ce nouvel article du programme. Le ministre des affaires culturelles, M. Clément Richard, a même menacé de démissionner : *« Nous venons de perdre 10% de nos électeurs »*, a-t-il déclaré. Un ancien ministre, M. Jacques-Yvan Morin, s'est exclamé au micro : *« Ce n'est pas en excluant des indécis que nous gagnerons la souveraineté, mais en allant les chercher. »*

Sur le fond, cet article ne va pas plus loin que les déclarations de M. Lévesque au cours des derniers mois. Les délégués ont, en effet, confirmé qu'il faudrait *« la majorité des suffrages exprimés »* pour donner *« le mandat au gouvernement du Québec de proclamer la souveraineté du Québec et d'exercer progressivement les pouvoirs d'un Etat souverain »*.

L'article 2 du programme du Parti prévoit que *« l'accession à la souveraineté se fera par les voies démocratiques avec l'accord majoritaire des citoyens »* et que *« l'Etat québécois se dotera de tous les pouvoirs et instruments dont sont pourvus les Etats modernes »*.

C'est surtout une question de vocabulaire qui sépare M. Lévesque d'une grande partie de la base du Parti québécois, puisque tout le monde s'entend sur l'objectif.

Les délégués se sont également entendus sur le processus de désignation du prochain président du Parti. Le successeur de M. Lévesque, qui a décidé *« jusqu'à nouvel ordre de rester aux fourneaux »*, sera élu par l'ensemble des membres du Parti québécois et non par des délégués.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LES TENSIONS EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le groupe de Contadora propose un plan pour mettre fin aux affrontements au Salvador et au Nicaragua

Les ministres des affaires étrangères des quatre Etats membres du groupe de Contadora ont mis fin, dimanche 10 juin, à leur tournée de quarante-huit heures dans cinq pays (Costa-Rica, Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), en remettant au président salvadorien un document qui jette les bases d'un plan de paix dans la région, c'est-à-dire au Salvador et au Nicaragua.

Ce plan en vingt et un points avait été approuvé auparavant par les membres du groupe (Mexique, Colombie, Panama et Venezuela). Ce document de cinquante-six pages, qui n'a pas été rendu public, est fondé sur des rapports réalisés par trois commissions spéciales mises en place en janvier dernier. *« Il comporte des recommandantions portant sur la réduction des armements, le retrait des forces étrangères de la région, le respect des droits de l'homme et de la démocratie »*, a dit, samedi à Managua; M. Isidro Morales Paul, ministre vénézuélien des affaires étrangères.

Il a ajouté que le document prévoyait la participation de tiers au processus mis en œuvre par le groupe de Contadora, allusion aux Etats-Unis et à Cuba.

Les ministres des affaires étrangères des quatre Etats membres du groupe de Contadora ont toutefois précisé que les gouvernements des cinq pays concernés n'ont pas pu se mettre d'accord sur tous les points et qu'un texte à part serait rédigé, dans un deuxième temps, pour traiter des questions controversées.

Au Nicaragua, considéré par Washington comme le principal fauteur de troubles dans la région, M. Sergio Ramirez, membre de la junte sandiniste, a qualifié le document de *« pas vers la paix »*, mais les observateurs en Amérique centrale restent sceptiques sur les chances de réussite du groupe de Contadora. — (*Reuter.*)

AFRIQUE

CORRESPONDANCE

Kisangani et le président Mobutu

Estimant que la ville de Kisangani a été *« diffamée »* par le reportage de notre envoyé spécial paru sous le titre « Kisangani tranquille et frondeuse » (*le Monde* daté 27-28 mai), M. Tshimpumpu wa Tshimpumpu, conseiller du ministre de l'information du Zaïre, nous écrit notamment :

« Kisangani, ville fortement secouée par la rébellion au cours des premières années de l'indépendance, mise à feu et à sang en 1964 par les rebelles mulélistes, et en 1967 par les hommes de Bob Denard, ne renaît de ses cendres que grâce à l'action entreprise par le président Mobutu.

» Ils ne sont pas légion, croyez-moi, ceux qui, parmi les gens de Kisangani, ont oublié que c'est lui qui y a ramené la paix et recréé les conditions de l'expansion.

» Kisangani a été institué en troisième pôle économique du pays, et le pouvoir s'attelle à doter cette ville d'une infrastructure digne de son rang. Il abrite l'une des sociétés textiles les plus importantes du pays, constituée par des capitaux zaïrois et français (Sotexki), un aéroport de classe internationale, une station de télécommunication par satellite, le complexe universitaire le plus grand du pays, etc. C'est également à quelques kilomètres de la ville que se réalise l'unité sucrière de Lotokila, avec la coopération chinoise. (...)

» Le président Mobutu a séjourné plus de vingt jours dans le région, au contact des foules. Les images de cette tournée ont été vues à la télévision zaïroise et les échos sonores diffusées régulièrement sur les antennes de Radio-Nationale.

» N'est-ce pas là un témoignage éloquent de l'adhésion et de la ferveur de la population de Kisangani à l'action de pacification et d'unification du pays par le président Mobutu, contrairement aux allégations de votre envoyé spécial. »

Namibie

Les dirigeants de l'aile interne de la SWAPO ont été arrêtés

La plupart des dirigeants de l'aile interne de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont été arrêtés, samedi 9 juin, à 13 kilomètres de Windhoek, alors qu'ils fêtaient la libération, le mois dernier, de cinquante-quatre militants de l'organisation. Parmi les trente-sept personnes interpellées par la police figurent M. Mazuilili, président par intérim, en territoire namibien, de la SWAPO, ainsi que deux avocats, Mᵉ Lubowski et Ruppel. L'administrateur général sud-africain de la Namibie a indiqué, dimanche, que la police prendrait des mesures *« encore plus sévères »* à l'égard du mouvement nationaliste, si ses partisans armés ne mettaient pas fin à leurs attaques.

D'autre part, le Vatican a confirmé que Jean-Paul II accorde, ce lundi, une *« audience privée »* à M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, arrivé dimanche à Rome, dernière étape de sa tournée européenne. De son côté, après avoir reçu, vendredi à Washington, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a gagné la capitale italienne pour s'y entretenir, avec des membres de la délégation qui accompagne M. Botha, de l'avenir de la Namibie.

Enfin, les présidents Kaunda de Zambie et Diouf du Sénégal ont condamné, ce week-end, l'accueil officiel fait à M. Botha dans certains pays d'Europe. — (*AFP, Reuter.*)

ASIE

Inde

Mutineries de sikhs dans l'armée

Un général tué par ses hommes

De notre correspondant

New-Delhi. — Tandis que l'armée continue la deuxième phase de son opération dite « antiterroriste » dans le Pendjab et le reste de l'Inde, les réactions passionnelles de la communauté sikh, après l'assaut donné la semaine dernière au Temple d'or d'Amritsar, ont pris ces derniers jours un tour dangereux.

Pour la première fois dans la longue histoire des unités de sikhs de l'armée indienne (1), trois groupes de soldats appartenant à trois régiments différents se sont mutinés contre leurs officiers. Dans le Rajastan, Etat limitrophe du Penjab, le nombre de mutins se serait élevé à environ deux cents dans la nuit du jeudi 7 à vendredi 8 juin, deux jours après la prise du Temple d'or. Les autorités ont démenti un peu plus tard l'information selon laquelle les rebelles, rendus furieux par la destruction d'une partie du Temple, s'en seraient pris à la police. Les choses seraient, depuis, *« rentrées dans l'ordre »*.

Dans le Bihar, au nord-est de l'Inde, le nombre des mutins a été évalué à plusieurs centaines. Une section de soldats du centre militaire sikh de Ramgarh a tué un général de brigade de confession hindouiste, R.S. Puri, et blessé six autres officiers, dont un est dans un état grave. Les combats entre loyalistes et rebelles se seraient poursuivis pendant plus de deux heures à l'intérieur du casernement. Criant des slogans antigouvernementaux, les mutins se sont ensuite répandus dans la ville, bientôt rejoints par plusieurs groupes d'extrémistes. Les rebelles se sont emparés de plusieurs autobus et véhicules privés (environ trente-cinq selon certaines sources), et ce lundi en fin de matinée ils faisaient route sur New-Delhi. Parvenus trop tard sur les lieux — les mutins ayant pris soin de saboter les moyens de communication avant leur départ, — les renforts envoyés de Ranchi, à 45 kilomètres de Ramgarh, n'ont rien pu faire. Le gouvernement régional du Bihar a donné l'ordre à sa police de ne pas chercher à intercepter la colonne.

Après avoir nié ces actes de mutinerie caractérisée, un porte-parole du gouvernement a admis, à la fin du week-end, que *« quelques hommes de troupe sikhs, induits en erreur par les terroristes concernant l'étendue des dommages subis par le Temple d'or, avaient rejoint un groupe en marche vers le Penjab »*. Enfin, dans la nuit de dimanche à lundi, un troisième groupe de soldats sikhs basés dans le Maharasthra (Etat du centre de l'Inde, dont la capitale est Bombay) seraient sortis de leur caserne armes au poing, avec l'intention de marcher sur le Pendjab.

Ces rébellions, pour l'heure manifestement minimisées par un gouvernement central très inquiet de la situation, démontrent encore une fois, s'il en était besoin, l'ampleur de l'émotion soulevée dans la communauté sikh par le carnage du Temple d'or. Officiellement réévalué à près de trois cent quatre-vingts morts, le bilan de l'assaut serait en réalité, d'après un correspondant indien de l'agence américaine Associated-Press, récemment rentré d'Amritsar, *« trois fois plus élevé »*. Selon lui, huit cents insurgés au moins, et non trois cents, auraient été tués, et plus de deux cents soldats, et non soixante, seraient morts au cours de la bataille.

L'armée a, par ailleurs, annoncé que seize « terroristes » et treize soldats avaient été tués dans la journée de samedi, au cours d'escarmouches dans le Pendjab. Au Cachemire, où, d'après des témoins, *« il n'y a plus un seul soldat sikh dans les rues »*, Mᵐᵉ Gandhi devait prendre la parole, ce lundi, dans deux casernements militaires. Le premier ministre indien avait auparavant rencontré, dimanche soir, pour la troisième fois en trois jours, le président de la République, M. Giani Zail Singh.

Les rumeurs concernant l'éventuelle démission du chef de l'Etat se multiplient sans qu'aucun démenti ne provienne de sa résidence officielle. La pression s'est d'ailleurs accentuée, dimanche, sur le président, après que celui-ci eut reçu une délégation du parti sikh Akali Dal de la capitale. La direction locale du parti, dont le chef, M. Harchand Singh Longowal, arrêté dans le Temple d'or, est emprisonné depuis plusieurs jours dans le Rajastan, a remis au chef de l'Etat un mémorandum énumérant les raisons pour lesquelles, en tant que *« premier des sikhs »*, il devrait donner sa démission sur le champ. *« La communauté sikh ne vous pardonnerait jamais* [de rester à ce poste] *et les prochaines générations vous haïront si vous y restez »*, écrivent notamment les akali de New-Delhi.

La veille, un député sikh du Congrès Indira, parti de Mᵐᵉ Gandhi — dont le président de la République est également membre — a démissionné de son mandat de député pour la ville de Patiala. M. Amarinder Singh entend ainsi protester contre *« le sacrilège commis par l'armée dans le lieu le plus sacré du sikhisme »*. Pour le démissionnaire, l'insulte commise envers sa communauté tout entière risque de compromettre sérieusement le *« délicat équilibre entre sikhs et hindous du Pendjab »*. A la veille du week-end, un autre sikh très célèbre dans le pays, M. Khushwant Singh, journaliste et écrivain, avait renvoyé au président de la République un prix de littérature qui venait de lui être attribué.

Le journaliste, également militant du Congrès Indira et membre non élu de la Chambre haute, a expliqué au chef de l'État qu'il entendait par-dessus tout *« conserver son identité communautaire »*. En agissant comme il l'a fait, a-t-il ajouté, *« le gouvernement a desservi le pays en isolant la communauté sikh »*. Rappelant qu'il avait toujours été opposé au Sant Bhindranwale et à ses extrémistes, M. Khuschwant Singh a conclu : *« Pour tuer un rat, on n'avait pas besoin de démolir la maison ! »*

PATRICE CLAUDE.

(1) L'armée indienne, qui compte plus d'un million de conscrits, comprend 14 ou 15 % de sikhs, dont de nombreux officiers. Le bataillon du Ramgarh est le seul du pays à être composé exclusivement des sikhs en stage de formation.



les élections

Propos et débats

Mme Laguiller : le gouvernement donne des armes à l'extrême droite

Mme Arlette Laguiller, qui conduit, aux élections européennes, la Liste de Lutte ouvrière (LO, trotskiste), a déclaré, dimanche 10 juin, au cours de la fête annuelle de LO à Presles (Val-d'Oise), que son organisation ne participera pas, le 14 juin, à la manifestation prévue à Paris contre le Front national. Pour Mme Laguiller, participer à cette manifestation serait « cautionner la gauche, pour qui il est plus facile d'aller manifester contre le Front national que de changer de politique », *alors que* « ce sont les lâchetés du gouvernement de gauche, incapable de mener une politique favorable aux travailleurs, [qui] donnent des armes à l'extrême droite et lui permettent de se poser en porte-parole du mécontentement populaire ».

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), a, quand à lui, avait appelé à participer à cette manifestation du 14 juin.

Mme Garaud : faire de la France un Etat fédéral

Mme Marie-France Garaud propose dans un entretien publié par le quotidien Libération *de* « changer de Constitution pour rapprocher le pouvoir des citoyens, pour confier la Nation à ceux qui l'assument dans sa réalité ». *L'ancienne conseillère de Georges Pompidou ajoute :* « Je crois qu'il faut rendre à l'Etat la fonction qui est la sienne, une fonction souveraine d'arbitre, qui ne soit pas contestée, qui ne soit pas confisquée. Et il faut donner à des régions – qui d'ailleurs, à mon avis, seraient plus proches des anciennes provinces que des régions actuelles – les fonctions qui sont celles de la vie économique, sociale, éducative, culturelle, et qui touchent aussi, pour une partie, à l'ordre public. Je crois que nous sommes arrivés au terme d'un égalitarisme total national. Mais il faut pousser cette réforme très loin, dans des structures qui, à mon avis, soient proches de celle d'un Etat fédéral. »

M. Marchais : barrer la route à la droite

M. Georges Marchais a déclaré, dimanche 10 juin, au cours de la fête de la fédération de la Loire du PCF, à La Condamine, près de Saint-Etienne, que, le 17 juin, « ce sera de deux choses l'une : ou bien le Parti communiste n'obtiendra pas un résultat suffisant, et la droite disposera de plus de forces pour hausser le ton, pour renforcer ses pressions, pour accroître les difficultés du pays ; ou bien le Parti communiste recueillera les millions de voix qui lui sont nécessaires pour barrer la route à la droite et au patronat, pour aider la gauche à prendre à bras-le-corps les problèmes qui existent, et les conditions seront meilleures pour avancer dans la voie des engagements pris en 1981 ».

M. Marchais a dénoncé d'autre part l'« image caricaturale, déshonorante du secrétaire général du PCF et, à travers lui, du parti tout entier », *donnée par un reportage de TF 1 sur la campagne électorale, diffusé samedi soir au cours du journal télévisé.* « Il faut libérer la télévision *a dit M. Marchais.* C'est inadmissible que, sous un gouvernement de gauche, qu'elle soit plus mauvaise qu'avant 1981. Il faut libérer l'information. (...) Il faut libérer la télévision française des lobbies, des pressions, des copineries. L'anticommunisme permanent est insupportable pour les hommes et les femmes honnêtes de ce pays. »

La direction du PCF a adressé, à ce sujet, une lettre au premier ministre.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Lionel Jospin : il faut le moins d'abstentions possible pour empêcher Le Pen d'atteindre 5 %

M. Lionel Jospin, invité dimanche 10 juin du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré : « *Je pense que le leader du socialisme en France ne doit pas débattre avec le dirigeant de l'extrême droite. Pourquoi débattre avec ceux qui se situent hors de tout débat, dont les idées sont primitives, violentes, dont la référence n'est pas véritablement la référence à la démocratie et qui, s'ils tempèrent et tamisent leurs propos, l'espace d'une campagne, pour ne pas trop effaroucher, sont néanmoins entourés d'autres, qui, dans leur ombre, dans des histoires parallèles et croisées, dans lesquelles ils se sont trouvés ensemble, sont carrément pour la violence, contre la démocratie, contre le système parlementaire ? (...)*

» *Il faut éviter qu'un parti d'extrême droite comme celui-ci, à connotation raciste, avec un goût de la violence, avec des explications primaires, simplistes, dangereuses pour la démocratie, même s'il masque un peu ses termes..., je dis qu'un tel parti est dangereux pour la démocratie en France et je me battrai contre.*

» *Je veux développer cet argument selon lequel il faut qu'il y ait le moins d'abstentions possible, notamment le moins d'abstentions à gauche, parce que cela peut avoir pour résultat d'empêcher M. Le Pen d'atteindre la barre des 5 %. (...) M. Le Pen recueille en juin 1984 ce que M. Chirac a semé en mars 1983, au moment des municipales.* »

Le premier secrétaire du PS a estimé que les résultats de l'élection du 17 juin ne devront pas être comparés à ceux de 1981, mais à ceux de l'élection européenne de 1979 : « *Ces chiffres-là, je les accepterai* », a-t-il dit, en rappelant qu'il y a cinq ans la liste Veil et celles qui en étaient proches, y compris celles de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Philippe Malaud, avaient totalisé 47,16 % des voix, alors que le PC et le PS en obtenaient 44,05 %. « *C'est par rapport à ces chiffres qu'il faudra juger* », annonce-t-il.

L'ambassade de France en Israël

Interrogé sur ses récentes déclarations à Radio-J, favorables à un transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem (*le Monde* du 7 juin), M. Jospin a indiqué : « *Sur ce point, je me suis laissé entraîner. Il est honnête de dire, pour corriger mon propos en direction de ceux auprès de qui je l'ai tenu, que le PS n'a pas, sur ce point, établi de position, et je ne sache pas qu'il ait l'intention d'en établir une, dans un sens ou dans un autre. Il reste donc l'expression d'un propos personnel, et il me paraît préférable et honnête de le préciser ici.* » Il a ajouté : « *Je pense que l'Etat français maintiendra la position qui est la sienne.* »

● *Les pieds-noirs et le scrutin.* – Le RECOURS (Rassemblement de coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a décidé « *d'affiner* » sa position le 14 juin, « *après avoir étudié, d'une part, les dispositions que pourrait éventuellement prendre le conseil des ministres du mercredi 13 juin à l'égard des rapatriés et, d'autre part, les réponses données par les diverses listes après l'appel qui leur a été lancé* ». La confédération indique que « *l'avertissement qui frappe les listes PC et PS pourrait être étendu à d'autres formations dans la mesure où les rapatriés n'ont aucune raison d'apporter leurs suffrages à des candidats qui n'auraient même pas répondu publiquement à leurs préoccupations et qui n'auraient pas pris en compte leur existence communautaire dans la perspective de l'édification européenne* ».

AU « GRAND-JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

M. Jean-Marie Le Pen : Je préfère la social-démocratie de Mme Veil au socialisme révolutionnaire de M. Mitterrand

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, qui était, dimanche 10 juin, l'invité du « *Grand Jury R.T.L.-le Monde* », a notamment déclaré : « *Nous sommes en train de vivre une fracture importante de la vie politique française qui est la fin du système majoritaire et la naissance d'un reclassement politique. C'est le Front national qui aura été la force de rupture.*

» *Le 17 juin, on ne devra pas seulement compter les voix de l'opposition, on devra aussi compter les voix de la majorité ; savoir si elle est encore majoritaire dans ce pays et si elle peut, sinon légalement, au moins légitimement, continer à gouverner et, plus encore, continuer à mener une véritable politique révolutionnaire par l'intermédiaire de la loi. Nos voix seront additionnées comme les voix de l'opposition antimarxiste. Mais il y a une nuance importante entre l'antimarxisme réel, franc et loyal de l'opposition nationale et les positions de l'opposition parlementaire. Je préfère, si j'ai le choix entre la peste et le choléra, le socialisme larvé de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac, tel qu'il a été pratiqué pendant vingt ans, au socialo-communisme révolutionnaire, tel qu'il est pratiqué depuis 1981. Je préfère la social-démocratie de Mme Veil au socialisme révolutionnaire de M. Mitterrand (...).*

» *Je suis beaucoup plus anticommuniste que M. Chirac. Je suis un opposant à la gauche beaucoup plus sérieux. C'est l'hommage que la gauche nous rend à chaque manifestation (...). C'est le Parti communiste qui fabrique, à travers tous ses réseaux d'influence, l'image de marque de ses adversaires. Il n'y a pas très longtemps, c'était M. Chirac qui jouait le rôle du fasciste.* »

Selon M. Le Pen, il faut « *réduire l'Etat à ses fonctions régaliennes* », et « *redistribuer les capitaux des entreprises nationalisées sous forme de portefeuilles individuels aux chefs de famille français, constituant ainsi l'amorce d'un capitalisme populaire* ».

L'ancien député a évoqué de nouveau le problème de l'immigration en disant : « *Au moins deux tiers des emplois occupés par des immigrés pourraient l'être par des travailleurs français. Pour limiter l'immigration, je renverrais, aux frais de leur gouvernement d'origine par imputation sur les crédits de coopération, tous les gens qui sont en situation irrégulière, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas entrés dans notre pays par la seule voie légale, celle de l'Office national de l'immigration.* » M. Le Pen a proposé « *la création de caisses d'allocations familiales et d'assurance sociale autonomes pour les étrangers, alimentées par les entreprises employant des travailleurs étrangers et par les cotisations de ces travailleurs eux-mêmes* ». Pour les immigrés qui ne travaillent pas, « *ceux qu'on rencontre le plus souvent sur les champs de course ou dans les commissariats* », il a assuré : « *Nous prendrons plus de gants pour les renvoyer chez eux qu'ils n'en ont pris pour renvoyer les « pieds-noirs » d'Afrique du Nord.* »

A propos del'Europe, le président du Front national a affirmé : « *On ne peut construire l'Europe que si l'on sauvegarde l'idée du patriotisme* », et il a proposé un veto à trois vitesses : « *Un veto absolu pour les matières que les Etats jugeraient fondamentales, une majorité des deux tiers pour les problèmes importants et une majorité simple pour la simple gestion.* »

Dans le domaine militaire il a suggéré que la France, réintégrant l'organisation militaire de l'OTAN, mette ses forces nucléaires à la disposition de l'alliance atlantique. M. Le Pen, interrogé sur le prochain voyage de M. Mitterrand à Moscou, a estimé que le chef de l'État aurait dû « *comme gage de la bonne volonté du nouveau dirigeant du Kremlin, exiger que le cas des Sakharov fût réglé d'une manière démocratique et plus conforme à l'idéal de liberté dont il prétend être le porteur* ». Mais il a ajouté : « *Il ne fait aucun doute qu'à part quelques paradoxes étonnants, comme les thèses françaises en Amérique centrale et en Amérique du Sud, je trouve la politique étrangère de l'actuel président plus ferme à l'égard de l'Union soviétique que ne l'était celle de son prédécesseur.* »

Evoquant ses relations avec les autres porte-parole de l'opposition, M. Le Pen a souligné : « *M. Barre a eu à mon égard et à l'égard de mon mouvement une attitude plus démocratique, plus juste que celle de ses homologues, et j'en tiens compte.* » Enfin, commentant l'attitude d'Yves Montand, il a estimé : « *C'est typiquement un homme de droite. Un coup, je te vois, un coup, je te vois pas. M. Montant va voter pour M. Jospin parce qu'il est contre lui. Comprenne qui pourra ! M. Montand n'est pas encore assez rodé pour nous donner des leçons de politique sérieuses.* »

AU « FORUM » DE RMC

Mme Simone Veil : M. Mitterrand, c'est « du vent » !

Mme Simone Veil, qui était l'invitée, dimanche 10 juin, du « Forum » de RMC, a estimé que le sommet des pays industrialisés réuni à Londres avait été, pour M. François Mitterrand, « *un sommet de politique intérieure* ». Elle a déclaré, à ce sujet : « *M. Mitterrand a obtenu qu'on ne parle pas de façon trop approfondie de l'opportunité ou non de se rendre en Union soviétique actuellement. Donc il a une sorte de blanc-seing qui est énorme. On n'en a pas parlé. On a estimé que ça n'était pas le lieu d'en parler. Il y a eu cette déclaration sur les valeurs qui permet de voir qu'il n'a, lui, rien obtenu, parce que la France est en position de faiblesse. (...) Quand la France se présente aussi endettée, quatre fois plus qu'elle ne l'était il y a trois ans, elle n'a pas du tout la même crédibilité que lorsqu'elle pouvait parler plus fortement.* » Répondant aux récentes déclarations du président de la République sur la construction européenne, l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne a ajouté : « *M. Mitterrand a (...) parlé de ce projet Spinelli qu'il a lancé, comme ça, pour faire plaisir aux parlementaires européens, mais, trois semaines avant, M. Jospin avait dit que c'était une absurdité !... Je dirai que, moi, j'ai une position tout à fait cohérente. (...) Tout dépend si l'on se place dans la situation actuelle ou si l'on se place dans une perspective d'avenir. Certains ont parlé du projet Spinelli comme si c'était un projet fédéraliste. C'est qu'ils ne l'ont pas lu. C'est tout à fait inexact ; il n'y a absolument rien de fédéraliste puisqu'on conserve, en ce qui concerne le conseil des ministres et le Conseil européen, une coopération intergouvernementale, c'est-à-dire pas du tout un gouvernement unique de type fédéraliste* (...). *En revanche, je crois que ce qui est important, et c'est là où je dis que le discours de M. Mitterrand était du vent* (...) *ce sont les problèmes d'aujourd'hui* (...) *qui risquent d'empêcher la Communauté de fonctionner, notamment les problèmes budgétaires. Il n'y a plus d'argent dans la Communauté : d'ici à la fin de l'année nous serons en faillite. Ça, M. Mitterrand n'en a pas du tout parlé, et il est parti dans de grandes perspectives auxquelles il a mêlé à la fois ce qui était déjà fait, ce qui était à faire* (...) *sans dire quelle était sa conception d'union politique. C'est très bien d'avoir des projets d'avenir mais si aujourd'hui on ne remet pas de l'ordre dans la Communauté* (...) *on risque bien de se trouver en très grandes difficultés.* »

● *Rencontre entre M. Jospin et les dirigeants de la Confédération européenne des syndicats.* – M. Lionel Jospin, chef de file de la liste socialiste aux élections européennes, a reçu, vendredi 8 juin, au siège du PS, MM. Georges Debunne et Mathias Hinterscheid, respectivement président et secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES). La CES, sans donner de consigne de vote pour le scrutin du 17 juin, estime que l'appel lancé par l'Union des partis socialistes européens, pour ces élections, « *répond grandement à ses objectifs* ».

européennes

M. Gérard Nicoud (liste UTILE) : il faut faire l'Europe comme une cathédrale

M. Gérard Nicoud, fondateur du CID-UNATI, qui mène depuis 1968 une *lutte* parfois violente et toujours anticonformiste au nom des petits commerçants et artisans, conduit la liste UTILE (Union des travailleurs indépendants pour la liberté d'entreprendre), soutenue par l'UDCA (Union de défense des commerçants et artisans), que dirige M. Pierre Poujade. Voici ses réponses à nos questions.

« Que voulez-vous prouvez en participant à cette campagne électorale ?

– Je veux prouver qu'il existe une classe sociale qu'on néglige, la classe des travailleurs indépendants, qui représente environ deux millions d'entreprises et près de cinq millions d'employés et de compagnons, pas du tout concernés par le syndicalisme actuel, une classe bâillonnée, qu'on ne flatte généralement que lorsqu'il y a des élections, qui est considérée comme du bétail à voter alors qu'elle constitue l'économie de ce pays. Sait-on qu'il y a plus de salariés dans la boulangerie-pâtisserie que dans l'industrie automobile ? Quand une entreprise de cinq mille personnes disparaît, cela se fait dans la fureur et les journaux en parlent beaucoup. Quand il y a vingt mille faillites d'entreprises, dont chacune compte quatre ou cinq salariés, cela se passe dans l'indifférence. Nous n'avons plus confiance, ni en la gauche ni en la droite ou le centre.

– Mais pour quelles raisons les travailleurs indépendants choisiraient-ils de voter pour vous plutôt que pour l'une des deux autres listes socio-professionnelles ?

– Il n'y a qu'une liste socio-professionnelle, la nôtre. Toute liste qui comporte un ringard de la politique est une liste socio-politique. Mme Gomez a d'ailleurs défini elle-même sa liste comme la deuxième liste de l'opposition.

– Et la liste de M. Touati.

– C'est aussi une liste socio-politique. Notre liste UTILE, elle, à part Pierre Poujade et moi-même, est composée de quatre-vingts inconnus. Ce sont les meilleurs économistes de France parce qu'ils se battent, chaque jour, pour faire la France. C'est la liste de la France moyenne, qui réclame surtout, à une époque où on emploie tant de mots en « isme », un peu plus de réalisme.

– Quelle Europe souhaitez-vous ?

– L'Europe de la petite et moyenne entreprise.

– L'Europe des marchands ?

– Non, l'Europe des marchés. Pour moi, l'Europe, c'est une cathédrale. Et aux temps des cathédrales, les compagnons qui commençaient un chantier savaient qu'ils n'en verraient pas la fin. L'essentiel, c'est de bâtir. Oui, un jour, il y aura un président européen, lorsque nous aurons effacé mille ans de guerres entre nous. Pour l'instant, si l'on veut poursuivre la construction, il faut revoir le traité de Rome, l'actualiser, faire en sorte notamment que les règlements communautaires soient respectés. On dit que l'Angleterre ne joue pas le jeu, mais il y a aussi la Hollande, qui a cassé le marché du textile en achetant les produits en Corée, à Taïvan ou à Hongkong pour les mettre sur le marché européen en changeant simplement les étiquettes.

– Quelles sont les urgences ?

– Harmoniser la TVA. Actuellement, les taux de TVA sont extrêmement différents suivant les pays. Il faudrait ramener le nombre de ces taux à trois : un seul taux pour les produits de grande consommation, un seul pour les produits de luxe et un troisième taux intermédiaire. Il faudrait aussi une définition européenne de la PME ainsi qu'une banque européenne pour les PME. Et une harmonisation des charges sociales. Depuis dix ans, je prône le *salaire intégral, c'est-à-dire le versement* de l'intégralité du salaire à chaque salarié afin que celui-ci acquitte directement ses cotisations sociales. Cette mesure aurait pour conséquence de rendre chaque individu responsable, conscient du coût réel de ses charges. Elle supprimerait tous les conflits entre les entreprises et l'URSSAF et elle éviterait que certaines grosses entreprises se créent une trésorerie noire en pratiquant le chantage aux licenciements qui consiste à dire : *« Moi, j'ai dix mille employés, et si vous m'obligez à payer ma part patronale, je licencie et je ferme. »*

– Vous sentez-vous libéral ?

– Je suis pour une société libérale ordonnée, mais pas pour une société libérale dans laquelle le plus gros tue le plus petit.

– Vous dites que votre liste est antipoliticienne, pourquoi ?

– Je suis un homme-citoyen qui se pose des questions, et le danger, dans ce pays, c'est qu'on délègue le droit de penser à des hommes qui prétendent avoir reçu une éducation pour penser à la place des autres...

– Etes-vous antiparlementariste ?

– Non, les plus antiparlementaristes, ce sont les parlementaires eux-mêmes, parce qu'ils donnent d'eux-mêmes une image de profiteurs, de partisans, de sectaires...

– M. Le Pen ne vous fait-il pas une certaine concurrence chez les travailleurs indépendants ?

– Hélas ! Mais M. Le Pen ne fait que l'amalgame des mécontentements socio-professionnels. Il n'a pas d'idées, il n'a que des arrière-pensées. Je n'aime pas ces discours qui résonnent en bruits de bottes.

– Mais ne tenez-vous pas un discours analogue au sien quand vous affirmez votre mépris pour les politiciens « ringards » ?

– C'est grave que, aujourd'hui, on vote moins pour les idées que pour les apparences. Ce qui me fait peur, c'est de voir que les hommes politiques prennent des conseillers de presse, des conseillers en maintien, en diction, pour devenir des gravures de mode. Quand on manque d'idées ou de conviction, on fait appel à la technique ! Cela me fait penser un peu à ces prostituées qui se maquillent pour vendre leur marchandise : beaucoup de technique mais plus du tout de cœur !

– Pourquoi êtes-vous encore plus dur pour les fonctionnaires que pour les hommes politiques ?

– Parce que, avant, dans nos villes et à la campagne, le percepteur ne faisait pas de cadeau, il défendait l'Etat, et très souvent il était aussi le trésorier du club ou des associations locales. Quand il venait boire le coup au bistro du coin, personne n'avait envie de lui dire : sale fonctionnaire ! Aujourd'hui, on a fabriqué, par l'Ecole nationale des impôts, par l'ENA, par l'Ecole nationale de la magistrature, des robots à visage humain...

– Faut-il supprimer les grandes écoles ?

– Il faut en tout cas les modifier afin d'apprendre à l'administration la réalité du peuple, avec ses peines et ses joies. Il faut réapprendre la vie gauloise ! »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

M. Henri Cartan (Liste Pour les Etats-Unis d'Europe) : pour un pouvoir de décision supranational

La *« citoyenneté européenne »* est au centre des préoccupations de M. Henri Cartan, dont la liste Pour les Etats unis d'Europe soutient la plupart des propositions du rapport Spinelli. M. Cartan a répondu à nos questions.

« Mathématicien mondialement connu, défenseur acharné du respect des droits de l'homme, vous êtes aussi un militant européen convaincu, au point de conduire aujourd'hui une liste Pour les Etats-Unis d'Europe. Y a-t-il un lien entre des compétences, des engagements aussi divers ?

– Personnellement, je ne vois pas de lien, sinon celui entre l'activité de mathématicien et la défense des droits de l'homme : je dois dire que j'ai été conduit à la défense des droits de l'homme, la première fois, pour m'occuper d'un mathématicien, Leonid Pliouchtch. Mais ceci est purement accidentel. Et je ne vois pas de rapport entre ma qualité de mathématicien et mon engagement en faveur de la construction européenne.

– Comment résumer la logique de votre démarche ?

– Pourquoi conduire une liste Pour les Etats-Unis d'Europe ? La raison essentielle qui m'a amené à accepter cette lourde charge, c'est la façon dont a commencé à se dérouler la campagne électorale, d'où l'Europe était manifestement absente. Les partis politiques transformaient cette élection en un débat de politique intérieure hexagonal.

– N'incarnez-vous pas la part de l'utopie dans le débat souvent très terre à terre qui se développe avant le 17 juin ?

– Le débat terre à terre, même au niveau européen, n'est peut-être pas complètement inutile. Mais il faut de l'utopie. Du reste, ce qui est de l'utopie, dans un autre sens, c'est plutôt de croire que l'on peut continuer dans la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Cette situation : une Europe, une Communauté européenne, incapable de prendre aucune décision, sauf avec des années de retard, lorsque toute chance d'efficacité est perdue.

– De toutes les Europes que vous appelez de vos vœux, quelle est selon vous la plus urgente ?

– C'est très difficile... Elles sont toutes aussi urgentes les unes que les autres. Ce qui est urgent, c'est de se donner les moyens de faire un saut qualitatif. Il y a beaucoup de programmes européens, de déclarations. Mais on laisse toujours une chose de côté : le moyen de réaliser. Je crois que nous ne sommes pas utopistes parce que nous nous préoccupons justement de réaliser les choses. Quel est ce moyen de réaliser ? Un pouvoir décisionnel.

» A cet égard, un premier pas décisif serait l'adoption du projet de traité instituant l'union européenne qui a été voté à une majorité massive par le Parlement européen le 14 février et sur lequel jusqu'à présent, la presse a gardé un étrange silence.

– Et de tous les obstacles qui entravent la réalisation de « votre » Europe, quel est le plus difficile à lever ?

– C'est d'admettre que les gouvernements renoncent à une partie de leurs compétences pour les transférer au niveau communautaire. Par exemple, on a institué le système monétaire européen. On a dit : il y a une première étape ; la deuxième viendra dans deux ans. Mais au bout de deux ans, il n'était plus question de passer à la deuxième étape parce qu'elle implique justement que certains pouvoirs passent au niveau communautaire. Il n'est pas dans la nature des gouvernements d'abandonner leurs pouvoirs.

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES | POLITIQUE

VUES DE WASHINGTON

Une noblesse décadente

De notre correspondant

Washington. – Il fallait, il y a peu de temps encore, se rendre sur la côte ouest pour réaliser que les Etats-Unis ne se trouvent pas de l'autre côté de l'Atlantique, mais entre l'Atlantique et le Pacifique, au moins autant à l'est de l'Asie qu'à l'ouest de l'Europe.

Cette réalité géographique est devenue réalité économique et politique depuis qu'en 1980 le volume des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les pays asiatiques du Pacifique a, pour la première fois, dépassé celui du commerce transatlantique. L'écart se creuse, et cette évolution commence à marquer profondément la vision du monde qu'ont les Américains. *« L'Extrême-Orient est en train de devenir le Proche-Occident des Etats-Unis »*, déclarait ainsi récemment le secrétaire d'Etat adjoint M. Kenneth Dam.

L'Europe n'a pas disparu de l'horizon américain. Elle est au contraire partout présente et même de plus en plus... par le biais des croissants et des restaurants français. On est conscient d'une histoire et d'un héritage culturels communs aux racines desquels on aime remonter. On rêve de se rendre en Europe, car les prix sont aussi séduisants que les paysages, et les monuments y sont beaux, la cuisine délicieuse et émouvant le parfum du passé. Les Américains connaissent et adorent la nouvelle cuisine et Saint Laurent, le Ring viennois et Fellini, les canaux d'Amsterdam, la Côte d'Azur, Gérard Depardieu, Benetton et les châteaux bavarois. Soyons justes, ils connaissent aussi l'Exocet (pour cause de Malouines et de Golfe), très vaguement l'Airbus, le TGV et Ariane (qui surprennent), très bien les Mercedes (une sorte de tapis persan) et pas trop mal les Renault, qui ont pour eux le charme qu'avaient jadis les Vespas. Mais de là à s'intéresser à des élections pour une Assemblée européenne dont beaucoup d'Américains ignorent jusqu'à l'existence... Ils ont déjà bien du mal à se passionner pour leur propre élection présidentielle, qui pourtant envahi les médias...

L'Amérique aime l'Europe, mais de cette tendresse cruelle, ironique et agacée que l'on voue à de vieilles cousines qui vivent hors du temps.

« Le gang des quatre »

Volvo, c'est solide, Peugeot c'est extrêmement chic, mais c'est contre Honda et Toyota que Detroit doit se battre. Les défis que cherche à relever l'économie américaine sont ceux de la technologie du Japon et de l'industrialisation foudroyante du *« gang des quatre »* : Taiwan, Corée du Sud, Hongkong et Singapour. L'Amérique n'a pour aucun de ces cinq pays l'attachement sentimental qui la lie à l'Europe, mais elle les craint et les admire d'autant plus que l'esprit d'entreprise, le dynamisme et le tempérament de gagneur sont plus haut placés que jamais sur l'échelle des valeurs américaines. Même l'Allemagne fait très pâle figure avec son combat pour les trente-cinq heures. La réalité des chiffres ajoutée à l'attrait de la nouveauté a fait du *« glissement vers l'Asie »* un phénomène d'autant moins négligeable qu'il se renforce à la fois de la montée en puissance démographique et industrielle de la côte ouest au détriment de la côte est, et d'une crise de confiance politique vis-à-vis de l'Europe.

Certes, l'alliance atlantique a *« tenu bon » dans l'affaire des euromissiles* et l'on s'en félicite à la Maison Blanche, occupée – signe des temps – par une équipe de Californiens. Mais les tentations neutralistes de l'Europe paraissent à Washington trop susceptibles de se développer pour ne pas être durablement prises en compte. L'actuelle politique étrangère de la France et de l'ensemble de l'Europe du Sud est une divine surprise à laquelle on ose encore à peine croire. L'Europe du Nord, en revanche, inquiète réellement, tant on a le sentiment que pèse sur elle l'ombre de l'Union soviétique. Or s'il existe aussi en Asie une grande puissance communiste, la Chine, du moins cette République populaire a-t-elle l'avantage d'entretenir avec Moscou des relations beaucoup plus mauvaises qu'avec Washington.

L'Asie fascine l'Amérique. L'Europe, elle, la lasse. Vue des Etats-Unis, elle tend à se réduire à une noblesse déchue et aux batailles sur les montants compensatoires. *Les caricatures, après tout, ont un côté sain...*

BERNARD GUETTA.

VUES DE STOCKHOLM

Condescendance

De notre correspondant

Stockholm. – Strasbourg ? Pour les *Suédois, qui ne sont pas membres* de la CEE, c'est avant tout le siège du Conseil de l'Europe et de la Commission des droits de l'homme.

Bien peu de Scandinaves savent que la capitale de l'Alsace est aussi le siège du Parlement européen. La plupart ignorent jusqu'à l'existence même de cette Assemblée, souvent confondue avec la Commission de Bruxelles... Quant aux prochaines élections, elles ont été jusqu'à présent totalement oubliées par les médias. Les journaux télévisés des deux chaînes préparent – devoir oblige – de petits reportages qui seront diffusés la veille du scrutin, mais il leur est particulièrement difficile de trouver l'« angle » susceptible de captiver leur public.

M. Anders Hellner, directeur de l'Institut européen à Stockholm, ne sait trop comment faire pour stimuler l'intérêt – telle est sa tâche – des Suédois et des journaux pour les affaires européennes jugées techniques et compliqués. Dans le cas des élections au Parlement de Strasbourg, les choses sont pourtant plus *simples. Mais vaut-il la peine de* consacrer du temps et des pages à une Assemblée disposant de si peu de pouvoirs ?

Les industriels affichent un petit sourire qui en dit long lorsqu'on évoque les travaux des députés de Strasbourg. En revanche, ils examinent à la loupe tous les dossiers traités à Bruxelles, car les échanges commerciaux avec la Communauté sont importants : 49 % de la production suédoise est exportée vers la CEE et 52 % de importations proviennent des Dix. La visite de M. Palme à la Commission européenne à Bruxelles, après sa victoire électorale à l'automne 1982, témoigne de la volonté des Suédois de resserrer encore ces liens commerciaux.

Norvégiens et Suédois sont, somme toute, satisfaits de ne pas faire partie de la Communauté. La Norvège a dit non à l'adhésion, par référendum, en 1972, et ne le regrette pas. La Suède neutre, après avoir recherché vainement un statut de membre associé, a signé un traité de libre-échange qui lui va comme un gant. L'accord lui procure tous les avantages commerciaux, ou presque, et lui évite tous les inconvénients d'ordre politique. D'une façon générale, les Suédois, qui ont tendance à croire qu'ils ont réponse à tout, portent un regard assez condescendant sur l'incapacité des Européens à se mettre d'accord. Certains industriels disent ne pas comprendre pourquoi il est si difficile de réaliser les réductions de production et d'effectifs nécessaires dans la sidérurgie ou la construction navale. Le patron de Volvo, M. Gyllen-Hammar, déclarait publiquement au début du mois de mai, à New-York, devant la chambre de commerce suédo-américaine, que l'Europe ressemblait de plus en plus à *« un continent perdu, protectionniste, introverti et négativiste, où les coûts sociaux des entreprises sont trop élevés »*.

A ses yeux, la Communauté européenne est en grande partie responsable de la situation, et sa *« syncope »*, ajoutait-il, ne serait pas forcément un malheur, car, après une faillite, il y a toujours deux issues : *« La catastrophe ou la construction de quelque chose de neuf sur des bases nouvelles. »* En d'autres termes, si des managers géraient la CEE, celle-ci fonctionnerait mieux... Très sûr de lui, le président-directeur général de Volvo a promis d'essayer de *« sauver l'Europe »*, en compagnie notamment d'autres grands patrons d'entreprises européennes qui ont formé un « groupe de réflexion ». Jusqu'à présent, le seul résultat de leurs cogitations est un projet de construction d'un réseau d'autoroutes express entre la Scandinavie et l'Europe continentale...

Ces personnalités, si promptes à déplorer l'impuissance des Dix, semblent oublier un peu vite que les succès du Conseil nordique ne sont pas non plus extraordinaires. La coopération entre le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et l'Islande a certes permis de régler des problèmes pratiques, de créer un marché libre de l'emploi en Europe du Nord et d'harmoniser les différentes législations sociales, mais tous les grands projets de coopération industrielle ont jusqu'ici échoué. Le plan d'union douanière, le rapprochement entre Volvo et la Norvège ont, par exemple, capoté. Et les sessions annuelles du Conseil nordique, sorte de Parlement où chaque parti désigne ses représentants, sont plus connues pour leurs joyeuses soirées que pour l'efficacité politique de leurs travaux...

ALAIN DEBOVE.

● *Scission de l'opposition au conseil municipal de Belfort.* – Le conseil municipal de Belfort, que dirige M. Jean-Pierre Chevènement (PS), vient d'accepter de modifier son règlement intérieur pour permettre la constitution d'un nouveau groupe politique ne comprenant que deux élus. Cette décision fait suite à l'exclusion du groupe d'opposition de deux conseillers municipaux, M. Bernard Beauseigneur, président départemental du RPR, et Mme Mireille Girault, secrétaire de ciconscription de ce mouvement.

Depuis plus d'un an, M. Beauseigneur était en conflit avec ses colistiers des municipales de 1983, qui lui reprochaient de ne pas se conformer à la règle de discipline de vote érigée par M. Pierre Bonnef, ancien maire, chef de file (non inscrit) du groupe d'opposition.

M. Beauseigneur avait déjà été suspendu l'été dernier de ses responsabilités au sein du RPR, où M. Michel Bidaux, conseiller général, a été désigné comme chargé de mission pour reprendre en main la fédération départementale. – *(Corresp. part.)*

M. Hernu répond à « L'Humanité » au sujet de l'hélicoptère franco-allemand

Commentant le récent accord conclu entre la France et l'Allemagne fédérale sur la construction en commun d'un nouvel hélicoptère de combat (*le Monde* du 30 mai), le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a déclaré, vendredi 8 juin, que *« la coopération en matière d'armements contribue à l'indépendance de notre politique de défense et préserve nos capacités industrielles et technologiques ainsi que les emplois de l'industrie française »*. *« Ce programme*, a-t-il ajouté, *sera conduit par un comité directeur paritaire. Une répartition équilibrée des travaux sera assurée entre les avionneurs, les motoristes et les équipementiers des deux pays »*.

Le ministre de la défense répondait *ainsi implicitement* aux critiques de *l'Humanité* du 6 juin selon lesquelles l'accord était *« un véritable marché de dupes »*, susceptible de bénéficier à l'Allemagne fédérale et d'*« affaiblir »* l'indépendance de la France (*le Monde* du 8 juin).

LE « PÈLERINAGE » DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SOLUTRÉ

« Il faut que la majorité se tienne à carreau... »

affirme M. François Mitterrand

De notre envoyé spécial

Mâcon. – M. François Mitterrand a gravi, le dimanche 10 juin, comme chaque dimanche de la Pentecôte depuis la fin de la guerre, le rocher de Solutré, près de Cluny (Saône-et-Loire), commune dans laquelle résidaient M. et Mme Gouze, parents de Mme Danielle Mitterrand. Le chef de l'Etat, Pataugas aux pieds, pantalon et veste de toile marron, casquette de marinier à la Helmut Schmidt, était accompagné de MM. Charles Hernu, ministre de la défense, Jack Lang, ministre de la culture, Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, Roger Hanin, tous habitués de ce « pèlerinage ». Au terme d'un repas qui a rassemblé sa famille, celle de son épouse, leurs amis, dans un restaurant de Solutré, M. Mitterrand a suivi à la télévision les trois derniers sets de la finale de Roland-Garros, puis a rencontré les journalistes présents.

Interrogé sur les sondages et la situation politique de la majorité, le chef de l'Etat a répondu : *« Il faut que la majorité se tienne à carreau (...). L'opinion se lasse de cette France à 50-50. Les Français aiment bien changer de mode d'existence politique. La majorité a des progrès à faire pour rester la majorité. Dans les sondages, les Français votent contre la tempête, mais cela ne veut pas dire qu'ils voteront contre le capitaine du navire (...). J'ai une propension à aimer les situations difficiles. Je suis gâté. Je gérerai cette situation. Je m'en occuperai moi-même. »*

A propos des élections européennes, il a ajouté : *« Une majorité législative qui ne gagne pas des élections intermédiaires, c'est une majorité qui se trouve en péril. Mais elle reste la majorité. Il faudra que ceux qui sont en jeu y réfléchissent. »* Interrogé sur la « longévité » de M. Mauroy à l'hôtel Matignon, le chef de l'État a estimé qu'un premier ministre pour cinq ans, durée d'une législature, *« ce serait un bon chiffre »*, mais que l'on *« n'y arrive pas toujours »*. *« Le premier ministre*, a-t-il dit, *a beaucoup de qualités, beaucoup de mérite, beaucoup de courage et de sensibilité. Il travaille beaucoup. Il n'est pas facile d'en trouver un qui ait autant de qualités. Mais il y en a, je l'espère »*. M. Mitterrand juge normal que, *« au bout de trois ans, on s'use »*. Mais, a-t-il dit, évoquant les départs de premiers ministres, *« le purgatoire n'est jamais très long dans la politique française vis-à-vis de l'opinion, pour peu que les capacités de l'homme soient reconnues. »* M. Mauroy, selon lui, *« mérite la considération des Français plus qu'ils ne la lui accordent actuellement »*.

L'opposition, quant à elle, *« s'en prend aux personnes »*, a estimé M. Mitterrand, qui, *« parce qu'il a beaucoup ferraillé »* lorsqu'il se trouvait dans la même situation, pense être à même d'apprécier la différence. *« Leurs polémiques*, a-t-il dit, *c'est des injures. »* A propos de M. Jean-Marie Le Pen, M. Mitterrand a remarqué : *« Toutes les violences employées pour que ce parti* [le Front national] *ne s'exprime pas sont répréhensibles. »* A propos de la manifestation organisée le 24 juin par les défenseurs de l'enseignement privé, il a déclaré : *« Le projet de loi ne menace pas l'existence de l'école privée (...). La raison l'emportera. On est encore dans la phase des passions, on devrait en sortir »*.

Le « problème Sakharov »

M. Mitterrand a également évoqué les thèmes suivants :

● *Son prochain voyage à Moscou : « Le problème Sakharov m'a beaucoup intéressé, et j'aimerais pouvoir lui être utile »*. M. Mitterrand n'a pas eu, a-t-il dit, d'*« hésitation »* sur l'utilité de ce voyage. Mais, a-t-il ajouté, *« je le fais quand je le juge bon. Je veux le faire à bon escient, à Moscou comme ailleurs. On respecte la politique de la France (...) Le problème, ce n'est pas d'y aller ou de ne pas y aller. C'est de savoir dans quel état d'esprit on y va. L'Union soviétique sait qu'il y a des conditions sur la sécurité et l'équilibre en Europe sur lesquelles je ne passe et ne passerai pas »*.

● *L'Europe : « Personne n'a dit que le rapport Spinelli* (projet d'union politique européenne) *est à prendre ou à laisser. C'est un bon projet pour réaliser l'union politique de l'Europe, un travail sérieux. J'ai donc approuvé son inspiration. J'approuve de nombreuses dispositions, pas toutes (...) Je ferai à Fontainebleau des propositions politiques qui permettront d'alimenter les discussions de la Communauté. »*

● *La Corse : « Cela ressemble beaucoup à une vendetta. »* Le gouvernement français *« a obtenu l'extradition de Leccia)* et on l'accuse, ce gouvernement, d'être compromis dans l'affaire Orsoni. Il y a là, a noté M. Mitterrand, une contradiction. *« J'aperçois, dans cette exécution*, a-t-il dit, *un aspect de vengeance de groupe à groupe, de famille à famille. »* Interrogé, d'autre part, sur une éventuelle dissolution de l'assemblée régionale, le chef de l'Etat a répondu : *« Si elle ne peut pas gérer ses compétences, il faudra bien que cela finisse comme ça. (...) La situation présente ne peut pas durer. »* M. Mitterrand est favorable à l'application d'un seuil (5 %) pour être représenté à l'assemblée régionale : *« C'est une réforme que je crois utile. »*

● *La loi électorale : « Je vais m'y mettre. Il est bon que cela soit discuté, adopté pendant la première session de 1985 du Parlement. »* Ce projet se situera sur *« un fond de décor de proportionnelle »*. Il s'agira de faire *« une loi honnête pour que les gens s'y reconnaissent »*.

● *Les prélèvements obligatoires :* le respect de l'engagement de M. Mitterrand de les faire baisser d'un point en 1985 ne se traduira pas par une hausse des cotisations sociales, ni par une diminution des prestations, a-t-il assuré. M. Mitterrand a ajouté : *« Qui se plaindrait d'une baisse des impôts ? »*

● *Les lois Auroux :* interrogé sur la nature des mesures susceptibles d'engager la France dans la voie d'une *« nouvelle harmonie sociale »*, dont il avait parlé à Angers (*le Monde* du 24 mai), M. Mitterrand a déclaré : *« Pourquoi pas encore de bonnes lois Auroux ? On n'a pas épuisé ce que l'on pouvait faire sur le plan social. »*

J.-Y. L.

Un constat d'évidence

Attention, la majorité est en danger ! C'est ce que M. Mitterrand a dit aux dirigeants de celle-ci, dimanche à Solutré (Saône-et-Loire). Certes, l'observation n'est pas très originale et ne surprend donc pas. Mais elle est inhabituelle dans la bouche d'un président de la République. Et elle vaut avertissement public.

M. Mitterrand a insisté sur le fait qu'une majorité *« qui ne gagne pas les élections intermédiaires »* se trouve *« en péril »*. Bien qu'elle soit encore majoritaire jusqu'en 1986, la gauche a quelques *« progrès à faire » pour le rester au-delà de cette date :* M. Mitterrand a invité *« ceux qui sont en jeu »* à méditer sur ce constat.

Le succès de 1981 sur M. Giscard d'Estaing fournit les bases de cette réflexion. L'opposition de gauche avait construit sa victoire – retardée par la rupture de l'union en 1977 et sa sanction immédiate, l'échec aux législatives de 1978 – sur ses conquêtes municipales de 1977, qui traduisaient elles-mêmes une poussée électorale constante depuis les législatives de 1973. L'opposition de *droite, aujourd'hui, pratique de* même. Elle s'est ébrouée aux cantonales de 1982, réveillée majoritaire aux municipales de 1983, et elle s'apprête à la victoire aux élections européennes du 17 juin. Bref, la majorité de gauche ne peut pas faire moins que de *« se tenir à carreau »*, comme dit M. Mitterrand.

La direction du parti communiste y est invitée plus que toute autre. M. Mitterrand fait mine de croire que les députés du PCF ne seront pas trop difficiles lorsqu'il s'agira d'approuver, à l'Assemblée nationale, le projet de budget pour 1985. On ne lui a pas fait part, dit-il, d'intentions *« homicides »* sur ce sujet. *« Qui se plaindrait d'une baisse des impôts »* – résultat du contrat passé avec les Français sur la diminution d'un point, en 1985, des prélèvements obligatoires ? M. Mitterrand ne veut pas se souvenir que *l'Humanité* considère cette mesure comme un gadget, un trompe-l'œil.

La direction du parti socialiste, pour sa part, s'efforce de se « tenir à carreau ». Du moins pour l'instant, puisqu'elle a reporté ses débats internes au-delà du 17 juin. Selon M. Mitterrand, M. Jospin conduit une *« bonne »* campagne européenne, et le premier secrétaire du PS paraît estimer que cette tentative de mobilisation donne à son parti – et sans doute à lui-même – un élan pour les élections législatives de 1986.

Quant au premier ministre, M. Mitterrand aurait bien aimé le garder cinq ans, le temps d'une législature. Ce serait idéal, mais trois ans, ça use, admet le chef de l'État, aussi *« courageux, travailleur, méritant »* que l'on soit. M. Mauroy, selon lui, mérite plus de considération que les Français ne lui en accordent. Mais voilà, les Français ne lui en donnent qu'au compte-gouttes.

En pressant les dirigeants de la majorité de s'inquiéter de l'avenir de la gauche, M. Mitterrand exprime non seulement l'évidence du péril, mais aussi les limites de son engagement personnel. Le chef de l'État a placé tout son poids dans l'exécution d'une politique d'austérité, *« nécessaire »*, et dans la réussite espérée de la modernisation industrielle. Les Français, a-t-il souvent répété, jugeront sur pièce de sa volonté, des revers subis ou des succès enregistrés, et ils verseront leur conclusion à son bilan personnel. M. Mitterrand paraît considérer que cela ne suffit pas, qu'il ne sera pas seul capable de gagner la bataille politique. Que vaut, pour l'instant, l'engagement de quelques-uns dont la cote de confiance dans l'opinion est franchement médiocre ? Le président de la République lui-même est parfois contraint de se « tenir à carreau ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Eisenhower, Montgomery, de Gaulle.* – On fait remarquer à l'Élysée que M. François Mitterrand, dans son discours d'Utah Beach (*le Monde* du 8 juin), lors des cérémonies officielles du 40e anniversaire du débarquement en Normandie, a *cité les noms des officiers organisateurs* de l'opération, le général Eisenhower et le général Montgomery. Le général de Gaulle ne faisait pas partie de ces chefs militaires. C'est pourquoi, précise-t-on, son nom n'a pas été cité.

Une élection cantonale

AUDE : canton de Ginestas (2e tour).

Inscr., *8 589* ; vot. *5 597* ; suffr. expr. 5 244. MM. Palancade, PS, 3 718, *ÉLU* ; Poussac, RPR, 1 526.

[Avec 70,90 % des suffrages exprimés, M. Jean Palancade, socialiste, l'emporte sur son adversaire de l'opposition, M. André Poussac, RPR. Cette élection ne faisait guère de doute, quatre candidats de la majorité ayant, au premier tour, recueilli ensemble 81 % des suffrages.

M. Palancade remplace Michel Bernard, conseiller général socialiste, décédé le 1er mai dernier. Au premier tour, le 3 juin, M. Palancade était arrivé en tête avec 2 728 voix (48,74 % des suffrages exprimés), devant MM. Rouch, PC, 1 081 voix (19,31 %) ; Poussac, RPR, 1 063 voix (18,99 %) ; Amphoux (div. g.), 590 voix (10,54 %) et Lauduique, MRG, 134 voix (2,39 %). Il y avait eu 8 588 inscrits et 5 788 votants.]

Le Monde

ECONOMIE

LE PREMIER SOMMET DU COMECON DEPUIS TREIZE ANS

Moscou va demander plus d'autarcie

LE moins qu'on puisse dire est que ce sommet du COMECON était attendu : cela fait treize ans que les plus hauts responsables des pays membres, c'est-à-dire les chefs de parti, ne s'étaient pas réunis pour parler du COMECON, quatre ans que le Roumain Ceausescu a lancé ses premiers appels en faveur de la réunion d'un sommet, trois ans que Leonid Brejnev a officialisé l'idée, et deux ans au moins que se multiplient les déclarations sur les « préparatifs ».

L'affaire a tant traîné qu'on en vient, paradoxalement, à se demander pourquoi ce sommet impossible *finit par se tenir*. Peut-être parce que reculer à nouveau l'échéance, alors que le Conseil d'assistance économique mutuelle, créé en 1949 pour contrer le plan Marshall, fête son *trente-cinquième anniversaire*, aurait vraiment paru consacrer un échec. Peut-être aussi parce que M. Tchernenko, non content de bander toujours plus ses muscles pour impressionner l'Occident, souhaite aussi montrer qu'il tient ses propres « partenaires » bien en main.

Ce n'est évidemment pas par hasard que la réunion se tient à Moscou (la précédente, en 1971, avait eu lieu à Sofia). On aurait pu penser que le choix se porterait sur Varsovie, puisque, selon l'ordre normal, c'est dans la capitale polonaise qu'aurait dû se tenir la session annuelle du COMECON (en présence des chefs de gouvernement), session qui pourrait être couplée cette année avec le sommet proprement dit. Mais un tel honneur se mérite, et la Pologne du général Jaruzelski n'en est pas encore là.

Logiquement, si l'on tient compte du style imprimé par les actuels dirigeants du Kremlin à leur politique extérieure, le sommet devrait être l'occasion de prononcer à nouveau *de fortes* paroles à l'adresse de l'Occident, et surtout de dénoncer avec plus de vigueur que jamais la politique du président-candidat Ronald Reagan – en particulier sur le terrain strictement économique. A Budapest, on faisait pourtant valoir récemment que le projet de résolution n'irait pas dans le sens de la « confrontation ». Mais chacun des participants pourra imprimer un ton particulier à son propre discours. Et il semble que le sommet soit appelé à adopter deux résolutions séparées, l'une politique, l'autre économique.

C'est ce deuxième volet qui est le plus attendu, mais il paraît exclu qu'il réponde aux principales questions qu'ont soulevées, au cours des dernières années, les différents partenaires est-européens. *« La situation ne s'y prête pas »*, comme on dit à Budapest. Les affaires internes du COMECON sont toujours soigneusement voilées aux regards extérieurs (on appelle cela *« l'harmonisation de l'information »*), mais ses problèmes majeurs sont malgré tout assez bien connus, du moins dans leurs grandes lignes.

● *L'intégration économique*, dont le principe a été posé dès 1969 et confirmé en 1971, ne s'est pas réalisée comme prévu ni pour ce qui est de la répartition des tâches ni même pour une simple coordination des différents plans économiques. C'est là une préoccupation majeure des Soviétiques, rejoints en cela, semble-t-il, par les Tchécoslovaques. C'est aussi ce à quoi M. Ceausescu s'est longtemps opposé, par souci d'indépendance. Pourra-t-il maintenir sa position, alors qu'il vient déjà de s'offrir un beau geste d'insubordination en refusant de suivre Moscou dans son boycott des Jeux olympiques ?

La Roumanie, avec son économie en piteux état, est très demandeuse *dans un autre domaine*, celui de l'énergie et des matières premières. Il est probable que l'harmonisation des politiques économiques, et même l'intégration, seront largement évoquées à Moscou, au moins en paroles.

● *Les livraisons d'énergie et de matières premières* : tous les pays de l'Est sont demandeurs, et si les Roumains font plus de bruit que les autres, c'est parce qu'eux seuls doivent acquitter tous leurs achats de pétrole soviétique en devises. Les Soviétiques, eux, sont de plus en plus réticents. Leurs livraisons ont baissé au cours des dernières années, tandis que les prix de leur pétrole montaient, au point d'être en passe de devenir supérieurs à ceux pratiqués sur le marché mondial.

Même les Bulgares

De plus, les Européens de l'Est ne sont avisés que très tard des quantités que l'URSS consent à leur livrer chaque année, au point que lors de la session de Berlin-Est, en octobre dernier, même les Bulgares se sont plaints à mots couverts de l'irrégularité de ces fournitures. Sur ce point, il semble que les progrès puissent être enregistrés, mais sous réserve que les « petits » pays acceptent les conditions soviétiques : investir massivement dans l'industrie d'extraction soviétique, étant *bien entendu qu'en dernier ressort* Moscou pourra toujours user du formidable moyen de persuasion que constituent les robinets de pétrole et de gaz, sans parler des centrales *nucléaires qui exportent du courant* électrique.

● *Les prix*. – Là encore, les pays *de l'Est qui exportent* des produits alimentaires et des machines sont demandeurs. Au cours des dernières années, les termes de l'échange se sont considérablement dégradés à *leur détriment* (de plus de 50 % selon certaines estimations).

C'est particulièrement vrai pour les prix agricoles, mais dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, les pays socialistes sont *divisés* : seuls les exportateurs nets de produits agricoles (Hongrie, Bulgarie) poussent carrément dans ce sens, même si à Budapest on veut croire qu'à terme l'intérêt bien compris des Soviétiques est aussi de permettre une hausse des prix. Certains progrès sont possibles, car les prix actuels ont permis à Moscou d'accumuler des bénéfices considérables, mais qui ne lui servent pas à grand-chose, sinon là encore, à « tenir » des partenaires endettés à son égard.

● *L'aide aux pays les moins développés*, qu'ils soient membres à part entière, comme Cuba ou le Vietnam, ou simples associés : régulièrement, l'URSS tente de se décharger au maximum de ce fardeau – d'où elle tire d'évidents avantages stratégiques – sur ses alliés. Il semble que la Tchécoslovaquie soit particulièrement mise à contribution, mais même un pays comme la Pologne doit dépenser discrètement des sommes considérables pour « aider » Cuba.

D'autres problèmes, fondamentaux, affectent le fonctionnement du COMECON, mais ceux-là n'ont à peu près aucune chance d'être réglés. Cela fait quinze ans, par exemple, que les Hongrois, et – à l'époque – les Polonais, suggèrent une révision radicale du système des échanges, marqué par un extraordinaire manque de souplesse. En effet, ces échanges s'effectuent en une monnaie plus théorique que réelle, le rouble transférable, qui dissimule en *fait de simples* accords bilatéraux de troc. Et les achats de produits nobles (« durs », comme on dit dans le jargon en vigueur), c'est-à-dire qui peuvent trouver preneur en Occident, se font en devises fortes, ou plus précisément en échange d'autres produits « durs », le solde étant réglé en devises.

La solution prônée par les Hongrois était que tout ce commerce se fasse en devises, ou, ce qui revient à peu près au même, que le rouble, dit transférable, devienne convertible : mais cette idée apparemment simple, seule susceptible de donner au *COMECON* une quelconque ressemblance avec le Marché commun, soulève des problèmes apparemment insurmontables et de très fortes réticences soviétiques.

Une énorme disproportion

L'URSS pourrait, par contre, faire progresser ses propres exigences, déjà *formulées* par le premier ministre, M. Tikhonov, à Berlin-Est : une amélioration de la qualité des produits que lui fournit l'Europe de l'Est, souvent tentée *dans le passé*, et en raison des prix pratiqués, d'écouler sur le marché soviétique des « coucous » invendables ailleurs.

Les Soviétiques souhaitent aussi une *meilleure mise en* commun des innovations technologiques : avec pour objectif avoué une moins grande dépendance vis-à-vis de l'Occident. Ce thème pourrait d'ailleurs *être l'un des leitmotive du sommet*, d'autant qu'il est aussi politique qu'économique.

Il ne s'agit pas seulement de technologie, mais aussi de dettes et *même de commerce* déjà tous les pays de l'Est contractent au maximum leurs importations occidentales et ont pu réduire le montant global de leurs dettes. L'exemple de la Pologne de M. Gierek sert de repoussoir utile, d'autant que le général Jaruzelski s'applique à voir dans cette politique d'ouverture excessive vers l'Ouest l'une des causes de la crise de son pays.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 10.)

LA PRÉSIDENCE DU CCF

En attendant le quatrième...

LA *non-reconduction* des mandats des présidents du Crédit commercial de France et de la Banque Worms ferait sourire si elle n'était au fond dramatique. En l'espace de trois ans, c'est-à-dire depuis mai 1981, ces deux établissements ont connu trois présidents différents, et la communauté bancaire *internationale s'interroge* avec l'ironie qu'on devine pour savoir à quelle date interviendra la nomination des quatrièmes. Passe encore peut-être pour la *Banque Worms, dont l'activité* internationale est relativement limitée. Par contre, le départ du CCF de M. Daniel Deguen paraît incompréhensible à l'étranger.

Bien que de taille moyenne, l'établissement des Champs-Élysées occupe une place de pre*mier plan sur l'euromarché. Son* président était parvenu à se faire connaître et apprécier hors des frontières de l'Hexagone, ce dont très peu de ses confrères français peuvent se vanter. Il y a à peine quinze jours qu'il recevait à Londres l'immense colonie bancaire installée dans la City. Celle-ci était impressionnée par son *ouverture d'esprit et sa grande* gentillesse. Cette dernière qualité, qu'on rencontre couramment auprès des eurobanquiers anglo-saxons, est rare chez les Français.

Il faut des années pour apprendre à connaître une banque et mener à bonne fin une politique de développement dans ce domaine. L'expérience du CCF, *qui vient encore de diriger*, pendant les trois premiers mois de cette année, 2 milliards de dollars d'émissions internationales (s'assurant ainsi la trente et *unième place dans le monde*), ne date pas d'aujourd'hui. On peut aussi considérer cet établissement comme le véritable fondateur du marché de l'eurofranc.

Si la présidence d'une banque *française* est devenue un poste politique, on peut sérieusement s'inquiéter sur *l'avenir de l'industrie* bancaire de ce pays. Une des toutes premières de la planète.

CHRISTOPHER HUGHES.

POINT DE VUE

LA RÉFORME DU DROIT DES FAILLITES

Un palliatif plus qu'un remède

par ALBERT CHASSAGNON (*)

Les sénateurs doivent se prononcer après le week-end de la Pentecôte sur le second volet de la réforme du droit des faillites qui unifie notamment la procédure de règlement judiciaire (le Sénat préférerait l'expression de « redressement judiciaire ») pour les entreprises en difficulté. Pas moins de trois cent soixante-dix-sept amendements ont été déposés par eux la semaine dernière. Le projet de loi de M. Badinter devra venir en seconde lecture devant l'Assemblée nationale.

Sans faillites, moins de chômeurs. Alors, supprimons la faillite ! Las, c'est déjà fait depuis 1967, terme à l'époque banni du code de commerce. Désormais, les entrepreneurs *incapables de payer n'ont plus été* déclarés en faillite, mais en « règlement judiciaire » ou en « *liquidation* de biens ». Cependant, si le mot a changé, la « chose », c'est-à-dire la défaillance à laquelle il s'appliquait, elle, est restée. Mince progrès.

Hormis pouvoir transformer le passif en actif, seule véritable réforme, comment faire mieux et améliorer l'actuelle législation ?

C'est l'objet des projets 540 et 541 *adoptés* le 10 *avril en première* lecture par l'Assemblée nationale et sur lesquels viennent de délibérer les sénateurs.

A la place du « règlement judiciaire » et de la « suspension provisoire des poursuites » de 1967, abrogés, est instituée une procédure unique, encore appelée « règlement judiciaire », comportant d'ailleurs un processus simplifié pour les firmes employant moins de cinquante salariés, lesquelles représentent plus des *neuf dixièmes de l'ensemble*.

Dès le jugement déclaratif, une période d'observation s'ouvre pour *permettre l'élaboration* d'un « plan de redressement », soit par continuation de l'entreprise, soit par cession globale ou *partielle*. A défaut, il est procédé à la « liquidation ».

L'exposé des motifs est *harmonieux*. L'article premier énonce clairement le principe fondamental qui est de *« permettre le redressement de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif »*. Qui n'y souscrirait ?

Toutefois, face à une réalité quotidienne complexe et particulièrement *ardue*, *n'est-ce pas là une mission* impossible impartie aux deux cent trente-cinq articles soumis au Parle*ment, puisque la cessation des paie*ments n'est que la constatation d'un échec économique dont on ne peut que limiter les dégâts et qu'il est difficile de transformer en succès.

La législation de 1955, déjà teintée d'éternité et qui bouleversait le régime traditionnel, n'aura eu que douze ans de vie. Celle de 1967, qui se voulait tout aussi définitive, moins de vingt ans.

C'est dire que la maladie est difficile à guérir. La mortalité est toujours la *même, et ce*, malgré l'intervention de plus en plus grande de l'État, souvent *d'ailleurs* bien avant la *phase* judiciaire. L'injection de morphine, en ce domaine sous forme de monnaie, n'est toujours pas curative, mais bien au contraire, fréquemment *néfaste pour les entreprises* concurrentes, incapables de *résister* à des coûts de revient artificiels qui, à *leur* tour, plongeront, fortifiant ainsi un cycle infernal, pourtant à éliminer.

Eviter si possible la fermeture et cette préjudiciable réaction en chaîne pour la collectivité, c'est, ainsi que le précise l'exposé des motifs de la nouvelle législation, *« donner les moyens d'assurer leur survie lorsqu'elles sont viables »*.

Quels sont alors ces *moyens* accrus ?

Autrement dit, si quelque chose *d'utile peut encore être fait, il faut* que le législateur apporte la panoplie thérapeutique nécessaire à cette fin, *en fournissant* la possibilité de traitements appropriés, sans attendre l'agonie.

Un principe fondamental est dégagé : la sauvegarde d'une cellule économique viable.

C'est la reconnaissance nécessaire d'un fait et la fin d'une hypocrisie puisque *les concordats sont de* moins en moins nombreux, que les créanciers, même privilégiés, sont de *moins en moins remboursés* et que les cessions à forfait, imposées par les réalités et l'Etat, à prix symboliques, *sont devenues une exigence* des faits.

A ce sujet, il convient de rappeler *qu'à défaut le résultat serait le même* pour les *créanciers*, car la fermeture, par l'arrêt d'activité, entraîne l'ame*nuisement* des actifs et l'aggravation considérable du passif. En plus, c'est une source de débouchés tarie pour le fournisseur créancier. La plupart *du temps, le débat se limite à la* détermination des aides financières exceptionnelles à accorder par la puissance publique au « repreneur » en sus de l'insignifiant prix d'acquisi*tion, sur lequel elle a pesé, mais* l'opération comporte en revanche le *maintien* d'un nombre d'emplois en harmonie avec la structure de la cellule économique conservée par un nouveau propriétaire.

La mise en œuvre de ce principe requiert *des moyens techniques* appropriés, d'abord dans la première phase de survie, dès la survenance du jugement d'ouverture de la période d'observation, puis lors de la *phase* de consolidation ultérieure, le délai idéal entre les deux devant, *dans l'absolu, être le plus* court possible, ce qui n'est pas facile, bien que le facteur temps soit toujours primordial.

La survie immédiate

Dans une première *étape*, pour *favoriser la survie immédiate*, il faut, pour éviter la fermeture, donner à *l'entreprise les moyens de supprimer* une série de contraintes techniques, sinon la seconde phase sera inaccessible. Ces contraintes se situent au niveau des *fournisseurs* au sens large (vendeurs, sous-traitants, bailleurs, banquiers, etc.), des clients, du per*sonnel et des propriétaires*.

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels.

La balance doit alors pencher en faveur de l'entreprise en difficulté, car c'est dans cette période qu'elle doit être spécialement aidée.

Vis-à-vis des fournisseurs, c'est, par exemple, interdire la reprise des biens livrés, supprimer les droits de rétention, les mesures d'exécution, *les possibilités de résiliation*, *le cours* des intérêts, etc.

Sur ces points, le projet n'apporte *pas grand changement, de sorte que* l'entreprise, à partir du moment où elle a en fait perdu la maîtrise de ses *affaires*, acceptera de plus en plus de clauses de réserve de propriété, donnera ses biens en garantie pour obtenir de nouveaux crédits, et mobilisera ses dernières ressources en recourant à toutes *les facilités données par* la loi Dailly de janvier 1981 (mobilisation des créances pour les clients).

Aussi, lors du début de la période d'observation, même le gel des *dettes risque d'être insuffisant pour* procurer la trésorerie nécessaire à la poursuite de *l'exploitation* qui exige, cette fois, des paiements comptants. Des mesures destinées à favoriser le *crédit, en marche normale*, deviennent donc néfastes lors de la crise *qu'elles ont d'ailleurs contribué à* masquer. Pourquoi ne pas supprimer la validité des clauses de réserve de propriété vis-à-vis des entreprises en règlement judiciaire, et en permettre *l'application pendant cette période* ?

Si l'entreprise vient devant le tribunal vidée d'une partie de sa substance, rien ne sera possible. De telles mesures auraient d'ailleurs en amont *des effets salutaires sur la sélectivité du crédit*, le fournisseur ne vendrait plus sans souci de solvabilité et l'effet d'anticipation accélérerait valablement une prise de conscience *souvent* trop tardive.

Vis-à-vis des clients, aucune clause ne devrait pouvoir empêcher l'exécution des contrats en cours, dans la mesure où, évidemment, les *marchés* sont *normalement* continués. En ce sens, le projet apporte les *innovations nécessaires*.

Vis-à-vis du personnel, les effectifs *excédentaires* doivent pouvoir être allégés sans retard si les perspectives économiques l'exigent. Sur *ce point, le projet de loi soumet* les licenciements à l'autorisation du juge-commissaire, mais préalablement à sa saisine est prévu le recours aux formalités de droit commun, à *l'intérieur desquelles le délai d'avis* dont dispose l'autorité administrative est fixé à dix jours à compter de la *date d'envoi du projet* de licenciement. Ces retards aggraveront la situation financière de l'entreprise, d'autant que le règlement des salaires courus entre le jugement et *la notification n'est pas à la charge* des assurances des salariés contre le risque de défaut de paiement prévu à l'article 132.

Il est, bien sûr, indispensable que le personnel soit consulté, mais le *facteur temps* est essentiel, dans l'intérêt même de la poursuite d'activité.

Vis-à-vis des propriétaires de l'entreprise, qui en appréciant souvent mal l'état de dégradation créent des blocages à une reprise pour des tiers, il faut pouvoir agir vite, sans spoliation, par voie d'augmentation de capital ou de transfert d'actions imposé à dire d'expert, objectif réa*lisé par le projet de loi*.

Plus ou moins allégée de ces contraintes, l'entreprise doit continuer son activité pendant la période d'observation. Pendant quel délai et *comment* ?

Trois mois, renouvelables une fois et exceptionnellement prolongés, à la seule demande du procureur, pour six mois. Il faut évidemment mettre des *bornes dans le temps, mais* la vie économique se joue des rigidités, et chaque exploitation est *différente*, notamment en fonction de sa structure, de son objet et de son marché. L'idéal est d'adapter le délai à la situation, mais il y a évidemment un *risque de laxisme* découlant des interventions de tous ordres engen*drées par la période de crise*. Peut-être faudrait-il quand même prévoir une soupape exceptionnelle de sécurité, laissée à l'appréciation des tribunaux qui ont à en juger. Mais celle-ci *n'est pas prévue par le texte*.

Exploitation directe ou indirecte, par voie de location-gérance ? Le principe est la poursuite de l'exploitation directe, mais si celle-ci s'avère *impossible*, faute de trésorerie et, le plus souvent, faute de crédibilité. *faut-il alors refuser cette ultime possibilité si elle est* objectivement examinée par les *autorités concernées* ? Or l'article 41 considère la location-gérance comme une exception réservée aux *entreprises* dont la disparition serait de nature à causer un *grave trouble à l'économie nationale*.

La consolidation

N'est-ce pas excessif de créer une inégalité, confinant au privilège, au détriment des entreprises moyennes, puis d'ordonner une fermeture impo*sée par un texte, si l'on peut s'en dis*penser ? Il paraît plus normal de laisser aux tribunaux, en liaison avec les parquets, chargés de la tutelle des entreprises, la responsabilité d'apprécier *le caractère sérieux de la* formule proposée. La rigidité de l'objectif ne doit pas supprimer la *souplesse d'application sur le terrain*.

Cette période d'observation doit assurer la survie et, en même temps, *préparer si possible la sortie du tunnel* que constitue le plan de redressement.

Deux *issues sont prévues* : la continuation de l'entreprise, assortie ou non de cession partielle, ou la cession.

La première est la poursuite de l'exploitation par l'entreprise, avec *les anciens propriétaires* ou de nouveaux actionnaires, dont l'entrée est largement facilitée par le nouveau texte, ce qui est essentiel.

C'est alors qu'interviennent les modalités *nouvelles* d'apurement du passif prévues à l'article 75, nécessaires mais insuffisantes. Le tribunal pourra désormais imposer au-delà de trois ans, des délais uniformes à tous *les créanciers, publics et privés, ce* qui constitue une innovation. Cependant le projet lui refuse le pouvoir d'imposer des remises, ce qui pourtant faciliterait largement les solutions internes de reprise, sans pénaliser les créanciers, puisque, à *défaut*, *ils risquent de percevoir encore* moins. Mieux vaudrait être plus réaliste et conférer le pouvoir d'imposer aux créanciers non privilégiés des réductions de créances en fonction *des possibilités de paiement*. Le résultat serait finalement moins mauvais et pour l'entreprise et pour les créanciers. Que de difficultés longues et onéreuses de transfert de propriété seraient alors supprimées. Tel serait bien le pivot d'une nouvelle *législation mais le texte ne fait que la* moitié du chemin.

En ce qui concerne la cession de l'entreprise, qui constitue une innovation indispensable, le mécanisme *d'offre, nouveau, est susceptible* d'amélioration afin de ne pas rejeter systématiquement de meilleures propositions par excès de formalisme.

En définitive, plus qu'un prétexte, *la réforme* du régime de la cessation de paiements est bien une nécessité technique destinée à limiter les *dégâts économiques et sociaux, en* visant à mieux sauvegarder un potentiel viable.

Mais même une plus grande efficacité de traitement ne transformera pas miraculeusement en succès l'échec économique qu'est la faillite et ne pourra qu'en atténuer les *conséquences, dans la mesure du* possible.

Aux législateurs d'unir leurs compétences pour *que – ce qui est le* propre d'une bonne loi – le texte ne puisse être l'objet de trop nom*breuses interprétations jurisprudentielles* car, en la matière, l'incertitude sur la validité des multiples décisions *à prendre serait particulièrement* funeste et irait à l'encontre du but.

(*) *Administrateur provisoire* près le tribunal de commerce de Paris.

LA CONFÉRENCE

UNION SOVIÉTIQUE

L'effet Andropov

L'ANNÉE 1983 a été incontestablement meilleure que la précédente, qui avait été, il est vrai, très mauvaise. Selon les statistiques officielles, le produit national brut soviétique a progressé l'an dernier de 3,1 % (contre 2 % en 1982) pour atteindre 530 milliards de roubles. La production industrielle s'est accrue de 4 % (contre 2,8 % en 1982). La productivité industrielle a augmenté de 3,5 %. La production agricole aurait été en hausse de 5 %, et l'augmentation de la productivité dans ce secteur « sinistré » les années précédentes aurait atteint le chiffre record de 6 %.

Il faut prendre ces chiffres avec prudence. Dans certains cas, la production est donnée en volume, dans d'autres seulement en roubles. Or les prix de gros agricoles ont été par exemple réévalués le 1er janvier 1983... En outre, le mode de comptage varie souvent d'une année sur l'autre.

Les experts occidentaux estiment pourtant que, malgré des exagérations manifestes, la plupart des indicateurs (sauf celui du pétrole, en stagnation à 616 millions de tonnes, et celui du charbon, en légère régression à 716 millions de tonnes) sont à la hausse. Le PNB aurait progressé d'environ 2 % (au lieu des 3,1 % annoncés officiellement), et le mouvement se serait maintenu au cours des premiers mois de 1984.

En amélioration

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette amélioration. Les conditions climatiques, tout d'abord, ont été favorables. Les hivers 1982-1983 et 1983-1984 ont été assez doux ; ce facteur joue non seulement pour l'agriculture mais aussi pour le bâtiment. De plus la campagne de renforcement de la discipline (sanctions contre l'absentéisme, l'ivrognerie, les vols, etc.) menée au cours des premiers mois de 1983 par Andropov a porté ses fruits, même si elle semble maintenant bien oubliée.

Des changements dans le personnel de gestion, également pendant le court mandat d'Andropov, notamment dans le secteur des transports, ont eu un effet bénéfique.

Il faut encore ajouter le développement des « brigades sous contrat » dans l'agriculture. Ces unités de production sont responsables du matériel qui leur est confié et échappent à l'autorité des dirigeants agricoles locaux. Leurs membres sont payés en fonction des résultats obtenus et ont donc tendance à éliminer de leurs rangs la main-d'œuvre inutile.

La récolte de céréales a, selon M. Tchernenko, *« dépassé 190 millions de tonnes »* en 1983. Un résultat comparable est attendu cette année. Dans ces conditions, les Soviétiques devront importer environ 30 millions de tonnes de céréales. L'approvisionnement en produits maraîchers, qui demande un bon système de transports et de distribution, reste le point faible. Il est toujours aussi difficile de trouver des légumes frais en hiver à Moscou, ville pourtant privilégiée à cet égard par rapport au reste du pays.

Selon la CIA, le taux de croissance soviétique ne cesse de diminuer depuis vingt ans, avec un léger redressement ces dernières années. Il était de 5 % dans les années 60, de 4,3 % dans la première moitié des années 70, avant de tomber à 3,4 % en 1978, 0,4 % en 1979, 1,7 % en 1980 et 2,2 % en 1981. La CIA et les autorités soviétiques donnent le même taux pour 1982 : 2 %.

L'amélioration intervenue en 1983 est-elle durable ? Les experts occidentaux restent sceptiques devant le chiffre officiel de 4,9 % pour l'augmentation de la production industrielle au cours des quatre premiers mois de 1984. De l'avis général, le maintien du rythme de 1983 (sauf dans le secteur de l'énergie où un effort est nécessaire) serait déjà un succès.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RDA

Des tendances plus positives

LA réduction des livraisons de pétrole en provenance d'URSS et l'endettement auprès des banques occidentales ont lourdement pesé ces dernières années sur les orientations de l'activité économique de la RDA. Les chiffres dont on dispose pour 1983 font apparaître, comme les années précédentes, les contraintes pesant sur l'économie de ce pays : pénurie d'énergie et de matières premières, effort particulier dans le secteur des exportations, considéré comme une priorité absolue.

L'objectif d'une croissance annuelle de 5,1 % qui avait été fixé par le plan quinquennal pour 1981-1985 a dû être chaque année révisé en baisse. On compte pour 1984 sur une croissance de 4,4 % du PNB. De même, l'amélioration de la productivité, qui était l'un des objectifs prioritaires fixés en avril 1981, est restée en deçà des espérances.

En dépit de certains efforts engagés (M. Honecker a reconnu lui-même, en novembre 1982, que la productivité était inférieure de 30 % à ce qu'elle est en République fédérale), toute tentative importante de rationalisation bute sur les garanties promises par la Constitution et les lois est-allemandes à tout individu en matière de travail et de protection sociale, qui engendrent un chômage déguisé. Elles butent également sur la tendance des directions d'entreprise à employer des sureffectifs pour être sûres de remplir les objectifs du plan et sur le manque d'incitation à la réduction des coûts.

Les derniers résultats de l'économie est-allemande n'en font pas moins apparaître des tendances positives et une certaine faculté d'adaptation. La croissance a été légèrement accélérée, la consommation d'énergie et de matières premières a continué à diminuer en 1983, tandis que l'on recourait toujours plus intensément aux ressources énergétiques intérieures : le gaz et la lignite essentiellement. Des industries nouvelles, faibles consommatrices de matières premières, ont été développées, comme la micro-électronique. Le bilan du commerce extérieur fait apparaître, comme déjà en 1982, un *excédent avec les pays occidentaux* industrialisés, et la dette a pu être réduite. Ces améliorations se sont faites aux dépens de la consommation intérieure.

Les chiffres publiés par l'Institut allemand pour la recherche économique (installé à Berlin-Ouest mais qui travaille à partir des données officielles est-allemandes) font apparaître en 1983 un déclin de la consommation des ménages par rapport à l'année précédente. Cependant, contrairement à ce qui s'était passé à l'automne 1982, les Allemands de l'Est n'ont pas eu à souffrir de difficultés d'approvisionnement en produits de première nécessité. Les queues devant les magasins d'alimentation étaient réapparues en 1982 pendant quelques mois, y compris à Berlin-Est. Le régime est-allemand ne peut, pour des raisons politiques — en particulier parce que sa population est informée en permanence sur ce qui se passe dans l'autre Allemagne, — s'autoriser ce type de « dysfonctionnement ».

Dans le secteur industriel, la production de biens de consommation a augmenté de 6,5 % en 1983. La baisse de la consommation des ménages paraît ainsi relever directement de la modification de la structure des échanges extérieurs, en l'occurrence de la diminution des importations de produits de consommation.

Le volume total du commerce extérieur s'est accru de 12 % en 1983 par rapport à 1982, avec le même excédent des exportations sur les importations. Les échanges avec l'URSS représentent 39 % du total (contre 35 % en moyenne de 1976 à 1980). Les statistiques soviétiques pour la première moitié de 1983 révèlent une augmentation de 10 % du volume des échanges, due essentiellement à l'accroissement des exportations est-allemandes. Pour les autres pays de l'Est qui publient périodiquement des statistiques (Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Hongrie), le volume des échanges diminue en raison de la réduction des importations est-allemandes.

La même tendance pouvait être observée ces dernières années en ce qui concerne les échanges avec les pays occidentaux, République fédérale mise à part. L'importance de la dette extérieure incitait la RDA à se concentrer sur un seul pays fournisseur : la RFA. Le crédit SWING, un prêt annuel sans intérêt de 750 millions de deutschemarks consenti par Bonn, permet en effet à la RDA de financer sans intérêt le déficit de son commerce avec la République fédérale. Les produits est-allemands entrant en République fédérale sont, d'autre part, considérés par les autres membres de la CEE comme « commerce intérieur » et dispensés de droits de douane à l'entrée du Marché commun.

CLAIRE TREAN.

POLOGNE

Le ressort brisé

UN peu mieux, c'est-à-dire fort mal : tel est le diagnostic à peine paradoxal qui semble convenir à l'économie polonaise en 1984. Le mieux tient essentiellement dans les chiffres donnés par les sources officielles : pour la première fois depuis de nombreuses années, le produit national s'est accru (entre 3 et 4 % en 1983 par rapport à l'année précédente). Mais ce progrès se situe à l'intérieur d'une régression considérable, puisque ce *même produit national aurait été*, toujours selon les données officielles, inférieur d'un quart à celui de 1978.

Le mieux — relatif — tient aussi à un approvisionnement moins mauvais des magasins d'alimentation : il y a toujours des queues dans la rue dès 6 heures le matin, mais elles sont moins longues. Ce progrès est dû à deux facteurs essentiels : un strict rationnement pour certains produits de base, et aussi de très fortes hausses de prix, qui ont rendu certaines denrées dites de luxe (comme le jambon) inaccessibles pour de très nombreuses familles.

Il ne s'agit pas seulement d'inflation (les 15 % prévus pour cette année seront certainement dépassés, les autorités l'ont déjà annoncé), mais d'une forte dégradation du pouvoir d'achat de certaines catégories de citoyens, avant tout les jeunes ménages, les retraités, les enseignants, les employés des petites entreprises d'Etat, les ingénieurs... Cette situation est masquée, comme c'est généralement le cas dans les situations de pénurie, par une floraison *de nouveaux riches*, qui appartiennent à deux catégories : ceux qui se lancent dans le secteur privé, souvent en collaboration avec des Polonais de l'étranger, et qui, au prix d'un dur travail, amassent des sommes considérables avec d'autant plus de hâte qu'ils sont tout à fait incertains du lendemain. Et aussi ceux à qui leurs fonctions assurent de très précieux privilèges (par exemple la possibilité d'acheter en priorité des voitures pour les revendre sur le marché au triple de leur valeur d'achat).

Peu de perspectives

Quant aux ouvriers des grandes entreprises, ils bénéficient de hausses de salaires *« trop importantes »*, comme il a été souligné au cours du dernier plénum du comité central, au début juin, qu'il s'agit à présent de réduire.

Plus encore que les très grandes difficultés du présent, c'est l'absence de perspectives crédibles pour l'avenir qui pèse sur le moral de la population. La réforme économique, pour n'être pas totalement oubliée, a été vidée d'une grande partie de sa substance. Le centralisme revient au galop, et avec lui la routine et la bureaucratie, à la grande satisfaction des apparatchiks de tous ordres qui avaient vu leur existence menacée à l'époque de Solidarité.

De très nombreux obstacles matériels — certains dus à la situation internationale, d'autres à l'héritage de longues années de mauvaise gestion — entravent une véritable réforme, et une reprise de l'économie. Mais le plus grave est sans doute que le moteur de tout progrès, une certaine foi en l'avenir, et un minimum de confiance dans les dirigeants semblent avoir disparu dans une majorité de la population depuis le coup de force de 1981 et l'écrasement de Solidarité, un mouvement dont l'un des objectifs déclarés était justement de remettre l'économie en état de marche.

Les autorités ne semblent plus compter que sur le temps et sur la discipline, mais le temps ne joue pas forcément en faveur d'une reprise « naturelle ». Le poids de la dette étrangère (environ 27 milliards de dollars, sans compter les dettes à l'égard de l'URSS) ne diminue guère, et les efforts considérables faits pour dégager un excédent des échanges extérieurs ne pourront sans doute pas être maintenus très longtemps, *tant ils pèsent, non seulement* sur l'approvisionnement du marché, mais aussi sur le parc industriel du pays, qui se dégrade très vite.

Au sein du COMECON, la Pologne, qui est de loin le pays de l'Est le plus important, en population et en superficie, reste considérée d'un œil soupçonneux : l'idée, largement entretenue par la propagande des différents pays socialistes depuis 1980, selon laquelle les Polonais ne travaillent pas et n'ont que ce qu'ils méritent, reste assez universellement partagée. Et l'équipe du général Jaruzelski, refusant toujours les quelques « gestes » politiques qui pourraient lever les scrupules des Occidentaux à reprendre des relations « normales » avec Varsovie, n'a apparemment pas trouvé de meilleure solution que de se lier toujours plus étroitement, et son pays avec elle, à l'URSS.

J. K.

ROUMANIE

Le retour au bercail

PRISONNIÈRE de ses difficultés économiques, la Roumanie se trouve bon gré mal gré sur le chemin de retour au bercail socialiste dont elle s'est efforcée de s'éloigner au cours des dernières vingt années. Lorsque le président Ceausescu a commencé, au milieu des années 60, à appliquer sa doctrine d'ouverture tous azimuts, la *Roumanie réalisait plus de 60 % de* ses échanges commerciaux avec les pays du COMECON, dont 40 % environ avec l'URSS.

A la suite de son adhésion au FMI et à la Banque mondiale, la Roumanie a progressivement donné une nouvelle orientation à ses relations extérieures pour réduire, au début des années 80, le volume de ses échanges avec ses partenaires communistes à 40 % dont 18 % avec l'URSS. En revanche, le commerce de la Roumanie avec les pays de l'OCDE et avec les pays en développement représentaient chacun quelque 30 %.

Dans l'impossibilité d'honorer ses engagements financiers à l'égard de ses créanciers occidentaux, la Roumanie s'est décidée, à partir de 1981, à tailler dans le vif. Les importations payables en devises ont été réduites. En même temps, les échanges avec les pays du COMECON ont augmenté. Par cette politique d'austérité, la Roumanie a réussi à réduire sa dette extérieure à environ 8 milliards de dollars. La balance commerciale a accusé en 1983 un excédent de 2,4 milliards de dollars, dont 2 milliards en monnaies convertibles.

Réticences

Depuis, la Roumanie n'a laissé passer aucune occasion de critiquer les insuffisances de la coopération au sein du COMECON, notamment dans le domaine de l'énergie et des matières premières. La Roumanie doit couvrir ses besoins sur le marché mondial et payer en devises fortes. La facture s'est particulièrement alourdie à la suite de la hausse des prix du pétrole, dont la Roumanie doit importer environ quinze millions de tonnes par an pour faire tourner, au moins au ralenti, une industrie pétrochimique boulimique.

M. Ceausescu veut cependant obtenir une coopération renforcée sans être prêt, semble-t-il, a faire des concessions, en particulier en ce qui concerne les mesures d'intégration prévues par Moscou. Les réticences roumaines sont d'autant plus compréhensibles que les expériences faites avec les *programmes de coordination et de spécialisation »* sont *décevantes pour les petits pays du* COMECON.

La Roumanie, qui avait pendant vingt ans donné ses préférences aux accords bilatéraux en réduisant sa participation aux projets multinationaux, a cependant fait des efforts depuis 1981. Dans le seul domaine de la construction mécanique, Bucarest a signé quatre-vingts des quatre-vingt-dix accords multinationaux existants. Dans la période 1976-1980, la Roumanie n'avait signé que quarante-cinq de quatre-vingt-cinq accords.

Incontestablement, Bucarest cherche à rattraper son retard. Il est cependant peu probable que les pays du COMECON, l'URSS en tête, soient prêts à venir en aide à la Roumanie aux conditions posées par le président Ceausescu qui, à plusieurs reprises, a répété qu'il poursuivrait sa politique autonome aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique. Cela revient à dire que la Roumanie acceptera l'aide du COMECON, tant qu'elle en aura besoin...

WALTRAUD BARILY.

HONGRIE

L'ouverture sur l'ouest

UNE sage prudence incite les dirigeants hongrois à refuser de poser leur pays en « modèle » au sein du camp socialiste. Cela n'empêche pas les populations des pays voisins de considérer avec envie la situation des Hongrois, qui passeraient presque pour des « Occidentaux » de l'Est, du moins si l'on n'y regarde pas de trop près.

Pourtant, depuis plusieurs années, le niveau de vie baisse : environ 13 % en quatre ans, en moyenne, mais beaucoup plus pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'exercer un « second métier » : les autres ne maintiennent leurs revenus qu'au prix d'un travail accru — mais on ne pourra pas indéfiniment allonger la durée réelle du travail.

Le secteur privé ou semi-privé (les petites entreprises en gérance, et toutes sortes de formes d'associations destinées à permettre une meilleure utilisation du potentiel public de production) fait certes l'originalité du système hongrois : mais on s'aperçoit que cette « solution » ne peut être que très partielle et qu'elle n'apporte pas de remèdes aux maux de la majeure partie de l'industrie (manque d'autonomie, incompétence fréquente de l'encadrement), communs à la Hongrie et aux autres pays socialistes.

C'est à ce secteur essentiel que la « réforme » — à laquelle le comité central vient de donner un « nouveau départ » — va essayer de s'attaquer à présent. Les résultats de l'industrie ont été un peu décevants en 1983, et c'est à nouveau l'agriculture, point fort de l'économie hongroise, qui, sans pour autant « réaliser le plan », a su le mieux tirer son épingle du jeu, en dépit d'une forte sécheresse. Au total, le revenu national est resté presque stagnant (+ 0,5 %), et les hausses de prix se succèdent à un rythme rapide.

Ouverture

L'évolution vers une pratique de prix « réels » est au cœur de la réforme économique hongroise : il s'agit de réduire progressivement les subventions à certains produits essentiels, et pour le reste de favoriser la rentabilité et la concurrence par un système d'alignement des prix intérieurs sur les prix à l'importation ou à l'exportation, selon les cas : mais ce principe, trop rigide et complexe, ne semble pas donner toute satisfaction.

Il reste que l'« ouverture » sur l'extérieur est un élément fondamental de la politique économique hongroise — et que cette ouverture se fait largement en direction de l'Ouest : la proportion des échanges avec le COMECON atteint à peine 50 % (dont 30 % avec l'URSS), un peu plus si l'on tient compte du commerce en devises avec le COMECON. C'est surtout ce commerce particulier « avec l'Est » qui permet à la Hongrie de dégager un bénéfice dans ses échanges *en monnaie forte* : toute tentative soviétique pour réduire la part de ce type d'échanges au sein du COMECON serait donc lourde de conséquence.

Dans l'ensemble, et pour la première fois depuis 1978, la Hongrie a obtenu un excédent dans ses échanges : Budapest s'intéresse beaucoup à ses relations avec la CEE et mène depuis plusieurs mois de difficiles négociations en vue *d'un accord préférentiel avec la* Communauté. Elle est le seul pays du « bloc » à s'être engagé dans cette voie (le dogme soviétique était jusqu'à présent de négocier de puissance à puissance, c'est-à-dire COMECON avec CEE), et les négociateurs occidentaux se demandent si l'attitude souvent déroutante de leurs partenaires hongrois ne s'explique pas en fait par des pressions soviétiques.

La Hongrie est aussi l'un des pays de l'Est les plus endettés — par rapport à sa population et à son poids économique : sa dette nette serait d'environ 6 milliards de dollars, ce qui correspond à peu près à une année d'exportations. Cette dette a légèrement augmenté au cours de l'année écoulée (en chiffres « bruts », elle atteignait 8,3 milliards de dollars à la fin de 1983), mais la Hongrie, membre du FMI et de la Banque mondiale, ne semble pas éprouver de grandes difficultés à la refinancer.

Par contre, comme ailleurs à l'Est, la forte contraction des impor*tations* — conséquence de la nécessité de rembourser — se répercute directement sur la satisfaction des besoins de la population, y compris dans des domaines aussi essentiels que les médicaments.

Depuis plusieurs années, les nuages semblent s'accumuler sur le « demi-miracle » hongrois. Force est de reconnaître que l'orage attendu n'a pas éclaté, mais bien des Hongrois restent inquiets : si la « réforme » économique semble s'enraciner dans la société, et vaincre la plupart des résistances, y compris au sein du parti, les menaces extérieures subsistent.

Pour l'instant, ce n'est pas vers Budapest que Moscou lance des éclairs, et Janos Kadar reste le meilleur des paratonnerres. Mais ensuite ?

J. K.

Une politique plus autarcique

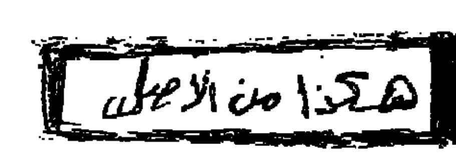
(Suite de la page 9.)

Les récents accords économiques soviéto-polonais, qui semblent lier plus étroitement que jamais, et *« jusqu'à l'an 2000 »*, la Pologne à l'URSS, peuvent être interprétés comme le signe avant-coureur d'une tendance plus générale, marquée par un désir de parvenir à une quasi-autarcie à l'intérieur du bloc, c'est-à-dire, inévitablement, à une plus grande dépendance à l'égard de Moscou, tant la disproportion est énorme entre le poids de l'URSS et celui de chacun de ses petits partenaires pris séparément.

Une perspective qui ne peut manquer d'inquiéter, non seulement les populations du bloc, mais aussi certains dirigeants, comme les Hongrois, qui paraissent soucieux de maintenir la balance à peu près égale entre leur commerce avec le camp soviétique et le reste du monde. Sans oublier un élément essentiel de la politique soviétique, en particulier dans le contexte actuel : les considérables dépenses militaires, dont, inévitablement, les « petits » pays doivent supporter leur part.

Sur le plan politique, comme sur celui de l'économie, il y a donc tout à parier que ce sommet sera marqué par un appel à « serrer » les rangs, à faire preuve, devant ce qu'il est convenu d'appeler l'« *offensive de l'impérialisme* », d'une plus grande « *cohésion* ». Ce que, dans un autre langage, on pourrait traduire par de la crispation.

JAN KRAUZE.



AU SOMMET DU COMECON

BULGARIE

Technocratie

DEPUIS de longues années, les réformes économiques se succèdent en Bulgarie à un rythme accéléré. Déjà, en 1970, M. Todor Jivkov avait fait adopter le VIe plan quinquennal prévoyant la création d'une « base matérielle et technique » *telle qu'elle aurait dû* permettre, avant la fin de la décennie, la constitution d'une industrie moderne.

Il se révéla rapidement que les objectifs fixés ne pourraient être atteints. A partir du milieu des années 70, les statistiques publiées à Sofia deviennent de moins en moins fiables. Les succès enregistrés (parmi lesquels l'entrée en activité de la première centrale nucléaire dans les Balkans construite avec l'aide de l'URSS) *ne permettent* pas d'assurer l'augmentation sensible du *niveau de vie de la population.*

Le XIe Congrès, en 1976, suivi deux ans plus tard d'une conférence nationale du parti, étudie *« les moyens de surmonter les difficultés et d'éliminer les faiblesses qui entravent à certains échelons le développement du pays ».*

Pourtant, d'année en année, les résultats économiques seront inférieurs aux prévisions. Et c'est ainsi qu'en 1981 et en 1982 les objectifs du plan jugés *« trop ambitieux »* sont révisés en baisse, décisions accompagnées de restructurations dans l'agriculture et dans l'industrie.

En janvier 1982, M. Gricha Filipov, nommé chef du gouvernement *en août 1981, annonce l'introduction* d'un *« nouveau mécanisme économique »*, s'inspirant de l'expérience hongroise. Mais la réalisation de cette énième version de la réforme se heurte à son tour à des difficultés.

Mars 1984 enfin : la conférence nationale du parti, précédée d'une grande campagne d'explication, adopte un programme à long terme (encore un !) qui prévoit *« l'amélioration de la qualité de la production et de la gestion des affaires dans tous les domaines ».*

En effet, la médiocrité des produits bulgares, dénoncée par M. Jivkov lui-même à plusieurs reprises, constitue la préoccupation principale des dirigeants, avec la non-observation de la discipline du travail et la faible productivité. La qualité de la production disponible suscite le mécontentement des consommateurs, déjà lourdement pénalisés par des hausses de prix successives, et pas seulement en raison de la *mauvaise performance* devenue chronique du secteur agricole.

Le problème de la qualité ne manque évidemment pas d'avoir des répercussions sur l'évolution des échanges extérieurs. Le commerce extérieur bulgare est essentiellement orienté vers les pays du COMECON (plus de 80 % des échanges, dont 60 % avec l'URSS). Tous les textes publiés à Sofia insistent *sur le rôle décisif de l'intégration* de l'économie bulgare au sein du *COMECON*. On attache néanmoins de l'importance au développement des échanges avec les pays occidentaux, d'où le besoin de produits de qualité.

Les dirigeants bulgares – parmi lesquels les technocrates de la « nouvelle *génération » occupent des* postes-clés dans l'économie – comptent bien plaider lors du prochain « sommet » en faveur de la prise en compte des intérêts nationaux de leur pays. Car ils constatent, comme d'autres responsables est-européens, la détérioration des termes d'échange avec Moscou, en raison de la trop faible rémunération des produits alimentaires exportés en Union soviétique...

THOMAS SCHREIBER.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Pour l'intégration

PARTISANS fervents d'une intégration poussée des économies est-européennes considérée comme la meilleure solution aux graves problèmes de leur pays, les dirigeants tchécoslovaques attendaient avec impatience ce sommet.

Une récente étude du *Courrier des Pays de l'Est* (avril 1984) démontre que la Tchécoslovaquie doit accroître le plus rapidement possible *ses exportations vers* l'URSS, pour résorber son déficit *commercial et compenser les nouvelles* hausses de prix que subissent *les matiètres* premières *importées* d'Union soviétique.

Or l'industrie se trouve dans une situation difficile *en raison du vieillissement* de son infrastructure. *Certes, contrairement à la plupart* des pays socialistes, la dette extérieure (inférieure à 4 milliards de dollars) reste faible, mais la Tchécoslovaquie pratique une stratégie conservatrice au détriment de la compétitivité. Par conséquent, pour tenir ses engagements, elle devrait radicalement modifier sa politique à l'égard du monde occidental, en accroissant ses importations ; mais ses partenaires du COMECON ne peuvent pas – et parfois ne veulent *pas – lui fournir certains équipements* nécessaires à la modernisation.

Les dirigeants de Prague comptent sur les Soviétiques pour *convaincre les pays frères d'apporter* une contribution financière accrue *sous une forme qui reste à déterminer.* D'où leurs déclarations répétées en faveur de l'accélération du processus d'intégration pour rendre encore plus « *solidaires* », en fait plus interdépendants, les pays de l'Est, au moment où d'autres pays (par exemple la Hongrie) tout en proclamant leur attachement au COMECON, pratiquent une politique économique qui se veut largement ouverte *sur le monde.*

Bien entendu, à l'occasion du sommet de Moscou, les Tchécoslovaques parleront des efforts déjà entrepris pour améliorer le fonctionnement de leur système rigide de planification, grâce à l'application d'une série de décisions prises en 1983. Les modifications mises en œuvre restent limitées ; *mais*, après une longue période de stagnation, *une reprise modeste, encore qu'inégale*, a été enregistrée pour la *production industrielle.*

Pour remédier à la crise énergétique, la Tchécoslovaquie s'est lancée il y a quelques années dans un programme nucléaire spectaculaire. *Mais la construction des centrales* – avec l'aide soviétique – subit de *considérables retards. En outre, elle* suscite des réactions défavorables dans l'opinion publique également sensibilisée par les nuisances dues à la pollution des industries pétrolière et chimique.

Dans l'agriculture enfin, la sécheresse a provoqué d'importants dégâts, justifiant – du moins en partie – l'augmentation parfois sensible du prix des produits alimentaires. D'autres hausses – dont celles de produits industriels – sont attendues avant la fin de l'année. D'où la stagnation – et parfois le recul – du niveau de vie des différentes catégories de la population et le risque de voir apparaître des tensions sociales *dans un pays* dont beaucoup de citoyens semblent encore porter les traces *du traumatisme des événements* d'août 1968, à savoir l'écrasement du « printemps de Prague » par des chars soviétiques.

T. S.

YOUGOSLAVIE

En état de choc

LES relations de la Yougoslavie avec le COMECON reposent sur un accord conclu en septembre 1964, qui lui reconnaît une position en quelque sorte privilégiée puisqu'elle n'a ni le statut de membre associé ni celui d'observateur. Néanmoins, elle peut prendre part aux travaux de tous les comités, aux commissions, *accepter leurs décisions si elles lui conviennent ou les refuser si elles lui déplaisent.* Mais comme la Yougoslavie n'est pas *membre de plein droit du COMECON*, elle ne devrait pas être représentée *au sommet de Moscou.*

La situation économique de la Yougoslavie au cours des cinq premiers mois de 1984 est demeurée grave. La mise en œuvre du « plan de stabilisation », adopté en juillet 1983, est en retard. L'une des principales raisons tient dans les dissensions entre les républiques et les régions autonomes. Le problème des devises convertibles est loin d'être réglé. La nouvelle loi adoptée après plusieurs années de querelles n'a en *réalité rien changé. Les* possesseurs de devises ne les cèdent qu'à des *cours usuraires aux entreprises qui* en ont besoin.

Le déblocage des prix décrété par le gouvernement à partir du 1er mai a déjà entraîné une augmentation sensible des prix des produits manufacturés et des services. Le principal « choc » est cependant attendu fin juin-début juillet, lorsqu'il sera procédé à une augmentation des prix des loyers, de l'électricité et des services communaux.

Les problèmes de la dette extérieure *font l'objet de préoccupations* constantes. Il semble cependant que les négociations avec le FMI, les seize États occidentaux et plus de cinq cents banques d'affaires, portant sur le rééchelonnement de la dette et l'obtention de nouveaux crédits, progressent et que les menaces d'un moratoire soient définitivement écartées, du moins pour l'année en cours.

En réalité, le seul succès en 1984 a été obtenu dans les échanges avec *l'étranger, qui sont considérés* comme encourageants. Comme les pays du *COMECON* représentent pour la Yougoslavie les partenaires les plus importants, la réunion de Moscou est suivie avec un vif intérêt.

Selon les statistiques officielles, les exportations yougoslaves vers les sept pays européens du COMECON ont été, en 1983, de 4,9 milliards de *dollars et les importations en provenance* de ces pays de 5,2 milliards. *Pour 1984, elles seront respectivement* de 5,8 et de 5,7 milliards de dollars. *Le principal partenaire de* Belgrade est l'URSS, suivie de la Tchécoslovaquie, de l'Allemagne démocratique, de la Pologne, etc.

La Yougoslavie place sur les marchés du COMECON des machines (domaine dans lequel existe une *coopération relativement développée*), des équipements industriels (*notamment pour les centrales nucléaires*), des navires, des produits de grande consommation, des produits alimentaires. Au cours des dernières années, des entreprises yougoslaves ont effectué en URSS, Tchécoslovaquie et RDA des travaux dans le domaine de la construction.

De leur côté, les pays du COMECON fournissent des matières premières (*pétrole et coke*), *l'équipement* industriel, des machines et des produits semi-finis, des moyens de transport, etc. Des comités intergouvernementaux se réunissent périodiquement pour étudier l'évolution des échanges entre la Yougoslavie et les divers pays du COMECON.

PAUL YANKOVITCH.

NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● JEAN LE GARREC. – Demain, la France. Les choix du IXe Plan. 1984-1988.

D'aucuns ont trouvé paradoxal que le Plan, fortement teinté de rouge au début du siècle, ait *été instauré, en France, par un* grand libéral financier et, plus tard, mis à *mal* par un gouvernement *socialiste. Le* voilà rétabli sur des bases nouvelles et présenté par son principal maître d'œuvre.

L'idée maîtresse de Jean Monnet : réunir les patrons, les ouvriers, les paysans, etc., *autour de l'idée* « de modernisation et d'équipement » se retrouve ici, en particu*lier, sous la forme* de la *Commission* nationale de l'industrie.

Le Plan n'est plus fixé par des objectifs quantitatifs, assortis de contraintes, mais défini par des priorités. En tête des douze PPE (programmes prioritaires d'exécution) figure la modernisation de l'industrie, mais non de l'agriculture (il est cependant question, à propos de l'énergie, de l'agro-alimentaire). Au numéro 8 – ce n'est pas un ordre de préséance, – la famille et la *natalité; mais les moyens proposés* sont ici inefficaces. On trouve par ailleurs dans *l'ouvrage une allusion surprenante* à « la jeunesse de la population ».

L'emploi n'a jamais été le point fort du Plan, du moins après le départ de Pierre Massé. Après des vues pertinentes et rares sur le mécanisme (notamment les goulots), l'optique dogmatique (PPE no 6) reprend le dessus, confirmée par la résignation devant le chômage et par le titre significatif : « Mener une politique *globale* de l'emploi », sans allusion aux besoins à satisfaire.

L'ensemble confirme néanmoins les progrès accomplis dans la connaissance de l'économie, ainsi que la reconnaissance officielle de la notion de rentabilité. Les excellentes intentions manifestées ne dissimulent cependant pas la persistance de l'esprit malthusien de prudence sur le souci de produire des richesses.

★ Editions *La Découverte, Paris, 1984.* 19 cm. 50 F.

● PIERRE LENAIN. – Prospective de la régression.

Curieux ouvrage sur une grave question. Dans l'atmosphère des « trente glorieuses », les contemporains, surtout les jeunes, ont pu avoir l'impression d'une expansion continue, se nourrissant elle-même. Ce que mai 1968 n'avait pas « réussi » (en 1973, l'expansion avait encore son taux élevé de 5 ou 6 %), la hausse du pétrole et les erreurs européennes qui ont suivi l'ont déclenché : rupture brute des courbes.

L'ordre des idées exprimées ici, assez éloigné du rationnel, traduit, chez le professeur à l'*Institut d'études politiques*, un état d'anxiété, qui prime parfois l'exposé fidèle des faits. Peut-être eût-il été, par exemple, utile d'opposer, comme il est souvent fait aux Etats-Unis, au progrès technique, qui poursuit son rythme généreux, le laxisme, politique et administratif.

La démographie figure, certes, en bonne place, en opposition, avec tant d'oublis ou d'omissions, mais la présentation d'un ou deux scénarios économiques eût été préférable à l'étrange expression : *« Faut-il, d'urgence, programmer au plus juste prix la décroissance? »*

La *reprise* observée aux *Etats-Unis*, en Angleterre et en Allemagne eût mérité, elle *aussi, un examen critique. C'est que* l'inquiétude de l'ancien maître de conférences à l'ENA se nourrit assez largement des erreurs commises par le gouvernement actuel. Mais on ne sait comment interpréter la composition d'un ouvrage où, dès le dernier mot conclusif, vient une série de dix annexes disparates, parmi lesquelles figure le texte de Max Gallo « Pour les élites » et des vues fortes sur les rapports entre régression et immigration.

Bref, un sujet important, trop souvent ignoré ou refusé, mais qui mériterait davantage un appel à la raison simple, disons même à une paradoxale sérénité. Une deuxième édition pourrait, peut-être, toucher davantage et plus juste.

★ *Economica*, Paris, 1984. 24 cm. 163 pages. 85 F.

● JEAN-CHARLES ASSELAIN. – Histoire économique de la France, du dix-huitième siècle à nos jours.

Le professeur de l'université de Bordeaux-I réussit le tour de force de nous donner, sous ce titre, deux petits volumes d'une grande richesse.

Le premier, qui va de l'Ancien Régime à la guerre de 1914, appuyé sur deux excellentes sources, F. Bairoch et J.-C. Toutain (André L.-A. Vincent semble cependant oublié), nous confirme les progrès de l'histoire quantitative. Bien décrits, notamment, le ralentissement démographique au dix-huitième, sous l'effet du mariage tardif, et la baisse de la mortalité due à l'inoculation, si novatrice et si contestée, de la variole. Sur le plan économique, lutte entre les corporations conservatrices et les manufactures, *illustrée par* l'essai méritant de Turgot. Peut-être eût-il été utile d'insister sur *les conséquences, si dommageables*, de la révocation de l'édit de Nantes et sur la réduction des pertes de nourritures encourues pendant les transports, dont l'évaluation résulte d'une meilleure conciliation entre deux statistiques divergentes. Bien indiqué, encore que sous-estimé, le conservatisme malthusien qui, à la fin du dix-neuvième, conduit à freiner la marine à *vapeur et l'industrie des matières* colorantes.

Dans le second volume, qui va de 1919 à *la fin des années 70, période plus riche en* statistiques sérieuses, le débat semble, paradoxalement, moins sûr que dans le premier. Si, par exemple, la crise des années 30 est bien retracée (malthusianisme et dogme monétaire), si la reprise Laval 1935 est, fait rare, bien soulignée, par contre, *sa cause, proprement monétaire* (inflation discrète) est ignorée, d'où le qualificatif de « paradoxale ».

Description, plus incertaine, de la période redoutable de juin 1936-juin 1937, si riche en *statistiques* « *déconcertantes* », notamment pour le clocher de janvier 1937. Le simple rappel de quelques indices mensuels d'activité eût été bien utile. Non moins souhaitable serait, dans une édition nouvelle, la révision de la période 1938-1939, si éloignée de Keynes, quoi qu'il en soit dit. Bien soulignée, par contre, la faiblesse particulière de la France, seule à ne pas avoir, en 1939, retrouvé le revenu national d'avant-crise. Et nous allons... jusqu'en 1980.

★ Editions du Seuil, Paris, 1984. 18 cm. 226 *et 219 pages. 58 F.*

● JEAN ROUX. – L'inventaire des richesses françaises. Les chiffres-clés dans un cadre comptable rénové.

Entre les comptables et les statisticiens, longtemps *séparés, s'est établie, il y a* trente ans, grâce notamment à Claude Gruson, une fructueuse *liaison*. Sont néanmoins dénoncés, dès l'introduction, par le commissaire aux comptes, les défauts et les lacunes des comptes de la nation, ainsi que leur manque de clarté, imputé non aux politiques, mais aux « spécialistes des sciences sociales ». Des exemples précis de divergences, signalés ici, résultent, classiquement, de l'imprécision des définitions.

C'est un cadre comptable entièrement rénové qui nous est proposé, avec applica*tion aux années 1981, 1982 et 1983*. Suivent des compléments, parfois pittoresques et souvent *déconcertants, sur la société* française contemporaine : quatre heures quarante minutes par jour de *travail*, y compris le travail ménager, contre six heures, il y a un quart de siècle ; 50 F de richesses sécrétées par heure de travail. Le Français produit trois fois plus de biens et services qu'en 1954 et soixante-six fois plus que dans l'hypothèse la plus défavorable de l'humanité. Les progrès du gaspillage (qui ne semble pas s'identifier ici avec la notion de perte sociale) ont accompagné ceux de la production, mais les réserves d'usage peuvent être formulées, selon nous, sur la notion de capacité de production. En 1971, le manque à produire dû au seul chômage est estimé à 150 milliards de francs, chiffre *qui a dû largement augmenter depuis*, même en francs constants.

En conclusion s'impose, en priorité, une révision générale de notre façon de compter. Le plan proposé témoigne d'un souci *profond de connaissance de nos propres* affaires, tout en faisant quelque peu trembler.

★ Dunod, Paris, 1984. 24 cm. 174 pages. 89 F.

● GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT et divers. – La montée des déséquilibres démographiques.

Dès l'introduction, nous sommes frappé par la place donnée au facteur vieillesse, alors que la notion, importante, certes, mais *simpliste*, de *nombre* l'a si longtemps emporté.

Dix chapitres, dus à neuf auteurs, touchent les multiples aspects de la question de la population. *Citons sans ordre logique* : population active, retraites et sécurité sociale, ville et campagne, afflux de Mexicains aux États-Unis, Afrique du Sud, Israël, migrations, défense, la Grèce et Rome, Europe de l'Est, Chine, culture, enseignement, productivité, épargne, caractéristiques d'une population vieillie, services et contrepartie, pays méditerranéens du Nord et du Sud, vitalité, présentation d'ouvrages, etc. Un champ exceptionnel.

Maître d'œuvre, G.-F. Dumont ouvre le ban par une présentation saisissante de quelques problèmes dans le monde et conclut en fin d'ouvrage par le « scénario du futur ». Des autres articles, tous de qualité, retenons particulièrement les vues de Claude Sage sur les pays socialistes placés en position délicate entre Marx et Malthus, la reprise de la natalité en RDA (qui appelle confirmation), les difficultés que soulève l'enseignement de la démographie, l'anomalie que présente, en ce domaine, le souci de l'avenir chez les classes conserva*trices, en opposition avec* l'indifférence relative des classes « avancées », etc. Bonne *présentation, également, des aventures de* la population chinoise et des déséquilibres *régionaux et religieux en Union soviétique.*

Bien qu'évoquée à diverses reprises, l'immigration attendue du Sud vers le Nord aurait mérité une étude approfondie, ainsi que les conditions d'une population pluriculturelle. Question de maturation, tant est étendu le retard de la culture nationale à combler en matière de population.

Des lumières partout. Un ouvrage saisissant.

★ *Economica, Paris, 1984. 24 cm. 168 pages.* 85 F.

● JACKY FAYOLLE et ROBERT SALAIS. – Objectif emploi. Une gestion économique au service des hommes. Préface de Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi.

Aucun malentendu sur le titre : bien que le travail ne soit pas dans l'économie un but en soi, la nécessité d'utiliser toutes les personnes d'âge actif et désireuses d'activité à des fins productives n'est ni discutée ni dis*cutable. Par contre, la notion, si familière et* simpliste, de locomotive, rappelée dans la préface, ne nous semble pas propre à faire avancer la question, le facteur déterminant, toujours perdu de vue, étant la satisfaction des besoins. Regrettons de ne pas voir demander ici l'inventaire des besoins et de la *population professionnelle* correspondante, base de toute politique éclairée, suggérée dans l'excellent « *Qui travaille pour qui ?* ».

Les vues expérimentales sont ici trop sélectionnées pour servir de guide. C'est ainsi que ni la reprise française 1938-1939 ni le prétendu « miracle allemand » ne sont évoqués. Par contre est indiqué, à juste titre, selon nous, que la reprise américaine *actuelle ne doit pas être interprétée comme* une solution de la « crise » actuelle dans le *monde.*

Comme bien des ouvrages de même tendance, celui-ci hésite entre la critique simple du régime ou de la politique actuelle et la présentation d'un système tout différent. Le souci d'éviter le parti pris apparaît cependant : c'est ainsi que l'exposé sur les *pays de l'Est n'oublie pas de citer la* Pologne et la Roumanie.

Quant aux solutions positives, si attendues par le lecteur, elles font, comme si souvent, défaut. Qui pensera que le doublement du salaire minimal, si plaisant qu'il soit, puisse être efficace, ne serait-ce que dans le secteur public ? A tout le moins s'imposerait un modèle approprié.

Rédaction, nous semble-t-il, un peu hâtive et tourmentée : il faut attendre mieux d'experts aussi confirmés.

★ Messidor. « Problèmes ». Editions sociales. Paris 1984. 21 cm. 222 pages. 80 F.

● MICHEL LAROQUE. – Politiques sociales dans la France contemporaine : le social face à la crise. Préface de Nicole Questiaux.

Dès le début est *précisé, comme au BIT* sous le même patronyme, qu'aucune remise *en cause de l'appareil social ne doit résulter* de la « crise ». Les Français n'ont-ils pas *déclaré mettre le droit à la protection* sociale au-dessus même du droit de vote ?

La place accordée à la famille et à la population atteste les progrès de la connaissance en ce domaine. Le renouvellement des générations n'étant pas assuré, il faut, sans aller à l'encontre de la volonté des couples, arrêter la décadence, donc favoriser certains choix familiaux. Il eût été cependant utile de souligner, avec plus d'insistance, le caractère inégalitaire du projet de loi, *d'apparence égalitaire, déposé en 1982.*

Une excellente présentation de l'aide à la vieillesse est suivie de sérieux reproches contre l'administration sanitaire. En ce domaine, vital, la France n'a jamais eu encore de politique efficace. Prévention, prévention, bien entendu, encore qu'insuffisamment soulignée pour le tabac et l'alcool, si responsables de surmortalité.

Si ces trois parties consacrées à la protection sociale constituent un remarquable inventaire, descriptif et normatif, moins assurées, en revanche, sont, selon la norme, les observations sur l'emploi. Une fois de *plus est méconnue la notion fondamentale* de besoin.

Quant à la réduction des inégalités, elle *est novatrice par la prise en considération* des répercussions économiques possibles. C'était cependant *le lieu de souligner*, à propos de l'impôt sur la fortune, l'étrange surcharge imposée aux ménages par la copie étourdie d'un lapsus, loyalement reconnu par Pierre Uri. Bien utile eût été *aussi la dénonciation du caractère antisocial* de la taxe d'habitation, parfois apparentée à une sorte de capitalisation.

★ Editions Sciences et techniques humaines (STH), Paris, 1984. 24 cm. 311 pages. 105 F.

Le Monde

société

LES SUITES DE L'ACTION DE L'EX-FLNC A AJACCIO

Les membres du commando, trois complices et Alain Orsoni ont été écroués à la prison des Baumettes

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – *Samedi 9 juin, à midi*, devait prendre fin la garde à vue du commando et de ses deux complices, tous membres de l'ex-FLNC. Mme Françoise Knittel, juge d'instruction chargée du dossier Orsoni, devrait alors prononcer les inculpations. Le commando s'est rendu, le 7 juin en fin de matinée, à la police. Il venait d'exécuter à l'intérieur de la maison d'arrêt Salvatore Contini et Jean-Marc Leccia, deux « truands » responsables présumés de l'enlèvement et de l'assassinat, en *juin 1983, de Guy Orsoni, militant* nationaliste.

Dès 9 heures, le 9 juin, une petite foule se masse devant les grilles du palais de justice. Selon la rumeur, les activistes interrogés par le SRPJ auraient été transférés au palais, dès 8 heures, sans tambour ni trompette. Des sympathisants nationalistes, les familles des intéressés, viennent aux nouvelles. Sous l'œil des forces de l'ordre, commence une longue attente. Que se passe-t-il derrière les murs du palais, lui aussi envahi par les *uniformes* ?

Cinq heures plus tard, un incident enflamme le petit attroupement. Cris, mouvements, resserrements policiers. Alain Orsoni, frère du militant assassiné, arrive sur les lieux, est interpellé par M. Ange Mancini, directeur du SRPJ. Ce dernier détient un mandat d'amener contre le *jeune homme, signé le matin même*, à la suite d'une information ouverte la veille par le parquet d'Ajaccio. Le jeune homme est accusé d'« *apologie de crime* » par voie de presse, qui tombe sous le coup de l'article 24 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881. Le 8, devant les journalistes, Alain Orsoni avait rendu, au nom de sa famille, un vibrant hommage à l'action du commando. Le 9, sur les *marches du palais, le jeune homme* lance : « *C'est une intimidation ridicule* », avant de disparaître derrière les grilles.

Le sixième homme

Une demi-heure plus tard, nouvelle effervescence. Le commando *et ses complices, sous escorte, quittent* le palais pour la caserne Baccio-chi, attenante, par une porte ordinairement condamnée. Six hommes mains dans le dos, menottes aux poignets. Les cinq militants nationalistes ayant participé à l'action commando, et un sixième homme inattendu : M. Roger Polverelli. Ce dernier est *maire de Forciolo*, à une cinquantaine de kilomètres d'Ajaccio, dans la vallée du Taravo.

M. Polverelli serait le « propriétaire » d'une mystérieuse 104 noire découverte par la police, alors que le commando opérait à l'intérieur de la prison. La voiture était garée à quelques mètres de la camionnette où se trouvaient des complices du commando, portières ouvertes, clés dans le vide-poches, roues orientées pour partir, un fusil à pompe sur le siège avant et un pistolet mitrailleur caché sous un pardessus à l'arrière... La 104 a évidemment retenu l'attention de la police. Elle stationnait devant le domicile de M. Polverelli.

Devant le palais, enfin, vers 14 h 30, l'attente prend brusque*ment fin. Une cohorte de fourgons* s'installe. La sortie des inculpés est imminente. Mais elle se fera par une tout autre voie, à l'abri des regards du public et des risques d'éventuelles représailles. Du parking de la gendarmerie démarre un fourgon cellulaire, vitres aveugles, avec les six inculpés. En trombe, le fourgon *se dirige vers la base militaire, en* périphérie de l'aéroport.

Peu après, les six hommes avec leurs gardiens d'accueil montent dans un Nord-262 pour Marignane. Sitôt arrivés, ils sont conduits à la prison des Baumettes, à Marseille, où ils sont alors écroués.

Inculpations

A Ajaccio, les accusations sont enfin connues. Les trois membres du commando sont inculpés d'assassinats, de complicité d'assassinats, d'association de malfaiteurs, de reconstitution de ligue dissoute, de transport d'armes et de munitions de *première catégorie, d'aide à évasion* et de menaces de mort sous condition sur les personnes de deux détenus impliqués dans l'affaire Orsoni, Paul Andréani et Jean Simon Alfonsi.

Aucun des trois nationalistes n'a revendiqué être l'auteur de la double exécution. Chacun s'est refusé à toute déclaration au cours des interrogatoires.

Leurs deux camarades postés à l'extérieur pendant l'action sont in*culpés de complicité d'assassinats* et pour d'autres motifs (association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute, transport d'armes et aide à évasion). Roger Polverelli est inculpé *des mêmes chefs*.

Mais sur les marches du palais, on attend encore. Alain Orsoni n'en est toujours pas ressorti. Peu après, une de ses avocates vient annoncer sa mise sous dépôt. Stupeur dans la foule : le fait reproché au jeune homme ne paraît pas justifier cette incarcération.

Vers 19 h 30, Alain Orsoni est transféré par avion aux Baumettes. Le 9 juin, la Corse redécouvre ces transferts en catastrophe vers le continent. Cela rappelle le temps où siégeait la Cour de sûreté de l'Etat. Celle-ci a été supprimée en 1981, par le gouvernement d'union de la gauche, depuis, on avait presque oublié... Déjà, un second mandat d'amener vient d'être lancé contre M. Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, porte-parole à Ajaccio du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA). Le motif est identique à celui qui a justifié l'incarcération d'Alain Orsoni.

DANIELLE ROUARD.

Le point

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – L'instruction de l'affaire ne fait que commencer pour Mme Françoise Knittel qui a prononcé les inculpations. De leur côté, les policiers du SRPJ cherchent à établir les circonstances exactes de l'exécution de Salvatore Contini puis celle de Jean-Marc Leccia. L'autopsie des deux Corses, prévue pour le 12 juin, devrait compléter les recherches balistiques déjà en cours.

L'enquête et l'instruction devront élucider de nombreuses interrogations.

● *Une seule arme a-t-elle été utilisée ou non ?*

Le 10 juin, la police a découvert, caché dans une voiture à l'intérieur de la maison d'arrêt, un pistolet de gros calibre. Est-ce l'arme de la double exécution ? Il est muni d'un silencieux qui, alors, n'aurait pas servi.

● *M. Roger Polverelli a-t-il volontairement ou non prêté la 104 noire ?*

Ce véhicule a été découvert par la police à quelques mètres de la camionnette bourrée d'armes et occupée par les deux complices du commando. Dans la 104, la police a trouvé un fusil à pompe et un pistolet-mitrailleur cachés sous un pardessus. On ignore, pour l'instant, à qui appartienent ces jarmes. Seule information établie : M. Polverelli utilisait cette 104 prêtée par un garagiste en attendant de récupérer son propre véhicule en réparation.

L'intéressé déclare ne pas avoir eu connaissance du contenu de la 104. Il se dit totalement étranger à l'affaire du commando. Dès le 8 juin, dans la soirée, l'ex-FLNC a, dans une communication transmise par un canal habituel, mis hors de cause M. Polverelli. « *Pour éviter au procureur Carasco*, a déclaré le mouvement dissous, *de partir sur une nouvelle fausse piste, nous précisons que : un membre de l'un des groupes de protection, face à l'encerclement très important des forces de l'ordre (suivant les instructions prévues dans ce cas), a profité de la présence fortuite d'une 104 noire (ayant les clés à bord) pour s'y cacher avant de disparaître. La vraie voiture prévue n'a donc pas servi... Elle se trouve devant le Rex (R11 immatriculée 729 DT 2A, avec les clés sous le siège du conducteur dans un mouchoir rose). Cette mise au point est rendue nécessaire pour la mise hors de cause du propriétaire, totalement étranger aux événements.* »

Les vérifications aussitôt faites ont confirmé la présence et le contenu de la R11 signalée.

● *Qui est M. Roger Polverelli?*

Né en 1944, M. Polverelli est, depuis peu, maire (RPR) de Forciolo. Auparavant premier adjoint, il a remplacé l'ancien maire décédé. Il est directeur d'un club privé Cours-Napoléon, à Ajaccio. En août 1982, il fut candidat aux élections régionales de Corse. Jadis, ce dernier perdit ses deux jambes lors de l'affaire du Combinati. M. Polverelli n'a jamais affiché de sympathie pour les affaires nationalistes.

● *Existe-t-il ou non des liens personnels entre M. Polverelli et des membres de l'ex-FLNC? Entre M. Polverelli et la famille Orsoni ?*

Sans plus attendre, le défenseur de M. Polverelli a alerté les autorités *judiciaires* du *danger* de représailles que court son client. M. Gaston Carasco, procureur de la République, et Mme Knittel ont promis une instruction rapide et la mise en liberté au plus vite de l'intéressé si son innocence est établie.

Si sa participation à l'action du *7 juin* est *prouvée*, cela apporterait des arguments à ceux qui voient que l'affaire Orsoni pourrait être liée à un règlement de compte au sein du milieu. L'ex-FLNC a constamment nié cette thèse. Pour lui, l'assassinat de Guy Orsoni est une affaire politique. Si l'instruction *conclut* à la *non participation* du maire de Forciolo, il reste cependant un fait établi : la détention d'armes.

Un pistolet automatique chargé lui appartenant aurait été découvert le 7 juin. L'intéressé, qui se trouvait à son domicile ce matin-là, aurait confié l'arme *dans un sac à sa fille* partant pour le lycée. L'adolescente aurait été fouillée au passage d'un barrage mis en place par la police, alors que le commando était à l'intérieur de la prison. Pourquoi avoir tenté de cacher cette arme ?

● *Pourquoi avoir exécuté J.-M. Leccia et S. Contini ?*

Certains à Ajaccio s'étonnent. Parmi les membres du commando et leurs complices, ne figure *aucun parent* de Guy Orsoni, le militant assassiné en juin 1983.

Selon l'ex-FLNC, la double exécution « *entre dans le cadre des représailles nécessaires après l'assassinat politique de notre militant Guy Orsini... Cette opération est une réponse ponctuelle à une agression que nous jugeons trop grave pour la laisser sans riposte. Elle ne signifie, en aucun cas, un changement de stratégie ou une escalade généralisée. Les personnes visées ont toutes participé à l'enlèvement ou à la torture de notre militant. Cette... opération est un avertissement à certaines personnes qui tentent d'offrir des contrats antinationalistes à des truands, et à ceux qui, éventuellement, seraient tentés d'accepter.* »

Telle est la position du mouvement clandestin.

● *S'agit-il d'appliquer une sentence ou de faire taire des personnes susceptibles de parler ?*

Le commando n'a pas « *exécuté* » deux autres détenus impliqués dans l'enlèvement de Guy Orsoni : P. Andréani et J.-S. Alfonsi. Cela amène une *autre* interrogation. Paul Andréani a-t-il avoué au commando qui le questionnait dans la prison, où est le cadavre de Guy Orsoni ? Là encore, on peut espérer que l'instruction en cours permettra de faire rapidement la lumière.

D.R.

Mme Veil : *Fiasco complet*

La politique menée par le pouvoir en Corse est un « *fiasco complet* », a déclaré, dimanche 10 juin, au coursdu journal de 13 heures de RMC, Mme Simone Veil. L'ancienne présidente de l'Assemblée européenne a dénoncé la « *démagogie* » d'avant 1981 pratiquée selon elle par l'opposition de l'époque ainsi que « *l'encouragement donné à certains* ». Elle croit que « *ceux qui faisaient les fiers-à-bras il y a quelques années doivent maintenant peut-être se mordre les doigts* ».

Au micro d'une radio locale de Versailles, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR et second de Mme Veil sur la liste unie de l'opposition pour les élections européennes,a, sur le même sujet, affirmé que le PC et le PS « *ont été dans cette affaire de véritables apprentis sorciers et qu'aujourd'hui ils recueillent les fruits amers de leur incohérence et des fautes qu'ils ont commises* ». « *Il faut que la légalité républicaine soit respectée en Corse et que ceux qui se situent en dehors soient arrêtés et sanctionnés* », a-t-il souligné.

M. Jospin : *Un espoir politique*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, interrogé au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 sur les récents événements de Corse, a déclaré : « ... *J'étais en Corse à la veille de ces exécutions sommaires. J'ai rencontré* (...) *une autre Corse, une Corse qui a envie de se développer et de vivre, une Corse qui a envie de réformer ses institutions politiques, sa vie politique, une Corse qui a envie de dépasser le cycle et l'engrenage de la violence.* (...) *Ce qui me fait penser que les événements qui se sont produits, dans leur tragédie et dans leur horreur, représentent en même temps l'action d'éléments extraordinairement minoritaires. Nous ne pouvons pas accepter – nous, les démocrates – l'idée de ces exécutions sommaires.* »

M. Jospin estime que « *depuis trois ans la situation ne s'est pas améliorée mais que, depuis trois ans, a été esquissée ce qui peut être la solution politique pour la Corse. Il y a trois ans, avant 1981, il n'y avait aucune perspective. En dépit des actes qui se produisent maintenant, le terrorisme qui existe ou la tentation du contre-terrorisme et de la violence.* (...) *C'est un espoir politique qui est offert à la fois par les mesures en faveur du développement, qu'il soit rural, industriel, culturel, de la Corse et par les tentatives d'offrir à celle-ci, pour régler ses problèmes intérieurs, une instance appropriée résultant du vote libre des Corses et de la démocratie.* »

« CONSOMMATEURS, PARLEZ ! »

Publi-robes

Les avocats parisiens viennent de lancer une campagne de publicité à laquelle les jeans *Machin ou le jus d'orange Chose* n'ont rien à envier. Depuis le 4 juin, la municipalité a mis à la disposition du conseil de l'ordre quatre cent cinquante panneaux Decaux pour vanter les mérites de son service d'accueil des consommateurs.

Le barreau de Paris a déjà eu recours à la publicité, mais c'est la première fois... qu'on le remarque. Fini, en effet, les affiches du style « *Appel sous les drapeaux* ». Place à la couleur et au langage direct. Conçue par l'agence de Roux, Séguéla, Caysac,l'affiche représente une bouche pulpeuse qu'une clé de boîte de conserve saisit à la commissure des lèvres. « *Consommateurs, parlez !* », proclame cette affiche qu'on verra à nouveau au mois de septembre, sur neuf cent cinquante panneaux, cette fois.

Le bâtonnier Guy Danet a dû un peu bousculer son conseil pour faire admettre cette campagne. Il a même dû en atténuer les effets. A l'origine, le slogan retenu était : « *Consommateurs, ouvrez-là !* »

La publicité est interdite aux avocats pris individuellement. Rien ne les empêche, en revanche, de « vendre » leur profession collectivement. Une sorte de publicité « compensée », comme pour les petits pois ou la chicorée *sur France-Inter*.

Installé au Forum des Halles, le service d'assistance au consommateur du barreau de *Paris existe depuis le printemps* 1981. Son but est de régler, à l'amiable si possible, les petits litiges qui désarment les consommateurs. On n'engage pas un procès pour un aspirateur qui donne des signes d'essoufflement au bout d'un an. Il en coûte 100 F pour une consultation, le double pour une démarche amiable auprès du fabricant et 600 F si un procès doit être engagé.

Avec cette campagne, l'ordre des avocats « *ne veut plus être perçu comme un bastion silencieux et démodé*, explique son bâtonnier. *Il doit descendre dans la rue, participer au quotidien* ». « *Je veux démontrer*, ajoute Me Guy Danet, *que l'avocat n'est plus seulement une robe noire plaidant aux assises, mais un conseil permanent, quotidien, de l'individu et de l'entreprise.* »

BERTRAND LE GENDRE.

★ Service avocat assistance et recours du consommateur, Forum des Halles, porte Berger, niveau 2, BP 77, 75001 Paris. Tél. : 233-80-55. Tous les jours du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures.

EN BREF

Echec d'un lanceur Atlas-Centaur

Le satellite de télécommunications Intelsat-5 (F9), lancé au centre spatial Kennedy (Floride), samedi 9 juin, par une fusée américaine Atlas-Centaur, a été placé sur une orbite beaucoup trop basse – et sa récupération est jugée impossible. Le premier étage Atlas, qui était d'un modèle nouvau, a normalement fonctionné, mais les moteurs du second étage Centaur, après une première mise à feu normale, ont fait défaut. Le dernier échec d'un Atlas-Centaur remonte à août 1977.

Intelsat-5 (F9), neuvième satellite d'une série de quinze, devait relayer douze mille communications téléphoniques et deux programmes de télévision pour l'organisation internationale Intelsat de communications par satellites. Il était assuré pour 200 millions de dollars. Les huit exemplaires précédents ont tous été correctement mis en orbite, six fois par des Atlas-Centaur et deux fois par Ariane.

Le couagga et les biologistes

Des fragments de gènes d'un couagga – un équidé sud-africain intermédiaire entre le cheval et le zèbre – ont été clonés et donc reproduits *in vitro* par des chercheurs de l'université de Berkeley (Californie). La nouvelle serait banale si le couagga *(Hippotigris quagga)* n'était une espèce disparue. Le dernier animal est mort vers 1880, et c'est dans un fragment de peau, conservé depuis plus d'un siècle, qu'ont été prélevés les fragments clonés. C'est la première fois qu'on reproduit ainsi des gènes d'espèces disparues.

Les biologistes sont, pour longtemps encore, bien incapables de créer artificiellement un animal à partir de ses seuls gènes, même s'agissant de micro-organismes beaucoup plus simples qu'un mammifère. La *résurrection* du couagga n'est donc pas à l'ordre du jour, ni celle des mammouths et bisons dont des exemplaires, emprisonnés dans la glace, ont été retrouvés en bon état de conservation.

Mais la reproduction et l'étude de gènes d'espèces disparues peuvent faire progresser la paléontologie. Ainsi, les spécialistes discutent pour savoir si le couagga, dont seul l'avant du corps était rayé, était plus proche du zèbre que du cheval. Les expériences californiennes leur permettront probablement de trancher la question.

● *Arrestation du meurtrier présumé d'une fillette.* – Le meurtrier présumé de Christelle Gaudet, treize ans, disparue depuis le 2 juin et dont le corps avait été découvert le 7 juin, non loin du domicile de ses parents, à Jau-Dignac-et-Loirac (Gironde), a été arrêté lundi matin 11 juin. Il s'agit d'un voisin de la famille, Camille Galant, trente-six ans, sans profession, qui a avoué avoir tué la jeune fille de plusieurs coups de couteau après « *une dispute* ». La victime n'avait subit aucune violence sexuelle (*le Monde* daté 10-11 juin).

Marche pacifiste en Bretagne

Deux mille personnes suivant les organisateurs, huit à neuf cents suivant la gendarmerie, ont participé, dimanche 10 juin, à une « *marche pacifiste* » sur les 4 kilomètres qui séparent Crozon (Finistère) du cen*tre pyrotechnique de Gwenvenez*, dépendant de la base de sous-marins nucléaires de l'Ile longue. La manifestation était organisée par les Comités pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE). Rappelant qu'il était « *au centre d'une des cibles nucléaires qui seront atteintes dans les premières minutes d'un conflit* », l'un des organisateurs, M. Gérard Borvon, a demandé « *au pouvoir de gauche de prendre des initiatives concrètes en faveur de la désescalade nucléaire et du gel de l'armement nucléaire français* ». (*Corresp.*)

Les Etats-Unis dénoncent la « filière bulgare » de l'héroïne

M. John Lawn, *directeur-adjoint* de la DEA (Drug Enforcement Administration) – l'administration américaine chargée de la lutte contre le trafic des stupéfiants, – a accusé, jeudi 7 juin, devant la Chambre des représentants, le gouvernement bulgare de « *collaborer activement* » au trafic de l'héroïne. Selon M. Lawn, 25 % de l'héroïne pénétrant aux Etats-Unis transiteraient par la Bulgarie avec la complicité des autorités de Sofia. La *société bulgare d'import-export* Kintex servirait de couverture aux trafiquants turcs qui approvisionnent l'Europe et l'Amérique du Nord. Les profits de la Kintex seraient utilisés à l'achat d'armes et aux financements de groupes terroristes.

M. Mark Palmer, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires européennes et canadiennes, a, de son côté, confirmé devant les représentants que le gouvernement prenait très au sérieux les accusations de la DEA.

Mort d'un campeur

Grenoble. – *Parce qu'ils* s'étaient installés sur ses terres pour y camper, quatre étudiants ont été attaqués par un bûcheron solitaire et violent, âgé de cinquante et un ans, Camille Carcel, *qui vit retiré* depuis plusieurs années dans une ferme de la commune d'Eyzin-Pinet, près de Vienne (Isère). Après s'être approché une première fois des jeunes gens, armé d'un fusil et après avoir engagé un bref dialogue avec eux, il devait, quelques minutes plus tard, revenir et tirer à bout portant sur Eric Clocher, vingt-quatre ans, un Avignonnais, étudiant à Lyon, le tuant sur le coup. En tentant de maîtriser le meurtrier, un autre jeune homme fut blessé par une balle.

Camille Carcel avait regagné sa maison lorsque les gendarmes se présentèrent. Il ouvrit aussitôt le feu, blessant grièvement à la mâchoire un gendarme auxiliaire, Serge Garmigny, vingt ans, avant de s'enfuir dans la forêt de Bonnevaux. Interrompues pendant la nuit, les recherches, auxquelles participent quelque cent gendarmes, ont repris lundi dès le lever du jour. (*Corresp.*).

BIBLIOGRAPHIE

Entre la liberté et la terreur

Le moment ne saurait être mieux choisi pour tenter d'« *éclairer la dynamique conflictuelle de la société corse* », comme se le propose l'auteur de ce livre. S'il n'était un peu alourdi par le jargon socio-anthopologique, il atteindrait son but auprès d'un large public, car il présente des analyses judicieuses e des aperçus parfois remarquables sur la « spécificité » de l'île : clanisme, vendetta, banditisme, et plus généralement sur la fonction de la violence.

Le clanisme, « *machine qui fonctionne à la violence et la terreur* », est longuement décrit ainsi que le processus, généralement mal saisi, par lequel « *la fraude, le détournement de la loi et l'abus de pouvoir ont aussi l'effet inverse de leur finalité immédiate et aboutissent à la soumission à l'ordre étatique global. Le règlement qu'on enfreint demeure en vigueur, le préfet auquel on retire du pouvoir reste l'autorité la plus haute de l'Etat dans l'île..., le clanisme a su, grâce à son système de maintien et de canalisation de la violence populaire, atténuer et masquer la violence de l'Etat* ».

La thèse centrale du livre est là : il étudie cet étrange phénomène de détournement qu'il assimile, un peu vite, à « *ce qui s'est produit dans les pays africains après la décolonisation, qui a détruit les dispositifs de contre-pouvoir du système tribal* ». Mais l'auteur met plus justement en évidence les rapports entre ce clanisme assurant son pouvoir par celui de l'Etat central qu'il affaiblit et le mouvement nationaliste. L'échec de ce dernier à structurer un « *espace public* » était inéluctable, même si, en fin de compte, il a fait « *envisager autrement les problèmes de la Corse* ». « *Le pouvoir socialiste*, conclut José Gil, tout en reconnaissant au PS le mérite d'avoir posé en termes différents le problème bien avant son arrivée au pouvoir, *n'a pas bien mesuré ni la force du système clanique, ni celle (pas seulement politique) du mouvement nationaliste, ni enfin les causes structurelles multiples de la violence dans la société corse.* » Reste donc à mettre ce livre au programme de l'ENA : il aidera du moins les administrateurs « continentaux » à comprendre, dût leur vanité en souffrir, qu'il existe des problèmes inextricables. En tout cas, cette *Corse entre la liberté et la terreur* est d'une précieuse – quoiqu'un peu laborieuse – lecture.

P.-J. F.

★ José Gil, *la Corse entre la liberté et la terreur*, Editions de la Différence, 243 p., 98 F.

Le Monde

sports

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND-GARROS

L'école tchécoslovaque sur le pavois

Une ancienne Tchécoslovaque, Martina Navratilova et un Tchécoslovaque, Ivan Lendl, ont été les tiomphateurs des Internationaux de France qui ont été suivis par 270 326 spectateurs payants ayant laissé 27 494 569 F aux guichets pendant la quinzaine.

La gauchère Navratilova, devenue citoyenne américaine depuis deux ans, a très nettement dominé la championne 1983, Chris Evert Lloyd, avant de s'imposer également en double avec Pam Shriver, réalisant ainsi un double chelem unique dans l'histoire du tennis et doté de 1 million de dollars.

Etabli aux Etats-Unis, le droitier Lendl qui avait échoué auparavant dans quatre finales d'un tournoi du grand chelem, a retourné une situation très compromise pour battre en cinq sets le champion du monde John McEnroe qui était le favori. Au palmarès, le numéro deux mondial est le premier Tchécoslovaque vainqueur porte d'Auteuil depuis Jan Kodes en 1970 et 1971, désormais capitaine de l'équipe nationale de Coupe Davis. Celui-ci possède une formation particulièrement solide en vue du prochain tour de cette compétition puisque la paire Smid-Slozil ne s'est inclinée qu'en finale du double contre les Français Noah-Leconte.

Lendl en terre promise

Il y a des stades que les monuments historiques devraient classer. Roland-Garros par exemple. Non pas pour figer éternellement l'architecture Arts déco 1927, corrigée 1980, mais parce que la *brique pilée des courts* semble une espèce en voie de disparition. Et ce n'est pas une boutade.

Depuis qu'en 1978 les dirigeants de la fédération américaine ont quitté les installations trop exiguës de Forest Hills pour installer leurs internationaux sur le *ciment* de Flushing Meadow, la terre battue est en grand péril. Les dirigeants australiens envisagent eux-mêmes de profiter de l'abandon du stade de Kooyong pour passer à *un revêtement* synthétique. Il n'y a plus guère que dans la vieille Europe où l'on joue sur terre battue. Et encore de moins en moins.

Le risque n'est donc pas négligeable qu'autour de Wimbledon, La Mecque à tout jamais consacrée au jeu sur l'*herbe, on ne* trouve plus que des tournois sur surfaces « dures ». Economiquement, celles-ci sont d'un entretien facile donc d'une rentabilité plus grande. *Pour peu que les condi*tions météorologiques soient défavorables pendant plusieurs années, on pourrait donc imaginer qu'entraînées par le mouvement *général comme le rhinocéros* d'Ionesco les marelles en brique ocre d'Auteuil ne soient recouverts d'une chappe de ciment.

Certes, il ne s'agit que d'une supposition. *Mais* on a mesuré, dimanche, tout ce que le tennis y perdrait. Aucun ciment, aucune moquette, aucun synthétique, pas même le gazon du Centre Court *londonien, n'aurait permis un tel* match, un *tel* retournement de situation durant la finale entre le numéro un mondial John McEnroe et son dauphin tchécoslovaque *Ivan Lendl. Ce fut l'archétype de* la partie sur terre battue mille fois perdue par l'un des deux protagonistes qui, à force de patience, d'obstination, renaît à la victoire.

Durant les deux semaines écoulées Porte d'Auteuil, nous avions vu ainsi le Suédois Sundström en pleine hypoglycémie être mené 5-1 au troisième set, croquer quelques carrés de chocolat et finir par l'emporter. Nous avions assisté, aussi, à l'agonie du Polonais Fibak, étouffé par le jeu du jeune Américain Krickstein, et qui réussit à renverser la situation avec une stratégie d'araignée. Ce furent des éclairs dans cette quinzaine engluée souvent dans la pluie. Pourtant aucun n'eut l'intensité, la violence de la finale dimanche.

Un nouveau sport

D'un côté, il y avait McEnroe tel un *toréador* en habit de lumière. Il ne jouait pas au tennis, il *était en train d'inventer un* nouveau sport directement inspiré des gadgets électroniques. Même les *trois mousquetaires survivants* – Lacoste, Cochet, Borotra, – qui suivaient la partie de la tribune présidentielle, ne devaient pas avoir imaginé, en leur temps, un *jeu de cette qualité et de cette* densité. Au service et à la volée, McEnroe avait atteint les limites de la perfection.

En face, Lendl essayait déses*pérément de le repousser du filet*, armait son gros obusier de coups droits, sapait en revers liftés. Rien n'y faisait. D'autant que McEnroe attendait à mi-court son deuxième *service pour achever de le démo*raliser.

Bref, en une heure et six minutes, Lendl avait perdu les deux premières manches. On se disait *alors que décidément* ce Tchécoslovaque n'arriverait jamais à gagner un tournoi du grand chelem et qu'à ce rythme il allait se mettre à pleurer dans les bâches comme à Flushing l'an passé face à Connors. On se demandait aussi *si McEnroe arriverait à conclure* plus vite que l'Argentin Vilas, vainqueur en une heure vingt-cinq minutes de Gottfried en 1977. Pour le reste, on avait déjà pré*paré des « antisèches » sur le der*nier Américain vainqueur à Paris, Trabert en 1955, et la dernière finale américano-tchécoslovaque, Patty vainqueur de Drobny en *1950.* Bref, *on était paré pour* une issue rapide lorsque le match bascula au quatrième jeu de la troisième manche. Alors Lendl se trouva en position de prendre le service de l'Américain. Dans ce jeu, le Tchécoslovaque réussit, en *effet, deux retours de service qui* prirent de vitesse McEnroe et deux passing-shots que le champion du monde ne put intercepter. « Big Mac » commençait à reculer et Lendl à avancer.

En clair, il y avait une paille dans le cristal américain. A partir de ce moment, le numéro un mondial arriva au filet de plus en plus difficilement, dans des positions découvrant de plus en plus de terrain. *Le niveau de son jeu baissait* insensiblement alors que, comme dans un système de vases communicants, celui de Lendl montait. Il passait notamment un pourcen*tage de plus en plus grand de pre*mières balles de service tandis que McEnroe semblait avoir perdu toute confiance dans ce domaine et recommençait à s'en prendre aux photographes et au *public accusés de le déconcentrer.*

Dans cette troisième manche, Lendl prit, le premier, le service de l'Américain qui parvint, ensuite, à égaliser 4-4 en faisant à *son tour le break. Toutefois, le* Tchécoslovaque bouclait la manche en reprenant le service de McEnroe au dixième jeu. Celui-ci était alors écarlate. Il cherchait de l'air comme un poisson rouge hors de son bocal. Il trouvait toutes les excuses pour gagner du temps et essayer de récupérer. Cela lui attira encore plus l'hostilité du public qui avait commencé à encourager Lendl à la fin du deuxième set, un peu comme on lance une bouée de sauvetage à un noyé dans le souci égoïste de voir le spectacle se prolonger. Il se prolongea en fait au-delà de toute attente, jusqu'à la cinquième manche.

Char d'assaut

Lendl sauva, en effet, une balle de 5-3 sur le service de McEnroe dans la quatrième manche qu'il allait remporter sur un nouveau *break au douzième jeu.* L'Américain n'était plus alors que l'ombre du joueur qui avait illuminé les deux premiers sets, il était constamment en retard, désemparé au *filet.* Lendl *progressait* sur le court à la manière d'un char *d'assaut.* A ce moment, son passing-shot de revers et de coup droit avait atteint une précision absolue. Il lui permit de résister à un dernier sursaut de McEnroe qui eut deux balles de break au septième jeu de l'ultime manche *et d'obtenir deux balle de match.* Une volée de coups droits qui fusa hors des lignes ruina les derniers espoirs de McEnroe. Il sortait de ces cinq manches sur terre battue épuisé.

Pour succéder au palmarès à Trabert, il devra revenir l'an prochain. Quant à Lendl il trouvait à vingt-quatre ans sur ce Central une consécration qu'il attendait depuis qu'en 1981 Borg l'avait do*miné en cinq manches. En* même temps qu'elle rehaussait le prestige à la brique pilée, cette victoire devait faire aussi réviser les jugements sommaires sur ce grand garçon au visage figé de Buster Keaton qui venait de prouver qu'il ne craignait plus de vaincre.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Le premier « Giro » de Francesco Moser

Déjà vainqueur au mois de mars de Milan-San Remo, Francesco Moser a aussi remporté le Tour d'Italie, ajoutant à son palmarès une épreuve qu'il convoitait depuis ses débuts professionnels et dans laquelle il avait échoué à neuf reprises. Utilisant une bicyclette spéciale comparable à *celle qui avait contribué à son exploit du record de l'heure*, le champion italien a ravi le maillot rose au Français Laurent Fignon, dimanche 10 juin, au cours de la dernière étape contre la montre Soave-Vérone, longue de 42 kilomètres. A trente-trois ans, il réalise ainsi une saison exceptionnelle, probablement la meilleure de sa longue carrière.

Il est toujours difficile pour un coureur français de gagner en Italie. Après Louison Bobet, qui avait perdu le Giro 1957 de 19 secondes face à Gastone Nencini, Laurent Fignon *vient d'en faire* l'expérience. Le vainqueur du Tour 1983 paraissait pourtant *en mesure de conserver* l'avantage dans cette course fertile en rebondissements *qu'il avait en* grande partie dominée. Il s'était emparé du maillot rose de *leader*, vendredi 8 juin, à l'issue de l'étape de montagne Val Gardena-Arabba et, dimanche, au départ de la dernière course contre la montre, il possédait 1 m 21 s d'avance sur Francesco Moser, son concurrent le plus redoutable.

Irrégularités

Mais dans l'exercice final, alors qu'il ne restait plus que 42 kilomètres à parcourir, le recordman de l'heure n'a laissé aucune chance au Français. En grande condition physique, c'est incontestable, et bénéficiant de surcroît d'un matériel très élaboré – vélo profilé, équipé de *roues pleines en matière* plastique, – l'Italien a couvert la distance à près de 51 *kilomètres-heure* de moyenne, rejetant Fignon à 2 m 24 s. Ce dernier était déjà virtuellement battu à mi-parcours, puisqu'il comptait, à cet endroit, 56 secondes de retard. C'est vers le trentième kilomètre que Moser assura *définitivement sa victoire.* Sa progression, favorisée par une pénétration idéale dans l'air, fut extrêmement régulière. On constate qu'il reprit à son adversaire direct, et c'est considérable, plus de trois secondes par tranche kilométrique.

Fignon n'a cependant pas démérité. *Deuxième de l'étape contre* la montre, il s'est aussi classé deuxième du Tour d'Italie à 1 m 3 s de celui à qui il a dû rendre le maillot rose sur le podium. Au terme *d'une épreuve de trois semaines*, l'écart est infime, et nous ne saurions affirmer qu'il reflète exactement la vérité sportive, d'autant que de graves irrégularités ont entâché ce Giro, au demeurant très ouvert. Rouleur d'élite mais grimpeur limité, Moser fut poussé en plusieurs occasions dans les cols, et si les commissaires ont sanctionné cette aide illicite, ils ont fait preuve, à son égard, d'une indulgence assez suspecte *en lui infligeant une pénalisa*tion de cinq secondes seulement. Dans le même temps, *le Français* écopait du double pour avoir reçu un ravitaillement en boisson à douze kilomètres de l'arrivée.

Superbe vainqueur de l'étape des Dolomites, qui comportait l'escalade du Pordoï – il relégua, ce jour-là, *Moser* à 2 mn. 19 sec. – Fignon envisageait de déclencher une grande *offensive en haute montagne.* Malheureusement pour lui, il fut trahi, comme l'avait *été* Louison Bobet autrefois, par une modification et un adoucissement de l'itinéraire, le Giro ayant évité le Stelvio enneigé.

Cependant, c'est surtout le matériel, à notre avis, qui a fait la différence, encore que Moser ait accompli une performance d'un haut niveau athlétique. En l'ocurrence, la *possibilité accordée à un concurrent* d'employer dans les courses contre la montre d'une épreuve par étapes un matériel radicalement différent, aussi sophistiqué que celui dont il disposait, nous paraît pour le moins contestable. On ne peut nier qu'elle *soit en contradiction* avec l'esprit des règlements.

On ne saura jamais quel eût été le résultat si l'Italien avait utilisé une bicyclette classique. Mais Laurent Fignon a le droit de penser que sa défaite est une injustice.

JACQUES AUGENDRE.

[Au nombre des principales victoires de Francesco Moser, né le 19 juin 1951, il faut citer Paris-Roubaix 1978-1979-1980, le Midi libre 1975, la Flèche wallonne 1977, Tours-Paris 1974, le championnat *du monde* 1977, le Tour de Lombardie 1975, 1978, ainsi que Milan-San-Remo et le Tour d'Italie cette année. En outre, Moser fut champion d'Italie sur route, champion du monde de poursuite, et il détient le record du monde de l'heure.

RÉSULTATS

Tennis

ROLAND-GARROS
(finales)

SIMPLE MESSIEURS

Lendl (Tch.) b. McEnroe (E-U), 3-6, 2-6, 6-4, 7-5, 7-5.

SIMPLE DAMES

M. Navratilova (E-U) b. C. Evert-Lloyd (E-U), 6-3, 6-1.

DOUBLE MESSIEURS

Leconte-Noah (Fr.) b. Slozil-Smid (Tch.), 6-4, 2-6, 3-6, 6-3, 6-2.

DOUBLE DAMES

M. Navratilova-P. Shriver (E-U) b. C. Khode (RFA)-H. Mandlikova (Tch.), 5-7, 6-3, 6-2.

DOUBLE MIXTE

A. Smith-Stockton (E-U) b. A. Minter-Warder (Aust.), 6-2, 6-4.

SIMPLE JUNIORS GARÇONS

Carlsson (Suède) b. Kratzman (Aust.), 6-3, 6-3.

SIMPLE JUNIORS FILLES

G. Sabbatini (Arg.) b. K. Maleeva (Bulg.), 6-3, 5-7, 6-3.

Natation

RECORDS POUR MICHAEL GROSS

Après avoir battu de 33 centièmes de seconde son propre record du monde du 200 mètres nage libre en 1 mn 47 s 55, le 8 juin à Munich, l'Allemand de l'Ouest Michael Gross s'est emparé, le lendemain, du record d'Europe du 100 mètres papillon en 53 s 78. L'ancien record avait été établi par l'Allemand de l'Est Thomas Dresslerz en 53 s 84.

Cyclisme

TOUR D'ITALIE
(Classement général final)

F. Moser (It.), 98 h 32 mn 20 s; 2. Fignon (Fr.) à 1 mn 3 s; 3. Argentin (It.) à 4 mn 26 s; 4. Lejarreta (Esp.) à 4 mn 33 s; 5. Van der Velde (P.-B.) à 6 mn 56 s; 6. Baronchelli (It.) à 7 mn 48 s; 7. Van Impe (Bel.) à 10 mn 19 s; 8. Breu (Sui.) à 11 mn 39 s; 9. Beccia (It.) à 11 mn 41 s; 10. Pedersen (Nor.) à 13 mn 35; (...) 15. Gayant (Fr.) à 21 mn 10 s.

Marche

PARIS-COLMAR

Le Français Jean-Claude Gouvenaux, un professeur d'éducation physique de Châlons-sur-Marne, âgé de trente-six ans, a remporté, le 9 juin, l'épreuve Paris-Colmar à la marche, disputée sur 516,5 km, en 62 h 31 mn. Pour sa huitième participation, il a devancé de 1 h 59 mn le Belge Roger Pietquin, deux fois vainqueur dans le passé.

Athlétisme

RECORDS

Le Chinois Zhu Jian Hua a amélioré de 1 centimètre son record du monde de saut en hauteur avec un bond de 2,39 m lors d'un meeting à Eberstadt où les Allemands de l'Ouest Thraen Hardt et Moegenburg ont égalé le record d'Europe avec 2,36 m.

A Mannhein, l'Allemand de l'Ouest Juergen Hingsen a amélioré de 19 points son record du monde de décathlon en totalisant 8798 points.

A Varsovie, le Polonais Marian Woronin est devenu le premier Européen à courir le 100 m en moins de 10 secondes en réalisant 9 sec 99, soit deux centièmes de moins que l'Italien Pietro Mennea en 1979.

Martina Navratilova sans rivale

La finale féminine, samedi, n'a pas eu l'intensité riche en coups de théâtre qui devait enfiévrer la finale du simple messieurs. Elle *n'en fut pas moins disputée* devant une arène comble, ce qui fut *rarement le cas dans l'histoire de* Roland-Garros car le public, jusqu'à ces dernières années, éprouvait un penchant des plus réticents pour la « renvoyette » de ces dames. Celles-ci ont bien changé depuis que la néo-Américaine Martina Navratilova a affirmé, d'une manière triom*phale*, la *supériorité du jeu de vo*lée qui prend de vitesse toutes *les adeptes du fond de court.*

Le seul suspense de cette finale consistait à savoir si la gauchère allait maîtriser ses nerfs, devant ce modèle de santé et *d'équilibre qu'est son éternelle* rivale Chris Evert-Lloyd. Mais on *se disait bien que, dès l'instant* qu'elle avait réussi en demi-finale à vaincre ses phobies devant Hana Mandlikova, cette petite perle de volleyeuse qui, seule, lui pose des problèmes, elle allait se sentir libérée et se permettre tout devant une renvoyeuse aussi loyale que « Chrissie ». De *celle-ci, sans cesse débordée au* filet, ou laissée sur place par des *amorties distillés comme avec la* main, Martina ne fit qu'une bouchée : 6/3, 6/1, le score est rude, qui ne diffère pas nettement des précédents, dont le plus spectaculaire fut celui enregistré récemment en finale du Masters féminin au Madison Square Garden (3 sets à 0), une première historique.

Cette finale aura donc acquis *définitivement à Martina Navrati*lova, après ses victoires à Wimbledon, Flushing Meadow et Kooyong, le grand chelem des quatre grands tournois. Elle succède ainsi à Maureen Connoly, super-star amateur à seize ans et qui réussit cette performance en 1953 ainsi qu'à Margaret Smith-Court, qui en fut la triomphatrice en 1970. On nous fait bien rire en la chicanant sur le fait que ses deux devancières avaient établi leur record dans la même année. A vingt-sept ans, Martina Navra*tilova peut* enchaîner autant de grands chelems qu'elle voudra. *Elle ne s'est d'ailleurs pas privée* d'en ajouter aussi un autre en enlevant le double dames avec sa partenaire Pam Schriver.

Service-volée

La domination de Martina Navratilova est maintenant tellement catégorique qu'elle *révolu*tionne tout le tennis américain. Elle s'entraîne comme un homme, avec des hommes, à l'instar de Suzanne Lenglen autrefois. En tout cas, la remise en jeu à l'aide du revers à deux *mains style Evert ou Borg* a présentement vécu.

Croit-on que la protagoniste numéro un de cette technique sans rivale pendant treize ans, titulaire de cinq couronnes (1974, 1975, 1979, 1980, 1983) et de *cinquante et une victoires homo*loguées sur la terre battue de *Roland-Garros ait montré quel*que amertume de sa défaite ? Pas le moins du monde. A vingt-neuf ans, la combativité de Chris Evert-Lloyd est intacte et, certainement bien loin de vouloir se retirer, elle doit chercher encore et toujours un nouveau moyen de battre sa grande rivale, peut-être *même entrer tête baissée dans* la nouvelle dimension service-volée. En attendant, *par sa gen*tille manière de prendre sa défaite, elle a donné à tous une leçon de sportivité qui, rétrospectivement, devrait faire rougir John McEnroe, superbe combattant mais mauvais perdant.

Et maintenant une question qui vaut des millions de dollars : avec *deux professionnels de leur* race installés aux Etats-Unis et sacrés champions, les Tchèques vont-ils pavoiser ?

OLIVIER MERLIN.

Le lot de consolation de Noah

De tous les favoris du simple messieurs, Yannick Noah était le *seul à disputer le double, associé* à Henri Leconte. Et le champion sortant y a gagné une sorte de lot de consolation. C'était néanmoins un peu le monde à l'envers car, jusqu'à ces derniers temps, le numéro six mondial n'avait pas manifesté beaucoup de goût pour cet exercice. Habituellement seul parmi les « grands », John MacEnroe se lançait dans cette *entreprise. Mais, cette année*, le champion du monde, qui avait *déjà inscrit son nom au palmarès* des Internationaux en 1977 en *double mixte, avait laissé son* compère Fleming tenter sa chance avec le Californien Taygan, vainqueur en 1982, alors qu'il formait une des paires les plus redoutables du monde avec Stewart. Cette nouvelle équipe n'a pas passé, cette année, le premier tour.

Dans cette compétition, dont le bon déroulement fut perturbé par la pluie, le premier mérite des Français fut de battre, au troisième tour, l'équipe M. Gunthardt-Taroczy, championne 1981, le jour même où Noah *avait tant peiné pour éliminer le* Hongrois dans la matinée. En dépit de leur défaite en simple, les deux Français gardèrent par la suite suffisamment de motivation pour prendre le meilleur sur les paires Davis-Dunk et Fromm-Glickstein.

Noah et Leconte se retrouvaient donc, samedi 9, sur le central, face aux Tchécoslovaques Smid et Slozil, qu'ils doivent rencontrer, dans un mois, pour le deuxième tour de la Coupe Davis. Les compatriotes de Lendl ont une science précise du jeu de double, peu spectaculaire, *mais très efficace.* Ils en firent la démonstration dans les *deuxième et troisième manches* lorsque les Français, qui avaient *emballé la partie, ralentirent un* peu le rythme. Dans le quatrième set, Leconte, qui avait « arrosé » en coups droits jusque-là, retrouva plus de réussite, si bien que les Français prirent le service de Slozil au septième jeu et enlevèrent, dans la foulée, les quatrième et cinquième manches, en faisant tour à tour le *break* sur les engagements des deux Tchécoslovaques aux premier et deuxième jeux.

Noah avait opéré des interceptions décisives au filet et Leconte avait réussi à maîtriser son tempérament souvent trop impulsif. Ils reçurent donc les plateaux d'argent revenant aux champions qu'aucun Français n'avait gagné depuis Marcel Bernard et Yvon Petra en 1946. C'était pour les deux joueurs une grande satisfaction, puisqu'ils se retrouvaient *à la deuxième place au classe*ment du Grand Prix.

« Grâce à cette victoire, on nous donnera peut-être des invitations dans les tournois comme Monte-Carlo », ironisa Noah, en faisant allusion à la préférence *accordée par les organisateurs* monégasques à une paire de la Principauté lors du dernier tournoi. Pour le directeur technique national, Jean-Paul Loth, c'était *aussi un bon point dans la pers*pective de la prochaine Coupe Davis. D'autant qu'il a pu constater qu'en jouant à gauche – sa place naturelle en double – *et non* à droite comme à Sydney lors de la demi-finale avec l'Australie, Leconte avait un bien meilleur rendement.

A.G.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« IPHIGÉNIE EN AULIDE », à la Sorbonne

Un salutaire retour aux sources

Dès l'apparition d'*Iphigénie en Aulide* sur la scène de l'Opéra de Paris, en 1774, et pendant cinquante ans, les opéras de Gluck ont connu le succès. L'écho nous en est parvenu à travers les descriptions des contemporains jusqu'à celles de Berlioz dont l'enthousiasme était partagé par la plupart des musiciens cultivés du dix-neuvième siècle. A partir de 1825, le grand public qui n'avait d'oreille que pour le bel canto et d'yeux que pour le grand opéra *façon Meyerbeer*, se détourna des productions de Gluck dont on n'exécutait plus que des fragments en concert.

Quelques reprises éphémères dans les années 1860 puis au tournant du siècle, confirmèrent que ces ouvrages n'intéressaient plus qu'un public restreint. Un slogan « Vive Rameau, à bas Gluck ! » acheva de déconsidérer ce dernier aux yeux des musiciens sans réussir à convaincre les mélomanes de l'intérêt supérieur des opéras de son aîné.

Depuis quelque temps, on note cependant ici et là, un regain de faveur et, par exemple, l'enregistrement de l'*Orphée* italien sous la direction de Sigiswald Kuijken semble indiquer que l'on s'est aperçu que les opéras de Gluck devaient être considérés autrement que comme des œuvres de jeunesse de Wagner ou de Berlioz. Ils gagnent à être interprétés selon les habitudes du dix-huitième siècle, sans tenir compte de cette grandeur solennelle qu'on leur a conférée par la suite et qui sonne creux le plus souvent car l'extrême simplicité de cette musique (en comparaison de celle du jeune Mozart à la même époque) confirme parfois à l'indigence.

A cet égard, les récentes représentations d'*Iphigénie en Tauride* à l'Opéra de Paris (1) se situent dans une honnête moyenne, sans plus, à cause du caractère compassé d'une partie de l'interprétation. Des deux *Iphigénie* celle-ci est la plus connue. *Iphigénie en Aulide* l'est beaucoup moins, sinon pas du tout, sauf dans la version remaniée par Wagner, et c'est à la persévérance passionnée de Jacques Grimbert, qui a reconstitué la partition conformément à ce qu'on peut supposer qu'elle était (en l'absence du manuscrit original), qu'on doit de pouvoir l'entendre en version de concert au grand amphithéâtre de la Sorbonne (2).

Premier des cinq opéras composés pour Paris, *Iphigénie en Aulide* est plus « écrite », moins systématique que l'autre ; les airs y sont mieux dessinés, les chœurs plus animés et le plaisir musical passe encore parfois avant le seul souci dramatique qui devait par la suite pousser le compositeur à ôter de ses partitions tout ce qui *« puait encore trop la musique »*, selon sa propre expression. Que la science musicale de Gluck n'ait pas toujours été à la hauteur de son projet, voilà ce que reconnaissaient déjà ses plus ardents admirateurs du siècle dernier, et qui ne nous apparaît que trop clairement aujourd'hui, au point de nous empêcher d'apprécier à leur juste valeur l'inspiration réellement originale de plusieurs airs, la justesse d'accent de certains récitatifs où le meilleur côtoie le pire. Il faut endurer bien des platitudes harmoniques ou mélodiques, une instrumentation inégale, une écriture vocale parfois ingrate qui demande aux chanteurs des prouesses sans compensation, mais au bout du compte, il n'y a pas lieu de regretter son effort.

L'enthousiame communicatif et le sérieux avec lequel Musique en Sorbonne vient de tenter l'aventure doivent donc être mesurés à la hardiesse de l'entreprise. Et les inconvénients d'un lieu somptueux mais trop réverbéré, les petites imperfections de l'orchestre, sont peu de chose au regard d'une interprétation infiniment plus fidèle à l'esprit de cette musique que ce qu'on entend ordinairement, et de la conviction des chanteurs. Ils ont su maîtriser au mieux des difficultés qui n'exigeraient, pour être complèment vaincues, qu'une plus longue expérience de chaque rôle.

Dominée par le superbe Agamemmon de Philippe Duminy, la distribution réunissait Monique Pouradier-Duteil, fragile Iphigénie convaincue et convaincante, Régis *Oudot (Achille) aux prises avec une* partie de ténor aiguë dont il déjoue brillamment les pièges, André Cognet, jeune basse à la voix claire (Calchas) et Catherine Thuai (Clytemnestre) à laquelle on peut seulement reprocher, par rapport à ses partenaires, une diction peu claire et donc une moindre présence dramatique.

La direction de Jacques Grimbert, attentive à la moindre fluctuation de tempo justifiée par le sens des paroles dans les récitatifs ou les scènes, témoignait d'une rare familiarité avec la partition et avec le style véritable de la tragédie lyrique. C'est un plaisir d'entendre les chœurs et l'orchestre articuler une musique qu'on a trop pris l'habitude de jouer *legato* avec cette absence de vitalité associée abusivement au style noble ou sévère, et qui n'en est que le revers.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *le Monde* du 25 mai 1984.

(2) La seconde exécution aura lieu *le mardi 12 juin à 20 h 45 au grand* amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles.

EXPOSITIONS

LA PEINTURE ESPAGNOLE AU MUSÉE DE BORDEAUX

Entre Goya et Picasso

L'art de l'Espagne toute proche a occupé une place particulière dans les expositions que Mme Gilberte Martin-Méry organise chaque printemps dans son musée des beaux-arts de Bordeaux. Cette fois, elle en vient à une période peu connue, de 1880 à 1937. On a admis que, après Goya, il a fallu attendre Picasso pour que la peinture espagnole retrouve quelque éclat. Entre ces deux phares, il y a une grande zone d'ombre.

L'exposition du musée de Bordeaux veut la mettre en lumière. On y découvre des peintres de la tradition impressionniste dont la renommée n'a guère traversé les Pyrénées, bien qu'ils aient été formés à Paris au tournant du siècle. Rusiñol a peint vers 1890 la Cuisine du moulin de la Galette, *le* Portrait d'Erik Satie et de son élève près du piano, la Cour aux orangers, *avec des inflexions picturales similaires à celles de ses confrères français. Regoyos aussi, lorsqu'il va sur les bords de mer, du côté de Saint-Sébastien, retrouver ses élégantes en crinoline, ou regarde le poulailler d'une ferme. Rien de bien espagnol, ni par la manière ni par le sujet. De même chez Degrain, qui suit Monet pour peindre fleurs et arbres, Canals et Ramon Casas, si proches des peintres intimistes 1900.*

D'autres, comme Beruete, montrent un impressionnisme à la manière castillane, peignant les environs de Madrid avec une âpreté qui convient à sa terre rouge. Et le paysage de Tolède en se souvenant du Gréco qui en a laissé des monts et des vals plus verts que ceux d'aujourd'hui. A part quelques tableaux, dont la lumineuse Cour aux orangers *de Rusiñol, du musée de Castres (mais c'est bien compréhensible puisque cette maison est dédiée au souvenir de Goya), rares sont les artistes de cette période qu'on trouve dans les musées français. Il est plus facile de les rencontrer, cette fois en masse, dans cette petite « folie » à la manière ibérique qu'est le Cason du Buen Retiro, musée du dix-neuvième siècle espagnol installé dans les jardins du Prado.*

L'exposition de Bordeaux, comme le musée de Madrid, nous disent, s'il en est besoin, combien l'Espagne est un pays de peintres. Qu'on y peint beaucoup et plutôt bien. Les écoles des beaux-arts avaient une bonne réputation, à Madrid, où Dali est passé, et à la Lonja de Barcelone, où l'on a vu Picasso. Elles surent former de bons artistes aux qualités professionnelles incontestables qui ont renoué avec le réalisme de Ribéra et de Zurbaran. Et lorsque l'impressionnisme est apparu à Barcelone il s'est trouvé face à cette tradition réaliste qui a des racines bien implantées dans la culture nationale.

Dans l'Espagne des années 20, le modernisme, c'était l'impressionnisme. C'est par lui que Dali commence ses première bravades, avant d'en arriver au surréalisme des parisiens. Et Picasso a commencé par le symbolisme en bleu de Nonell, le maître de Barcelone. Le fait est que, à partir de 1890, les peintres d'Espagne entament un long processus de fraternité avec ceux de Paris, l'art des uns fécondant celui des autres. Les Français découvrent la peinture ibérique, dès le début du milieu du siècle dernier, à la galerie espagnole aménagée par Louis-Philippe au Louvre, avec les tableaux rapportés par le baron Taylor. Courbet, Millet, Manet, y découvrent Goya, Zurbaran, Ribéra, Murillo...

Après les tableaux, ce sont les artistes qui débarquent à Paris à la recherche des sources de l'impressionnisme. Il faut dire qu'ils furent stimulés par l'enseignement d'un peintre belge, Carlos Haes, aux beaux-arts de Madrid, à une époque où le milieu des peintres connaît une amélioration de son sort. Le développement économique enrichit la commande bougeoise qui se substitue au mécénat traditionnel de l'église et de la noblesse. A Barcelone, région marquée par le libéralisme industriel, plus encore qu'à Madrid.

Que venait faire cette peinture du Nord tout en nuances, dans la dure lumière d'Espagne qui définit les formes par les contrastes des ombres et des lumières ? Alors que Beruete l'adaptait aux conditions de la sierra de Guadarrama, que Regoyos assurait qu'il était impossible de peindre la Castille écrasée de lumière brulante, l'impressionnisme dans sa douceur est entré en Espagne via la Catalogne. Par sa situation centrale, cette région industrialisée de deux côtés, au Sud, vers Madrid, dont elle se défie, au Nord, vers Paris, dont elle veut se rapprocher pour mieux prendre ses distances avec la capitale qui règne sur un pays pauvre.

L'ouverture que montre la riche bourgeoisie catalane est sa manière de se fermer à l'emprise de la Castille. Et les artistes jouent leur rôle dans la culture particulariste de Barcelone, dont l'activité culturelle s'accroît à mesure que la ville s'enrichit. La bohême intellectuelle se réunit dans les cafés (les Quatre Gats, *de Picasso) et les peintres exposent dans les galeries d'avant-garde chez Dalmau et Prats. La grande ville, qui attire les artistes venus de leur province lointaine, n'est qu'un relais dans leur marche vers le Paris du début du siècle, alors centre mondial de l'art moderne. Cet épisode est illustré assez splendidement par les tableaux de Picasso, Miro, Dali, Juan Gris, Borès, par les sculptures de Gonzalès, Gargallo, Manolo.*

Les vingt Picasso que Mme Martin-Méry a réussi à emprunter aux musées et aux collectionneurs privés donnent l'occasion aux Bordelais de voir chez eux, le portrait bleu de Junyer, du musée de Barcelone ; le portrait ingresque d'Olga en châle, une femme géante en chapeau, des années 20, du musée Picasso et la Femme en pleurs *(1937) de la collection Roland Penrose. Les Miro des années 20 et 30 ont été prêtés par Adrien Maeght et les Gris, par notre Musée national d'art moderne, qui en possède de très beaux. L'ensemble des sculptures, particulièrement brillant, illustre bien cette spécialité de l'art moderne espagnol du fer forgé, venant tout droit de la tradition artisanale. Gonzales et Manolo furent les initiateurs de Picasso en sculpture soudée, et Gargallo est l'auteur de ce* Portrait de Chagall *qu'il sculpte aigu, comme il dessine.*

Toute cette effervescence s'achève sur le point d'orgue du pavillon de l'Espagne républicaine en 1937, avec Guernica, *de Picasso, aujourd'hui au Cason du Buen Retiro,* la Paysanne catalane, *de Miro,* Monserrat, *de Gonzalez, dont un exemplaire se trouve ici. Il faut attendre les années 50 pour que l'Espagne réémerge d'une nouvelle zone d'ombre, où la tradition réaliste réapparaît, toujours intense, mais cette fois, sous la forme abstraite de Tapies et les autres résistants du régime franquiste.*

JACQUES MICHEL.

★ Musée des beaux arts de Bordeaux. Jusqu'en septembre.

JAZZ

La débauche et le silence

(Suite de la première page.)

Après sa « création » (belle écriture pour dix violons classiques, dirigés par Piffarely, goût des contrastes, splendeur des arrangements gâchés par l'amplification) Eddie Louiss a repris carrément en quartette les purs sentiers du jazz. Avec ce lyrisme qui confond et rend chacun de ses accords d'orgue comme intenables, avec ou sans lasers.

Il est curieux au fond que, de ce déferlement de rythmes et de couleurs sonores sous chapiteau, subsistent les moments les plus fortement marqués par le jazz. C'est que le lieu joue ici un rôle primordial. Angoulême a le goût et le talent des mélanges. Ils ont aussi leurs limites. Ce qui réussit assez bien à la solide carrure, sans trop de malice musicale, du groupe d'Arturo Sandoval, dessert aussi bien les splendides passages d'Avan-Van (Dédé Saint-Prix) ou de Malavoi. Avec leur puissance d'entraînement et cette courbe montante qui emporte la manifestation, ils exigent — c'est comme ça — un rapport serré au public.

Parfois, on se prend à regretter des formes plus intimes, plus feutrées, comme ces échos d'Ellington qui soutiennent le montage audiovisuel d'Ecoutez Voir. Comme pour déjouer la critique, Angoulême en offre largement l'exemple. A l'école de musique ou au centre Saint-Martial, où Ran Blake, dans ses voyages du silence, et Steve Lacy en duo, avec Mal Waldron, ont proposé successivement leurs lectures, leurs évocations ou leurs mémoires de Duke.

Là, devant l'extrême de la délicatesse, pas un bruit, un son juste et quelque chose comme la ferveur que suscite la musique quand elle n'est pas appelée à sa magnifique débauche. Le plaisir le plus aimablement pervers c'est que l'un n'empêche pas l'autre, la preuve.

FRANCIS MARMANDE.

CINÉMA

« LA CLÉ », de Tinto Brass

Soft qui peut

Un fumet de scandale monte de ce film, refusé l'an dernier au festival de Venise, un moment interdit en Italie par la censure, et que sa vedette féminine, Stéfania Sandrelli, traitée de « truie » par un magistrat, défendit vigoureusement en réclamant, pour elle, le droit de *« s'exprimer avec ses fesses »*.

Beaucoup de bruit pour rien. Tinto Brass a tout simplement gâché un roman de l'écrivain Junichiro Tanizaki (1) en déversant une forte dose de porno soft sur une étrange histoire de perversion amoureuse, transposée à Venise, du 1er janvier 1940 à l'entrée en guerre de l'Italie, sans doute pour suggérer la décadence d'une société bourgeoise dans les décors toujours pittoresques de la cité des doges.

Un quinquagénaire marié à une femme plus jeune que lui, trop prude à son gré, veut la pousser à satisfaire ses fantasmes sexuels. Nino Rolfe rédige un journal intime, s'arrange *pour que Teresa puisse en prendre* connaissance ; il l'amène à troubler Laszlo, leur futur gendre, dont elle devient la maîtresse. Mais Teresa écrit aussi un journal où elle raconte ses relations adultères.

Dialogue indirect entre époux qui se cherchent et se dupent. Ce serait très fort et réellement pervers si le réalisateur s'en était tenu à l'aspect psychologique et psychanalitique de *la situation. Mais, les scènes de* « luxure » selon Tinto Brass sont ennuyeuses comme la pluie tombant sur cette Venise de l'an 40.

Soyons justes pour Stefania Sandrelli. Tout en s'exhibant, tout en besognant avec ses partenaires plutôt déphasés, elle interprète, en comédienne, l'évolution de Teresa vers la flétrissure d'une débauche où sombre l'amour. Elle montre, dans la scène finale des funérailles en gondole, ponctuée par le discours guerrier de Mussolini, la dimension qu'aurait pu avoir le film sans les vaines provocations sexuelles dont il est affligé.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Editions Gallimard. *La Confession impudique.*

« PINOT SIMPLE FLIC », de Gérard Jugnot

Un personnage qui a de l'avenir

Gardien de la paix attaché à une brigade de police-secours dans le treizième arrondissement, Pinot est considéré par ses supérieurs et ses collègues comme un barjo dont il faut s'accommoder vaille que vaille. Mais s'il est vrai qu'il accumule les bévues, il arrive tout de même à se distinguer *par une enquête menée avec ses méthodes d'hurluberlu.*

Coscénariste, acteur et, pour la première fois, réalisateur, Gérard Jugnot s'est donné la vedette, a créé un personnage dont le nom prête à une plaisanterie salace (on y a droit bien sûr !) mais qui pourrait, dans le comique hérité du café-théâtre, prendre la relève du fameux « gendarme » *de Louis de Funès. Bien servi par son* expérience de la troupe du *Splendid* et des films de Jean-Marie Poiré, Patrice Leconte et Charles Nemes (apperaissant, ici, en figurants), Jugnot a tourné, avec une certaine habileté, une fantaisie mi-burlesque, mi-sentimentale où les faits divers de la réalité contemporaine (agressions, vols à la tire, loubards du métro, trafics de drogue) servent de tremplin à des gags efficaces sinon très originaux, et à une vision pittoresque, pas méchante, des activités de police-secours (les comparses, Pierre Mondy, Jean Rougerie, Gérard Loussine, Jean-Claude Isbert et Claire Magnin, yeux ronds, nez pointu, ont droit à des sketches qui relançent l'intrigue).

Pinot, lui, a un côté fleur bleue : il se voue au sauvetage d'une adolescente paumée, camée, posant pour des photos porno, à laquelle Fanny Bastien prête une fragilité romantique. Pinot est un as en son genre, un terre-neuve amoureux, un redresseur de torts. Cela donne un peu d'émotion. Tout fier, sans doute, d'avoir réussi son examen de passage à la mise en scène, Gérard Jugnot, avant le mot fin, se montre au travail avec son équipe. En bonne logique, il devrait y avoir une suite.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

A l'Opéra de Paris

LES DANSEURS ENTAMENT UN MOUVEMENT DE REVENDICATION

Les danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris ont commencé samedi à manifester leur mécontentement face aux propositions de la direction en vue de nouvelles conventions collectives qui devraient être signées le *15 juin 1984. Soit au début de spectacle*, soit à la reprise après l'entracte, au palais Garnier, et au Palais des Sports où est dansé *le Songe d'une nuit d'été*, les danseurs ont décidé de rentrer en scène avec des retards de 15 à 30 minutes et de distribuer aux spectateurs pendant ces périoides un *« manifeste »* sur leur situation. Ils annoncent ainsi que leur mouvement ne cessera que lorsque *« la direction prendra sérieusement en compte les revendications des danseurs »*.

Rappelons que les musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Paris ont pour leur part déposé un préavis de grève illimitée à compter du 13 juin (*le Monde* daté 10-11 juin). Les danseurs, comme les musiciens estiment en substance que les propositions directoriales pour les nouvelles conventions collectives sont caractérisées par une dégration de leur situation matérielle et artistique.

Mais les danseurs contestent plus spécifiquement les nouvelles conditions de travail qui leur sont proposées : notamment la possibilité de scinder en deux le jour de repos, la non-limitation du nombre de services dans la journée, la diminution du temps de repos entre deux journées de travail et entre une répétition et un spectacle, etc. En outre, s'ils reconnaissent que leur ont été accordées une augmentation de 10% de leur prime d'ancienneté et l'intégration dans les salaires des indemnités d'assiduité, ils réclament un *« alignement salarial sur les autres catégories artistiques de l'Opéra, dont la qualification est, selon eux, identique et les contraintes moindres »*.

Mort de Dany Logan

Daniel Deshayes, plus connu sous le pseudonyme de Dany Logan, ancien chanteur du groupe les Pirates, célèbre dans les années 60, est décédé dans la nuit du 8 au 9 juin à l'hôpital Bichat à Paris. Il était âgé de quarante-deux ans.

[Dany Logan avait fondé le groupe les Pirates en 1961. La formation a enregistré une douzaine de disques. Elle faisait partie des groupes en vogue à l'époque, aux côtés de Johnny Hallyday, de Dick Rivers et des Chats sauvages, d'Eddy Mitchel et des Chaussettes noires.

A la séparation du groupe, Dany Logan avait entrepris un carrière solo. Mais il ne retrouvera jamais le succès partagé avec les Pirates. Chanteur, animateur et présentateur, Dany Logan s'était reconverti dans l'animation de foires et de fêtes foraines.]

■ **TROPHÉE ALLEMAND POUR M. JACK LANG.** — Le trophée de la Fédération ouest-allemande des associations des auteurs-compositeurs, éditeurs et arrangeurs musicaux (SPIDEM) a été remis au ministre délégué à la culture, Jack Lang, *« en signe de gratitude pour la promotion de la musique contemporaine »*.

■ **LA PLACE COMME LIEN SOCIAL ET FORME SYMBOLIQUE.** — A l'occasion de l'exposition « Places d'Europe », organisée au Centre Georges-Pompidou, l'Institut culturel italien organise, les 12 et 13 juin à l'hôtel de Gallifet, un colloque sur « La place comme lien social et forme symbolique ». Les transformations des places italiennes et françaises seront d'abord présentées. Puis l'exemple du territoire de Venise sera plus particulièrement analysé. Une exposition « Places et villes dans le territoire de Venise », qui illustrera les interventions des spécialistes italiens et français, ouvrira ses portes également le 12 juin.

■ **PRÉCISION.** — La direction de l'Opéra de Paris précise dans un communiqué que la mise en scène et les décors de la production *Manon* à l'Opéra-Comique avaient initialement été confiés à Guy Coutance et Christine Marest. Pour des raisons techniques, il n'a pu être donné suite à leur projet.

NOTES

Rock

« THE ALARM », à l'Eldorado

La verve et le panache

Le rock a toujours eu besoin de s'attacher à des héros. S'il n'en a pas sous la main, il s'en invente. Les Clash dans la nature (juste avant leur retour à la scène), la place restait vacante et The Alarm, Gallois ébouriffés, avec une paire de 45 tours mordants et affûtés, s'annonçaient l'année passée comme des successeurs probables. C'était un peu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

S'ils se présentent, en effet, comme une mouture tout à fait acceptable des Clash, les quatre de The Alarm n'ont pas la dimension suffisante pour se substituer à leur modèle. La verve est là, ils ont le panache et le « rentre-dedans », le sens de l'action à l'emporte-pièce, les attitudes fringantes et l'image attenante. Manquent encore les substances pour donner du corps à tout cela. Là où, armés d'une conscience sociale aguerrie, les Clash font mouche à tous coups, The Alarm reste au niveau des intentions avec un désir de rébellion qui s'égare souvent dans un discours empesé.

Mai s'ils n'ont pas inventé la poudre, les musiciens de The Alarm savent fichtrement s'en servir sur scène, déterminés et violents, attaquant d'arrache-pied chaque morceau et laissant à peine souffler le public le temps de deux chansons acoustiques interprétées successivement par les guitaristes en solitaire. Car c'est là que tient, quand même et malgré tout, l'originalité de The Alarm, dans l'utilisation des guitares acoustiques (en relation avec le folklore de l'image) qui se fondent dans l'électricité et donnent aux compositions une sécheresse de ton qui ajoute en urgence. Après tout, si les musiciens de The Alarm ne sont pas les héros attendus, on se contentera de jouer leurs disques sans choisir de camp.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez CBS.

Cinéma

« LOOKER », de Michael Crighton

Les péchés du petit écran

Le looker est un pistolet à lumière. Il agit comme un flash, mais si violent qu'il provoque un KO. La victime reste paralysée sans souvenir, pendant un temps plus ou moins long, selon les besoins du scénario. Trois des victimes en meurent, dont deux en se jetant par la fenêtre. Ce sont des actrices de spots publicitaires, qui se sont fait perfectionner chez Albert Finney, chirurgien esthétique dont le rêve (c'est un gentil) est de venir en aide aux grands brûlés. Soupçons de l'inspecteur, Noir et supersmart. Mais les ravissantes sont également employées par une entreprise douteuse bien que luxueuse, financée par James Coburn (le méchant) et qui, dans ses laboratoires, fabrique des clones à leur image, capables d'hypnotiser les téléspectateurs.

Décidément, le petit écran fait peur au grand, qui le charge de tous les péchés, en particulier de l'abêtissement des foules. Mais c'est sans conviction. Albert Finney et James Coburn cachetonnent. Michaël Crighton rêvasse paresseusement sur des jeux de trompe-l'œil et flâne dans l'humour terne. On dirait une histoire drôle racontée par quelqu'un qui bâille.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CONCERTO EN RÉ MAJEUR POUR UNE REINE, Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov ; 14 h 30 : Rue de la Folie Courteline.

BEAUBOURG (277-12-33) (Pentecôte, ouverture du Centre : dimanche, lundi, 10 h-22 h) ; Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI ; à 16 h : Seva Sangh Samiti, un espoir pour les enfants de Calcutta, de G. Puneau ; les Totos, de M. Cespedes ; à 19 h : Miles of smiles, years of struggles, de J. Santino P. Wagner ; Théâtre-danse : 16 h : Un train peut en cacher un autre, chorégraphie de G. Caciuleanu.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament ; 18 h 30 : la Vie ordinaire.

DAUNOU (261-69-14), 15 h 30 : S.O.S. *homme seul.*

DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.

HOTEL DES MONNAIES, 21 h 15 : Antigone.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-75), 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PÉNICHE (245-18-20), 21 h : Travaux d'ornithologie.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Polka du spleen.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II., 21 h : le Plaisir de l'amour.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : le Bouc.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars *qui* naît ; 21 h 30 : la Gauchère contrariée.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.) 21 h : l'Impôt et les os.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h : S. Rochon.

Les concerts

Eglise Notre-Dame, 16 h : Lincoln Way Choir.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.

CITHEA (357-99-26), 20 h : Les Martyrs.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 11 juin

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, *Cinéma japonais : les Funérailles en rose*, de T. Matsumoto ; 17 h, l'Évadé du camp, de R. Baker ; 19 h, Panorama du cinéma israélien : *Censuré*, de Y. Levanon.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; *UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : *Movies*, 1er (260-43-99).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-2-37) ; *Kinopanorama, 15e (306-50-50).*

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (606-34-25) ; UGC Convention, 15e (522-46-01).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de *Lyon, 12e (343-01-59)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e *(727-49-75)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33).

LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Cluny Palace, 5e (354-07-76)* ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e *(758-24-24)* ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JEANS TONIC (F.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE JUGE (F.) : *Maxéville, 9e* (770-72-86).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – *V.f. : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).*

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Ritz, 18e (606-58-60).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : *Movies, 1er (260-43-99).*

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : *Grand Pavois* (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

STRYKER (A., v.f.) : *Rex, 2e* (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e *(296-62-56).*

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso *(H. sp.)*, 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Impérial, 2e (742-72-52)* ; *Hautefeuille*, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *Athéna, 12e (343-00-65)* ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *14-Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso (H. sp.), (380-03-11).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARAIGNÉES, film allemand inédit de Fritz Lang. Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

BEAT STREET, film américain de Stan Lathan. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CLÉ (**), film italien de Tinto Brass. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LA DÉESSE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

GABRIELA, film brésilien de Bruno Barreto. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOOKER, film américain de Michael Crichton. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD, film américain de Mike Nichols. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, *13e (331-56-86)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC, film français de Gérard Jugnot. Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; *Gaumont* Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PLAGE DU DÉSIR, film brésilien (**) de Ray Guerra. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34) ; *Olympic Entrepôt*, 14e (545-35-38).

LA VOIX HUMAINE, film français de Dominique Delouche. *Marais, 4e* (278-47-86).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Boîte à films, 7e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

L'ASCENSEUR (*Holl., v.f.) : Paris Loisirs* Bowling, 18e (606-64-98).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napo*léon, 17e (755-63-42).*

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (233-42-26)* ; *George-V, 8e* (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

*BABY DOLL (A., v.o.) : Rialto, 19e (697-*87-61).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (*Suéd.*, v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FARREBIQUE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77).*

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65). – V.f. : *Secrétan*, 19e (231-77-99).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

IL POSTO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Par*nassiens, 14e (320-30-19).*

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, *5e (354-51-60).*

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LUDWIG (Visconti), (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MANHATTAN (A., *v.o.*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23). – *V.f.* : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : *Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins,* 13e (336-23-44).

MESRINE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOISE ET AARON (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA NUIT (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; *Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).*

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE TAMBOUR, (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

TESS (A., *v.o.*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, *1er (508-94-14)* ; *Bretagne, 6e* (222-57-97).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

BOGARDE/LOSEY (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) : La bête s'éveille (v.o.).

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e *(327-72-07) : Chercheurs d'or.*

LE CADRAGE AU CINÉMA Studio 43, 9e (770-63-40) : Fury, les Dames du bois de Boulogne.

CINE ROMANS : Panthéon, 5e (354-15-04) : On purge bébé.

DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86) : la Voix humaine.

FILM ARMÉNIEN (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38) : les Chevaux de feu, l'Ermite.

CYCLE FELLINI : Le Champo, 5e (354-51-60) : la Strada.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), *15 h 30* : le Silence.

FESTIVAL MGM : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : Autant en emporte le vent.

PROMOTION DU CINÉMA Studio 28, 18e (606-36-07) : Yentl.

LES QUATRE AS : LANG, LOSEY, PREMINGER, WALSH (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Bunny Lake a disparu.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : Voyage au bout de l'enfer.

COMMUNICATION

A LYON

Image chic et musique choc

De notre correspondant

Lyon. — A l'initiative de quatre étudiants, Lyon est devenue, l'espace d'une nuit, la capitale du cinéma publicitaire. Deux mille personnes triées sur le volet de la publicité et de la communication régionale avaient été invitées à participer, jeudi 7 juin, aux « Premières rencontres professionnelles de la publicité et de son cinéma ». Plus de quatre mille au total auront envahi les 3 000 mètres carrés d'entrepôt des studios Canubis, à la rencontre d'un genre qui pèse de plus en plus lourd tant dans la publicité que dans le cinéma. En 1983, 445 millions de francs ont été investis dans près de mille quatre cents films publicitaires, soit un budget équivalent à la moitié de la production française de longs métrages.

Une foule souvent très jeune, entassée dans une grande salle enfumée et obscure ou suspendue par grappe, aux récepteurs vidéos, disséminés dans l'immense hangar, s'est gavée, neuf heures durant, d'images chic et de musiques choc. Cinq maisons de production parisiennes (PAC, TELEMA, 50/49, Melody movies et Franco-American) ainsi que deux Lyonnaises (CLC et TBSV audiovisuel) avaient apporté leurs *meilleures réalisations. Le* reste avait été prêté par la Régie française de publicité et le Centre national des archives de la publicité.

Outre le spectacle, plusieurs débats avaient été aménagés afin de favoriser la rencontre des différents acteurs de la *publicité filmée* : annonceurs, agences de publicité et producteurs. Des discussions animées qui se prolongeaient devant des buffets saucisson-bière plutôt démocratiques. Dans cet entrepôt à demi-éclairé, la soirée tenait davantage de la kermesse post-soixante-huitarde que de festival de Venise.

Ce rendez-vous très parisien sur les plates-bandes de la publicité lyonnaise avait toutefois fait naître des inquiétudes dans la région. L'angoisse est entièrement contenue dans le message publicitaire de la Compagnie lyonnaise de cinéma : « *Contre la fuite des budgets.* » Un réalisateur parisien reconnaissait : « *En venant montrer à Lyon ce que nous savons faire, nous nous plaçons en situation de concurrence. Personnellement, je serais ennuyé si les Anglais venaient faire la même opération à Paris.* » Reconnaissant que le marché régional « *reste à explorer* », M. Alain Bernard, responsable de PAC, l'un des principaux producteurs français, avec *1 600 films réalisés depuis 1972*, se voulait cependant rassurant : « *Je ne suis venu ni avec mes devis ni avec mes bulletins de commande.* » Mais le 8 juin à l'aube, le cessez-le-feu lyonnais était rompu et les hostilités avaient repris normalement.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● *M. Jean Didier à Montsouris.* — Après dix mois de crise, le sort de l'Imprimerie Montsouris, à Massy (*Essonne*), *échoit* à M. Jean Didier. La décision a été ratifiée le 8 juin par le tribunal de commerce de Corbeil. Selon l'accord intervenu, quatre cents des quelque sept cents salariés sont repris dans la nouvelle société, tandis que le contrat de travail des deux cent quatre-vingt-quinze « licenciables » est maintenu. Des actions de formation et de reclassement professionnel sont mises en place simultanément.

● *Deux guides pratiques du CFPJ.* — Le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) vient d'éditer deux petits guides qui pourront être utiles aux journalistes professionnels et amateurs, à tous ceux qu'intéressent les techniques de la presse. Le *Guide de la rédaction* donne des indications de base sur l'écriture journalistique, les différentes sortes d'articles, la présentation de la copie, la prise de notes... Un *Abrégé du code typographique* remet en mémoire les principales conventions en usage dans la presse, à une époque de grande mutation technique qui fait perdre souvent de vue leur utilisation. Comme l'écrit son ancien directeur, Louis Guéry, aujourd'hui chargé des éditions du Centre, « *les règles typographiques ont comme principal but de faciliter la lecture* ».

★ *CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris* (Tél. : 508-86-71). Prix de chaque ouvrage : 45 F, frais de port non compris.

Le projet « Coronet »

M. ROUSSELET SE FACHE

M. André Rousselet, PDG de l'Agence Havas, lance par l'intermédiaire du *Journal du dimanche* un avertissement « *courtois* » au gouvernement luxembourgeois concernant le projet de satellite de télévision « Coronet » à participation américaine — concurrent de TDF 1, — auquel le grand-duché envisage de s'associer.

« *Le satellite français sera opérationnel avant « Coronet », et l'expérience prouve qu'en matière audiovisuelle la prime du premier occupant joue à fond* », estime M. Rousselet, avant de préciser : « *Si le projet « Coronet » était effectivement entériné, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion en tant que telle annoncerait qu'elle renonce à participer au satellite français. En revanche — sous une autre forme ou par le biais d'une filiale, — ses actionnaires proposeraient que des négociations soient immédiatement ouvertes avec la nouvelle société créée par le gouvernement français pour gérer l'utilisation de TDF 1.* » Rappelons que l'Agence Havas, alliée à un groupe d'affaires belge, détient la majorité au sein de la CLT. Mais M. Rousselet espère que « *les autorités luxembourgeoises* [retrouveront] *le chemin de la sagesse et de l'Europe* ».

Mort de Jean-Jacques Leblond

Jean-Jacques Leblond, cinquante-huit ans, grand reporter au *Figaro* depuis 1959, est mort d'une crise cardiaque alors qu'il se rendait par le train à Chambéry, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 juin.

[Après avoir débuté au *Dauphiné libéré*, Jean-Jacques Leblond, de son vrai nom Jean-Jacques Dufournet, était entré au *Figaro* voici vingt-cinq ans. Infatigable, il avait depuis lors couvert beaucoup des grands événements du dernier quart de siècle, de Budapest au Liban, où il était encore récemment, en passant par l'Algérie, le Congo, l'Irlande, le Tchad, etc.

Après avoir projeté de passer quelques jours de vacances en famille, Jean-Jacques Leblond devait, une fois de plus, s'envoler, cette fois à destination de la Nouvelle-Calédonie. Nous garderons de lui le souvenir d'un gentleman, dont le flegme parfois sarcastique dissimulait la grande générosité de cœur, et le souvenir d'un grand, d'un vrai professionnel. — J.-M. D.-S.]

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 11 JUIN

— *M. Olivier Stirn*, député radical du Calvados, l'une des trois têtes de liste ERE aux élections européennes, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 12 JUIN

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est reçu au journal de 8 heures sur Europe 1.

CORRESPONDANCE

La télévision et la guerre d'Indochine

Nous avons reçu de M. Jean-Jacques Beucler, ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. Barre, ancien prisonnier du Vietminh, de 1950 à 1954, la lettre suivante :

Dans son article intitulé « L'honneur d'un journaliste », paru à la page 6 du *Monde* du mercredi 16 mai 1984, M. Patrice de Beer m'accuse d'avoir « *injurié* » M. Henri de Turenne au cours du face-à-face organisé par Antenne 2, le lundi 14 mai, à propos de l'Indochine.

Usant de mon droit de réponse :

1) Je maintiens que les émissions de M. de Turenne sur l'Indochine « *servent* » le régime de Hanoï, dont la presse, d'ailleurs, se félicite de l'événement.

2) Je maintiens que M. de Turenne, faisant du faux avec du vrai, me rappelle les commissaires politiques des camps de captivité du Vietminh, où j'ai été « *rééduqué* » pendant quatre ans.

3) Mais il ne s'agit nullement d'« *injures* » : de ma part, ce sont des reproches, de douloureux reproches. Je laisse à M. Patrice de Beer la responsabilité d'estimer qu'il est « *injurieux* » de servir Hanoï et de ressembler à un commissaire politique.

[Libre à M. Beucler de ne pas considérer comme « *injures* » mais comme « *reproches* » les propos qu'il a tenus à Henri de Turenne. Mais le contexte dans lequel il les a proférés et le ton qu'il a employé ne laissaient guère de doute : il ne s'agissait pas, surtout de la part d'un ancien prisonnier du Vietminh, d'un compliment ! — P. de B.]

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : le Bataillon du ciel.
Film français d'A. Esway (1946), avec P. Blanchar, R. Lefèvre, R. Bussières, J. Wall, A. Le Gall (N.).
Première époque : Ce ne sont pas des anges. — *En 1944, un groupe de parachutistes des Forces françaises libres s'entraîne, dans un village anglais, en vue du débarquement. Scénario de Joseph Kessel, d'après une histoire vraie. Des personnages fortement typés et, d'une certaine manière, exemplaires, Blanchar en tête. Exaltation du patriotisme. Suite la semaine prochaine.*

21 h 55 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de M. Jouando et F. Mitterrand.
Les « Beurs » ou les oubliés du cinéma français.

23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Dame de pique.
Opéra en trois actes et sept tableaux de Tchaïkovski, créé pour la première fois le 19 décembre 1890 au Théâtre Mariinski de Saint-Pétersbourg, sur une histoire « saisissante » de Pouchkine. Interprété par le Bolchoï, mise en scène L. Baratov, direction musicale Y. Simonov. Avec T. Milachkina, Y. Masourok, E. Obraztsova.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle Dominique Sanda) : 1900 (1er acte).
Film italien de B. Bertolucci (1976), avec B. Lancaster, S. Hayden, R. de Niro, G. Depardieu, D. Sanda, L. Betti, S. Sandrelli.
En 1900, le petit-fils d'un grand propriétaire agricole d'Emilie naît le même jour que le petit-fils du métayer. Camarades d'enfance, ils suivent, à l'âge adulte, le cours de l'histoire italienne. La première partie se termine sur les débuts du fascisme. Œuvre ambitieuse, lyrique, dramatique, brassant les événements historiques, les luttes de classes, les changements sociaux, politiques, à partir des rapports de deux hommes. Griserie de filmer et de diriger des acteurs internationaux.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Echec en bois. Reportage de Daniel Grandclément et Robert Pauly sur la mort des chantiers de construction des bateaux en bois.

0 h 20 Prélude à la nuit.
Musique baroque latino-américaine du dix-septième et du dix-huitième siècle : Xacara *(Bolivie), de M. Manuel, interprétée par l'Agrupacion Musica, sous la direction d'Enzo Gieco.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Sol Lewitt.
17 h 25 De bouche à oreilles (à La Rochelle).
17 h 40 Copy art.
18 h 10 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Protection des monuments anciens.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Eugène Bizeau ou le rire du centenaire insoumis.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *L'autre scène, ou les vivants et les dieux* : Tocqueville et les deux démocraties.
21 h 50 Libre parcours variétés : humour musical.
22 h 30 Nuits magnétiques : Philippe Ariès.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 4 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : *A la mémoire des victimes d'Hiroshima*, partita pour clavecin et orchestre ; *Concerto pour violon et orchestre*, de Penderecki, par l'Orchestre de la Philharmonie de Cracovie, dir. K. Penderecki ; sol. K. Kulka, violon, E. Stefanska-Lukowicz, clavecin.
23 h Les soirées de France-Musique : Mélodies, œuvres de Martini, Delmet, Clément, par Vanni-Marcoux.

Mardi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h 50 Les rendez-vous d'Annik.
12 h 15 Atout cœur.
12 h 40 Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes : Hand Ressort.
14 h Série : Los Angeles, année 30.
14 h 50 Série : les Américains et nous.
15 h 50 Santé sans nuages.
Emission de M. Morance.
Plus loin sur la beauté et la santé d'été ; médecines d'ailleurs ; mots pour maux ; le jardin de la santé (ail, persil).
17 h Histoires naturelles.
17 h 25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants de Christophe Izard.
17 h 45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18 h 15 Presse-citron.
18 h 25 Hip-hop.

18 h 50 Jour J.
19 h 15 Dessin animé : Spiderman.
19 h 25 Campagne pour les élections européennes.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (Magazine de l'INC).
20 h 35 Edition spéciale : Les choix d'Israël en question.
Emission de la rédaction de TF 1 animée par A. Sinclair.
En direct de Jérusalem, à cinq semaines des élections législatives, les grands enjeux politiques qui concernent l'Europe et le Proche-Orient. Des questions : l'avenir de la Cisjordanie ? Y a-t-il une crise morale en Israël ? Le Likoud peut-il garder le pouvoir ? Les réponses de MM. Itzhak Shamir, premier ministre, et Shimon Perez, leader de l'opposition.
21 h 55 Vagabondages : Spécial Félix Leclerc à Québec.
Emission de M. Soro et R. Gicquel.
Avec Yves Duteil, Michèle Bernard, Claude Léveillée, Marie-Claire Seguin, Sylvain Lelièvre.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'appartement.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Le voyage de Charles Darwin.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
17 h Entre nous.
De L. Bériot.
Montréal : moi aussi je parle français.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Le théâtre de Bouvard.
19 h 25 Campagne pour les élections européennes.
20 h Journal.
20 h 25 Football : France-Danemark.
Championnat d'Europe des nations. En direct du Parc des Princes.
22 h 25 Mardi cinéma.
Avec Pierre Trabaud, Jean Lefebvre, Sabine Azema, Jane Birkin, Pascale Rocard, Omar Sharif.
23 h 30 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Avalanche Express.
Film américain de M. Robson (1978), avec L. Marvin, R. Shaw, L. Evans, M. Schell, J. Namath, H. Buchholz.
Des agents des services secrets américains assurent la protection d'un chef du KGB qui a fui Moscou pour sauver la paix mondiale, dans un train allant de Milan en Hollande, en passant par la Suisse. Ahurissant feuilleton d'espionnage, avec séquences de catastrophes, dont une avalanche provoquée. A prendre, comme on dit, au « second degré ».
22 h 5 Journal.
22 h 30 Campagne pour les élections européennes.
22 h 50 Parole de régions.
Lorraine-Champagne-Ardenne. Le bois : la forêt lorraine ; l'entreprise Westrock.
23 h Football.
Résumé des rencontres pour le championnat d'Europe des nations.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate pour clarinette et piano, *de Poulenc, par Guy Dangain (clarinette) et Jean Koerner (au piano).*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

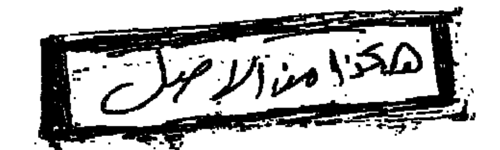
17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Cycle policier : le Chemin de Rio.
Film de Robert Siodmak, avec J. Berry, J.-P. Aumont, M. Dalio, S. Prim.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

10 h 50 *Musique :* Black and blue (Cherokee et le jazz).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : les Juifs, la Pologne et Solidarnosc.
13 h 30 Présence des arts : « le miroir », texte d'A. Genon.
14 h Disque.
14 h 10 Un livre, des voix : « Cette mort qui va, vient et revient », de Virgil Tanase.
14 h 50 Musique : des trios et des œuvres (aux amis de la musique de chambre) [et à 21 h 50].
16 h 3 Les yeux de la tête : portrait de cire (Blaise Cendrars) ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 50, Moteur ; à 17 h 15, L'autre rive (les Arméniens d'Alfortville) ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18 h 10 Le cri du homard.
18 h 30 Feuilleton : Marthe.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : histoire des origines (histoire de dinosaures).
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Dialogues franco-néerlandais : histoire et littérature. Avec H. Mulisch et Marek Halter.
21 h 45 Lectures, textes de Philippe Soupault.
21 h 50 Musique : des trios et des œuvres (aux amis de la musique de chambre) : Wiener Flöten Trio (œuvres de Weber et Martinu).
22.30 *Nuits magnétiques :* les mal-aimés.
23 h 15 Poésie ininterrompue, rediffusion d'émissions de Cl. Royet-Jourdot, ce soir Agnès Rouzier.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : Œuvres de Chostakovitch, Schnittke, Franck, par Daniel Safran, violoncelle, Anton Osetrov, piano.
13 h 32 *Repères contemporains :* Tomas Marco.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : voyage à travers l'impossible.
15 h Musiciens à l'œuvre : « Claire Croiza » ; œuvres de Fauré, Bréville, Duparc, Debussy, Ravel, Roussel, Caplet, Poulenc.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20 h Premières loges : œuvres de Verdi, Giordano, par Titta Ruffo, baryton.
20 h 30 Concert (donné le 6 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : *le Carnaval romain*, ouverture de Berlioz, Concerto pour piano et orchestre en la mineur de Grieg par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. L. Foster, sol. R. Lupu, piano ; Entracte : *Moments musicaux*, de Schubert ; *Symphonie nº 5 en mi mineur*, de Tchaïkovski.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : à 23 h 10, Jazz-Club.



CARNET DU Monde

Décès

– M. Jakub Faust,
son mari,
Alain-Serge Faust,
son fils,
Les familles Shroitman, Shein,
ses sœurs et beaux-frères,
Rogowski,
ses cousins,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rita FAUST,
née Fisher,

survenu à Paris, le 8 juin 1984.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 juin, à 9 h 45 précises, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Chasseloup-Laubat,
75015 Paris.

– Mme J. Speter,
Denise, Jacques et Gilles Sevastos,
Michel, Annie
et le petit Fabien Speter,
Toute la famille,
Ses amis et camarades,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacob SZPEJTER-SPETER,
Jacques Ravine
dans la Résistance,

survenu le 7 juin 1984, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 13 juin, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10 *bis*, rue de Moussy,
75004 Paris.

Réceptions

– L'ambassadeur du Portugal a donné une réception, vendredi, à l'occasion de la fête nationale.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-XI (Sceaux), mercredi 13 juin, à 10 heures, salle des professeurs, M. Hakem Ben Salem : « La Ligue des Etats arabes, organisation régionale à vocation internationale ».

– Université Paris-I, vendredi 15 juin, à 14 h 30, salle Liard, M. Alain Ruscio : « Les communistes français et l'Indochine (1944-1954) ».

– Université Paris-I, samedi 16 juin, à 14 h 30, salle Octave-Gréard, M. Jacques Dubucs : « Recherches sur la théorie de la démonstration ».

– Université Paris-I, samedi 16 juin, à 14 heures, amphi Richelieu, M. Mohamed Kably : « Société, pouvoir *et* religion au Maroc, des Mérinides aux Wattasides (XIVe-VVe) ».

– Université Paris-I, samedi 16 juin, à 14 heures, amphi Lefèvre, M. Koffi Niamkey : « La notion de système philosophique (Spinoza et Nietzche). »

– Institut Charles V, mardi 19 juin, à 14 h 30, salle 150, Mme Dominique Goy Blanquet : « Récit historique et structure dramatique dans la triologie des Henri VI de Shakespeare. »

– Université Paris-I, mercredi 20 juin, à 14 h 30, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Jean Pujol : *« L'application du droit privé en* matière fiscale. Recherches sur la véritable place du droit privé dans le système fiscal français ».

TÉMOIGNAGE

François de Menthon : un homme de foi

Après le décès de François de Menthon (le Monde. *du 5 juin*), *M. René Pleven, ancien président du conseil, nous a adressé le texte suivant.*

Le nom de François de Menthon est inséparable de ceux de Charles Flory, de Prélot, de Georges Bidault, pour ne citer que quelques-uns de ses amis qui nous ont déjà quittés. Il appartenait à cette petite pléiade qui, au lendemain de la victoire de 1918, entreprirent d'orienter l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française) vers une action civique, résolument démocratique et sociale et déployant une activité internationale au service du rapprochement des peuples et de la paix.

François de Menthon vivait sa foi. De 1923, il avait alors vingt-trois ans, à 1930, il se consacra à l'ACJF. Il en fut le délégué général puis le président, militant à travers toute la France avec une admirable persévérance. Il participa à la création des mouvements spécialisés de la jeunesse chrétienne : JAC, JEC, JOC, dont l'évolution ne répondit pas toujours à ses souhaits.

Professeur agrégé d'économie politique à la faculté de Nancy, à la veille de 1939, il y accueillit un jeune collègue qui partageait son patriotisme, son horreur du nazisme, ses convictions religieuses : Pierre-Henri Teitgen.

François de Menthon est, à la mobilisation, père de six enfants. Il *est capitaine d'infanterie* de réserve, volontaire pour la ligne Maginot. Le 18 juin, à Avricourt, il est grièvement blessé, fait prisonnier. Au moment d'être transféré en Allemagne, trois mois plus tard, il parvient à s'évader, réussit à gagner la zone libre. Le gouvernement de Vichy le nomme professeur à la faculté de Lyon. François de Menthon entame aussitôt son action de résistance, forme le mouvement Liberté qui fusionnera en 1941 avec Combat, créé par Henry Frenay. Il ne tarde pas à être révoqué, se retire officiellement à Annecy et lorsque la zone libre est occupée à son tour, y vit en clandestin.

Il est membre du CGE, le Comité général des études, créé par la Résistance. On y prépare des projets de réforme et de législation pour la France lorsqu'elle sera libérée. François de Menthon crée les *Cahiers politiques*, revue clandestine de CGE et du CNR. Il se rend à Londres puis à Alger. C'est alors que le général de Gaulle le fait entrer dans le Comité national français de la libération nationale, comme commissaire à la justice, poste qu'il conservera dans le gouvernement provisoire de la République, après la libération de Paris, en tant que ministre de la justice, garde des sceaux.

La tâche est particulièrement délicate. Résistant du premier jour (la croix de la Libération lui a été décernée par le chef de la France libre, à valoir de 1943), il partage la volonté d'épuration des résistants, mais serviteur du droit, il se refuse aux exécutions sommaires, paie de sa personne dans deux villes du Sud-Est pour les empêcher, entend que les condamnés à la peine capitale puissent jouir du droit de grâce, qu'exerce alors le général de Gaulle, comme chef de l'exécutif.

Toute la formation de François de Menthon le destinait à adhérer au MRP, dont il fut une des figures les plus respectées, les plus écoutées. Député, il honora son parti et l'ensemble des parlementaires de la IVe République. *Nul ne peut évoquer sa mémoire* sans penser à sa vie exemplaire, à sa droiture, à son intégrité.

Ceux dont je suis, qui furent de ses compagnons dès les années de sa jeunesse, sont profondément endeuillés par sa disparition.

RENÉ PLEVEN.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 juin à 0 heure et le mardi 12 juin à 24 heures.

Persistance des hautes pressions sur le proche océan et sur l'Europe occidentale, ce qui maintiendra sur la France un temps de saison beau et généralement bien ensoleillé.

Mardi, après des résidus orageux et quelques ondées locales en début de journée sur la Côte d'Azur et la Corse et le sud des Alpes, du soleil et des températures très agréables. Sur l'Aquitaine et les régions pyrénéennes, les nuages bas et les brouillards ne se dissiperont que très lentement. Mais il fera tout de même moins beau l'après-midi en bordure de la Manche, des côtes britanniques à la Picardie, et sur les régions allant des Ardennes à l'Alsace. Le temps très nuageux et brumeux du début de journée laissera quelques éclaircies se développer l'après-midi sur toutes les autres régions y compris Paris, et après les brumes matinales, beau temps bien ensoleillé.

Températures matinales souvent comprises entre 9 et 11 degrés. Elles atteindront 12 à 14 degrés sur les régions les plus méridionales. En milieu d'après-midi, 18-19 degrés en bordure de la Manche, et 21-24 degrés sur les autres régions, du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 juin, à 8 heures, de 1 026,1 millibars, soit 769,5 millimètres de mercure.

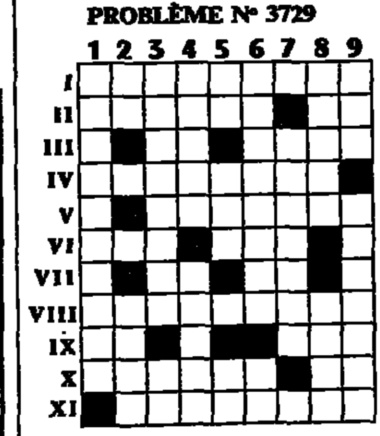
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 juin au 11 juin) : Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 14; Bordeaux, 22 et 13; Bourges, 22 et 9; Brest, 17 et 11; Caen, 21 et 10; Cherbourg, 20 et 8; Clermont-Ferrand, 22 et 11; Dijon, 22 et 11; Grenoble-St-M.-H., 25 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 10; Lille, 24 et 10; Lyon, 23 et 10; Marseille, 21 et 15; Nancy, 22 et 11; Nantes, 23 et 11; Nice-Côte d'Azur, 19 et 17; Paris-Montsouris, 24 et 14; Paris-Orly, 23 et 13 ; Pau, 21 et 13; Perpignan, 25 et 16; Rennes, 21 et 11; Strasbourg, 22 et 8; Tours, 22 et 9; Toulouse, 23 et 13; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés; Amsterdam, 19 et 10; Athènes, 26 et 15; Berlin, 14 et 8; Bonn, 21 et 10; Bruxelles, 21 et 10; Le Caire, 36 et 21; îles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 15 et 6; Dakar, 28 et 24; Djerba, 22 et 15; Genève, 23 et 9; Jérusalem, 29 et 15; Lisbonne, 26 et 14; Londres, 25 et 12; Luxembourg, 23 et 11; Madrid, 27 et 11; Moscou, 14 et 6; Nairobi, 23 et 14; New-York, 35 et 25; Palma-de-Majorque, 24 et 12; Rome, 22 et 10; Stockholm, 12 et 5; Tozeur, 31 et 18; Tunis, 24 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3729



HORIZONTALEMENT

I. Monnaie de singe. – II. « Rempli » à ras bord. Eau. – III. « Bâtons » de vieillesse. Une cervelle d'oiseau sur un corps de dieu. – IV. Relève donc ou recouvre. – V. Peut avoir un certain crédit ou un certain débit. – VI. Ne digéra pas le soufflet. Evite bien des mots. – VII. Manière d'être. S'exprime en criant. – VIII. Ne tiennent donc pas debout. – IX. Conjonction. Facile à prendre. – X. Haut lieu de bas-reliefs en Assyrie. Article. – XI. Ramènent un peu d'ordre ou ne peuvent éviter le « gâchis ».

VERTICALEMENT

1. Fait bien chez certains, fait mal à d'autres. – 2. Symbole. On peut en attendre des conseils mais pas des lumières. – 3. Aussi désagréables à l'œil qu'à l'oreille. Mot d'enfant. – 4. Emploi du temps très important dans certains cas. Son dépassement est parfois dangereux. – 5. Interjection. Végétal. Traduit ce qui ne se traduit pas. – 6. Peuvent avoir leur mot à dire. Partie de pêche. – 7. Vilains, selon l'expression populaire. – 8. Faire un bon placement. Avait le souffle divin. – 9. Bien refaits. N'es donc pas la personne de nos rêves.

Solution du problème no 3728

Horizontalement

I. Condamnation. – II. Paternels. Sbire. – III. Ode. Enée. El. – IV. Ré. Epaisse. Doge. – V. Targette. Voirie. – VI. Eu. Ame. Nièce. – VII. Grelot. Nain. – VIII. Reniait. Acide. – IX. Uni. Têt. Niger. – X. Ions. Repriseuse. – XI. Léger. Sial. – XII. Llanos. Ru. Eu. – XIII. Limonadiers. – XIV. Stèle. Ite. Tissu. – XV. Eté. Alerte. Eut.

Verticalement

1. Portefeuilles. – 2. Cadeau. Noël. Té. – 3. Ote. Gringalet. – 4. Ne. Egaré. Sénile. – 5. Drapement. Rome. – 6. An. Atelier. SO. – 7. Médit. Oates. Nil. – 8. NL. Senti. Pirate. – 9. Ases. Tarauder. – 10. Neveu. Il. – 11. Ise. Oc. Ans. Bête. – 12. Obédiencier. Ri. – 13. Ni. Or. Aigu. Esse. – 14. Régicides. Su. – 15. Célée. Nérée. Zut !

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 10 juin

DES DECRETS

● Portant application de l'article 25 de la loi du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur et complétant le décret du 15 avril 1981.

Portant publication de l'échange de lettres des 30 mars et 24 avril 1984 relatif à la prolongation de la participation du contingent aérien français à la force multinationale et d'observateurs (FMO).

DES ARRÊTÉS

● Fixant les taux de la taxe parafiscale sur les produits pétroliers et portant création d'un fonds de modernisation du réseau des détaillants en carburants.

● Relatif aux conditions dans lesquelles les sommes recueillies au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction par les organismes collecteurs doivent être affectées à la construction, à l'acquisition-amélioration ou à l'amélioration de logements et conditions d'emploi de cette participation dans les investissements directs.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 13 JUIN

« Hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant.

« Notre-Dame », 15 heures, entrée, M. Jacomet.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Vieux Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « La schizophrénie » (Psycho-Santé).

PARIS

DEPUIS LE 1er JUIN

La mairie a ouvert un service d'information télématique

« Quelles sont les maisons de retraite du quatrième arrondissement qui pourraient accueillir ma vieille maman ? », « Quels sont les derniers événements de la vie municipale ? », « Quand peut-on visiter l'Hôtel de Ville ? » A ces trois types de questions, les Parisiens peuvent, depuis le 1er juin, et sans bouger de leur fauteuil, obtenir une réponse rapide. Tout au moins les dix mille d'entre eux chez qui les PTT ont installé un Minitel, cet appareil gros comme une boîte à chaussures, équipé d'un clavier d'interrogation et d'un écran-réponse. La mairie de Paris a, en effet, décidé de se brancher sur le réseau Télétel, qui, déjà, remplace l'annuaire téléphonique d'antan, donne les horaires SNCF et fournit même des relevés de compte bancaire.

L'Hôtel de Ville offre gratuitement trois types de services. D'abord, un journal hebdomadaire, qui permet aux Parisiens de se tenir au courant des événements municipaux, des travaux en cours, des manifestations culturelles et sportives. Malheureusement, ce journal n'est mis à jour qu'une fois par semaine. En outre, il ne profite pas, pour l'instant du moins, des lumières de Sophie, l'ordinateur de la Maison d'information culturelle que la mairie a mis en service il y a huit mois (*le Monde* du 25 septembre 1983). Pourtant, ce système fournit instantanément la liste de tous les spectacles et concerts donnés dans la capitale. Mais il faut se déplacer pour l'interroger.

En deuxième lieu, le service de Télétel de la Ville fournit des renseignements simples d'ordre administratif. Enfin, pour les problèmes un peu plus complexes, mais qui restent de la compétence de la mairie, l'appareil fonctionne comme une boîte aux lettres électronique. Les possesseurs d'un Minitel tapent leurs questions sur le clavier : Minitel répondra en donnant un numéro d'ordre. Quarante-huit heures plus tard, l'usager se contente de *répéter ce numéro* et la réponse élaborée dans l'intervalle par les fonctionnaires municipaux s'inscrit sur son écran.

Le service télématique de la Ville de Paris est accessible sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La location de l'appareil, installé par les PTT, est gratuite. Mais son usage coûte 30 centimes la *minute*.

Pour l'instant, les PTT n'ont mis en route le réseau Télétel que sur les troisième et quatrième arrondissements. Trois autres arrondissements (les premier, deuxième et cinquième) sont en cours d'équipement. La totalité de la capitale sera en mesure de recevoir des Minitel d'ici au mois de juin 1985. Les *usagers doivent en faire* la demande.

M. A.-R.

EN BREF

BIBLIOGRAPHIE

« LES CHEMINS DE L'ESPOIR » – C'est le titre d'une biographie de Léo Lagrange, ministre des sports et loisirs du Front populaire, engagé volontaire en 1940 et mort au front. Elle est l'œuvre d'un jeune instituteur du Nord, M. Jean-Louis Chappat. L'ouvrage, résultat de quatre années de recherches, est publié par la Fédération régionale Léo-Lagrange (FRLL). Le statut associatif de *l'éditeur place l'ouvrage* en dehors des circuits traditionnels de distribution. *Les Chemins de l'espoir*, titre message mais aussi rappel de l'amitié qui lia Léo Lagrange à André Malraux.

★ **470 pages, 80 illustrations, 80 francs, en librairie et à la FRLL, 3, rue du Palais-de-Justice, 59800 Lille. Tél. : (20) 31-01-18.**

CHERCHEURS AMATEURS

COURS DE PALÉOGRAPHIE. – Les Archives nationales organisent pour les chercheurs amateurs, des cours d'initiation à la lecture et à la compréhension des documents anciens. Les inscriptions, limitées, pour le prochain cycle (mi-novembre 1984 à fin mai 1985, le mercredi de 18 h à 19 h ou le samedi de 11 h à midi) sont ouvertes.

★ **Renseignements : Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03, tél. : 277-11-30 (poste 23-34) ou 887-78-88.**

CURSUS UNIVERSITAIRE

A LA « CATHO » DE PARIS. – L'Institut d'études sociales de l'Institut catholique de Paris, dirigé par les jésuites, offre chaque année à cinquante nouveaux étudiants la possibilité de recevoir une formation en économie, sociologie, politique, et réflexion fondamentale. Des bacheliers peuvent obtenir une maîtrise en quatre ans, puis effectuer ainsi un troisième cycle et présenter un doctorat.

L'Institut accueille aussi, en nombre limité, des auditeurs libres. Il est habilité pour la formation professionnelle continue et les congés-formation.

★ **Les candidatures sont reçues jusqu'au 30 juin à la direction de l'établissement, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : (1) 222-41-80.**

FESTIVAL-FOIRE

JEAN COCTEAU A SAINT-GERMAIN. – La culture et la fête, le théâtre et le patin à roulettes : pourquoi pas ? Le septième Festival-Foire – au nom ambigu – de Saint-Germain-des-Prés rend d'abord hommage à Jean Cocteau à travers une exposition (« Jean Cocteau, poète du spectacle »), un cycle Cocteau au cinéma Bonaparte et une série de représentations (retenons *Antigone*). Sont aussi annoncés des concerts de musique classique, une foire aux antiquaires (du 15 au 26 juin), un carnaval des enfants, un rallye d'automobiles d'époque (le 24 juin), un tournoi de tennis, une course de patins à roulettes et des animations. Tout est gratuit, sauf le cinéma (18 F).

★ ***Renseignements* sur les dates et les horaires à la mairie du VIe arrondissement. Tél. : 329.12.78.**

MAIRIE-EXPO 84

UNE VITRINE POUR LES MAIRES. – Les 36 394 maires et les 3 694 conseillers généraux et régionaux de France trouveront, du 29 novembre au 4 décembre, au Centre national des industries et techniques (CNIT) de Paris-la Défense, l'information comparative et l'assistance technique dont ils ont besoin pour prendre des décisions dans les domaines qui les préoccupent : mobilier urbain, nettoyage, retraitement des ordures, construction de terrains de jeux, *de piscines, de tennis,* modèles de cuisines collectives, informatique, câblage de télévision, radio municipale, édition, etc.

Pour les entreprises, Mairie-expo 84 est un marché : les budgets municipaux et généraux sont votés entre décembre et mars, dans la foulée immédiate de l'exposition.

★ **Réservations d'espace jusqu'au 15 juin auprès de Relations publiques de France, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : (1) 256-23-00.**

STAGES

LA GRÈCE CONTEMPORAINE. – Poésie, littérature (Alexandre Papadiamantis *dans les lettres grecques*, par Christos Papazoglou, Salonique, par Clément Lepidis), musique (instruments de musique *populaires* et *musique folklorique* en Grèce), peinture, architecture (l'architecture traditionnelle des îles grecques), linguistique, société (la femme grecque d'aujourd'hui) : la revue *Hellenika Chronika* (chroniques grecques) est *« le fruit de beaucoup d'amitiés, d'efforts, de recherches, d'enthousiasmes individuels et collectifs »* pour la Grèce d'aujourd'hui. *Elle est réalisée par l'*Association des amis de la Grèce, une association culturelle, qui a pour objet de diffuser la langue et de favoriser la connaissance de la civilisation grecque contemporaine.

★ ***19, cour Saint-Charles*, 75012 Paris.**

Le Monde

économie

SOCIAL

Les présidences des caisses de sécurité sociale

Domination des syndicats « réformistes » avec l'appui du CNPF

Le choix des responsables des caisses de sécurité sociale régionales et locales, qui a pris plus de sept mois (1), se traduit par un succès sur toute la ligne des organisations syndicales « réformistes » (CFTC, CGC, FO), qui obtiennent ensemble 85 % des présidences (224 sur 262) des *caisses d'assurance-maladie* et d'allocations familiales (CAF), Force ouvrière, à elle seule, en détenant plus de la moitié.

Ce succès, obtenu avec l'appui des employeurs (CNPF, CGPME), a fait deux catégories de victimes. D'abord la CGT et la CFDT, pratiquement exclues des responsabilités : la CGT n'a obtenu que deux présidences (la caisse primaire de Guéret et une caisse de sécurité sociale d'outre-mer) et trois vice-présidences ; la CFDT, que cinq vice-présidences (2), alors que ces deux organisations étaient arrivées *respectivement* au *premier* et au troisième rang lors des élections du 19 octobre. Ensuite, l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui ne préside plus que deux caisses d'allocations familiales, contre vingt-cinq à la veille des élections, et les travailleurs indépendants, qui n'en président que six au lieu de douze. En revanche, la Fédération nationale de la Mutualité française, nouvelle venue dans les *conseils des caisses primaires*, y obtient cinq présidences.

Avec 134 présidences (contre 51 auparavant), FO dominera les caisses de sécurité sociale (comme le CNPF avant les élections), notamment dans la branche maladie : la caisse nationale, 10 caisses régionales (sur 17) et 82 caisses primaires (sur 133), auxquelles il faut *ajouter 41 caisses d'allocations familiales*. CGC et CFTC obtiennent un nombre de présidences presque égal. La CGC en aura 48 (contre 26 auparavant) : la Caisse nationale vieillesse, deux caisses régionales maladie (Toulouse, Limoges), 19 caisses primaires, 26 caisses d'allocations familiales ; la CFTC 45 (contre 14 auparavant), surtout dans le secteur famille (elle y présidera *la caisse nationale* et 28 caisses locales.

A cela, il faut ajouter d'autres postes de responsabilité, comme les vice-présidences de caisses ou les présidences des commissions importantes que ces trois organisations ont « trustées » : par exemple la CGC détiendra 22 vice-présidences (surtout dans la branche maladie), FO et CGC 16 chacune.

Le CNPF avait décidé de ne pas accepter de présidence dans les nouveaux conseils d'administration, où les employeurs n'avaient *plus* qu'un peu plus du quart des sièges au lieu de la moitié, mais certains employeurs se sont laissé élire avec l'appui des syndicats « réformistes » *lorsque ceux-ci ne parvenaient pas* à se mettre d'accord sur un « bon » candidat ; le CNPF détient donc 20 présidences (contre 127 auparavant), celle de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS), chargée de la gestion du personnel sur le plan national, 4 caisses régionales (Bordeaux, Lille, Marseille pour la maladie, et la caisse vieillesse de Strasbourg), 6 caisses primaires et 9 caisses d'allocations familiales. En outre cet « effacement » relatif est compensé par 132 vice-présidences au lieu de 94 (8 caisses régionales, 7 caisses *primaires*, 47 *caisses d'allocations* familiales), l'appui des administrateurs patronaux ayant été décisif pour l'élection de présidents « réformistes ».

Avec moins de responsabilités directes *qu'auparavant*, le patronat aura donc presque autant d'influence dans les conseils d'administration. D'autant qu'il continuera de dominer les URSSAF (chargées du recouvrement des cotisations), branche où il avait souhaité conserver les postes qu'il occupait. Avant les élections, il y détenait 58 présidences (sur un total de 105) ; sur 71 URSSAF installées aujourd'hui, il en préside d'ores et déjà 48, contre 14 pour la CGC, 5 pour FO, 4 étant allées à des travailleurs indépendants.

Aussi la CGT vient-elle, dans un communiqué, de réclamer une nouvelle loi qui lors des prochaines élections donne *« des conditions plus favorables au respect du principe de la gestion par les représentants des salariés »* ; elle demande la suppression du paritarisme patronat-syndicats dans les organismes où il existe encore.

G. H.

(1) Ne sont pas encore « installées » les deux caisses d'allocations familiales des marins de commerce et de la pêche maritime, la caisse primaire de la batellerie, celle de Cholet (à la suite d'un conflit local) et les deux caisses (maladie et allocations familiales) de Limoges (Haute-Vienne) par suite de retards dans la désignation de la *« personnalité qualifiée »* choisie parmi les employeurs.

(2) *Il s'agit de postes de « premier* vice-président », certaines caisses ayant désigné plusieurs vice-présidents.

600 SOLDATS POUR LA BATAILLE DE L'EMPLOI EN 1984-1985

A l'occasion du colloque sur la « Formation des jeunes chômeurs à l'informatique par des volontaires du contingent », organisé à l'université de Paris-Orsay, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, a présenté, le 7 juin, un premier bilan du programme « Volontaire pour la forma*tion à l'informatique* » (VFI).

Engagé en juillet 1983, avec trois cent soixante VFI répartis sur l'ensemble des régions, ce programme a permis de former à *l'informatique près de onze mille* jeunes sans emploi de moins de vingt-cinq ans. Le secrétariat d'Etat à l'éducation nationale, coordonateur de cette opération, a donc décidé de renouveler et d'amplifier cette expérience. Ce sont ainsi six cents VFI qui, pour 1984-1985, satisferont à leur obligation de service national sous cette forme.

Cependant, certains VFI ont souligné les ambiguïtés existant par rapport aux formateurs professionnels avec lesquels ils peuvent parfois paraître entrer en concurrence. D'une part, en effet, ils reviennent moins chers aux organismes qui les emploient (environs 35000 F par an) ; d'autre part, libres de toute obligation, ils se révèlent plus disponibles et plus proches des jeunes.

● **Formation des jeunes : la CGT désapprouve l'attitude du gouvernement.** – Absente de la réunion qui s'est tenue le 7 juin à l'hôtel Matignon, avec les signataires de l'accord d'octobre 1983 (FO, CFDT, CFTC, CGC, CGPME et CNPF) sur la formation professionnelle en alternance, la CGT a fait connaître, le 8 juin, son opposition aux décisions qui ont été prises (*le Monde* du 9 juin). *« Il semble impensable que le gouvernement s'engage sans avoir recueilli l'avis de la CGT »*, indique M. Oswald Calvetti, membre de la commission exécutive de la CGT, dans un communiqué, en estimant qu' *« il ne doit pas céder au chantage patronal qui se poursuit depuis des mois »*. Sur tous les points en discussion, la CGT maintient sa position, affirmant que *« le patronat aurait les mains libres pour renouveler les stages parking »*, et rejette les stages d'initiation et d'adaptation *prévus dans l'accord*.

REVALORISATION DU TAUX DE REMBOURSEMENT DE L'AIDE MÉNAGÈRE AUX PERSONNES AGÉES

Les fédérations nationales d'aides-ménagères ont marqué leur satisfaction, au cours d'une conférence de presse, le 5 juin, à l'annonce de la publication – au *Journal officiel* du 6 juin – d'un décret portant relèvement du taux horaire maximum de remboursement de l'aide ménagère à domicile par l'aide l'aide sociale à 57,35 F pour la province et à 59,35 F pour la région de l'Ile-de-France, ce qui met fin à six mois d'incertitude. Ce taux de remboursement, qui prend en compte les charges salariales et les frais de gestion, représente, en effet, l'unique ressource de ces associations gérées par des bénévoles. La revalorisation aura un effet rétroactif *au 1er janvier 1984*.

Mise en garde gouvernementale contre les dépassements d'honoraires médicaux

Plusieurs syndicats médicaux ayant invité leurs adhérents à appliquer pour les visites à domicile des tarifs d'actes d'urgence ou de *« dépassements exceptionnels »* pour *« exigence particulière du malade »*, le ministre de l'économie et celui des affaires sociales, dans une lettre commune à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et à la Fédération des médecins de France (FMF) menacent les médecins de mesures de rétorsion. Ils rappellent que le recours systématique au *« dépassement exceptionnel » « ne trahit pas seulement l'esprit et l'équilibre conventionnnels mais constitue également une pratique illicite passible de sanctions pénales »* ; ils annoncent que, *« dans l'hypothèse où de tels comportements persisteraient »*, il leur paraîtrait *« inévitable que des conséquences soient tirées, comme elles l'ont été en pareil cas pour d'autres professions, lors des prochaines négociations tarifaires »* et que la situation ne favoriserait pas les discussions entre les médecins, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux en vue de la prochaine convention entre médecins et Sécurité sociale.

La CSMF, qui n'a pas dû être surprise par une telle lettre – ses responsables avaient au cours des récentes assemblées générales rappelé les problèmes soulevés par l'application de « tarifs syndicaux », – annonce que *« la profession ne se laissera pas ébranler »* et *« fera échec aux mesures d'intimidation et aux menaces par l'union et la force syndicale »*. Elle justifie l'attitude des médecins et des syndicats médicaux par *« le contenu aberrant du dernier avenant tarifaire »*, (qui renvoie à janvier 1985 l'augmentation de la visite du généraliste : *« Comment les malades ne multiplieraient-ils pas les appels à partir du moment où la faible différence d'honoraires les y incitera ? Face à l'accroissement de leurs frais de déplacement, comment les médecins pourraient-ils ne pas utiliser toutes les ressources conventionnelles ? »*

LA FNMF HOSTILE A LA « MUTUALISATION » DES DÉPENSES DE SANTÉ

La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) rejette, dans un communiqué, les suggestions de M. Christian Pierret, PS, rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée nationale, en faveur d' *« une mutualisation de certains risques et pour certains types de revenus »* (*le Monde* du 6 juin). *« Une telle orientation*, selon la FNMF, *accroîtrait les inégalités devant la maladie »* et *« augmenterait les risques d'une commercialisation de l'assurance-maladie et la santé aux dépens de la solidarité nationale »*. A la suite de rencontres de la FNMF avec le PC (le 6 juin) et le PS (le 8 juin), les deux partis ont affirmé leurs convergences de vues avec la FNMF. Dans des communiqués communs, ils ont souligné leur attachement à la solidarité nationale, *« fondement du système de protection actuel »*, que la sélection des risques pratiquée par l'assurance remettrait en cause. Ils ont aussi affirmé leur accord avec le FNMF pour condamner les dépassements de tarifs conventionnels.

DÉCENTRALISATION

Les communautés urbaines demandent une aide accrue de l'Etat pour la sécurité

Les représentants des communautés urbaines se sont réunis à Brest (Finistère) les vendredi 8 et samedi 9 juin pour confronter leurs expériences et faire un premier bilan de la décentralisation.

De notre envoyée spéciale

Brest. – Les neuf communautés urbaines étaient représentées à ces journées d'études : Cherbourg, Le Mans, Brest, Le Creusot - Montceau - les - Mines, Lyon, Strasbourg, Lille, Dunkerque et Bordeaux. Les conséquences de la décentralisation sur les compétences des communautés ont été au centre des débats sur l'urbanisme, les finances, les *transports urbains, la sécurité* et l'enseignement. Dans le domaine financier, les représentants des communautés se sont félicités de l'augmentation de la dotation globale d'équipement (versée par l'Etat), mais ont réaffirmé qu'ils ont refusé de payer la TVA sur ces subventions.

En matière d'éducation, les conséquences de la décentralisation ont été dénoncées. Les communautés urbaines ne bénéficient plus de subventions pour entretenir les lycées et les collèges, qui sont désormais à la charge des départements. Les communautés urbaines ont, d'autre part, demandé à être consultées pour les permis de construire afin de veiller à l'application stricte des plans d'occupation des sols.

En matière de sécurité, les élus ont proposé la création de compagnies de sécurité civile et demandé le renforcement des aides de l'Etat. A cet effet, ce dernier pourrait, par exemple, reverser aux communautés urbaines une partie des taxes qu'il perçoit sur les compagnies d'assurances.

M.-C. R.

AFFAIRES

LE GROUPE ITALIEN ZANUSSI NÉGOCIE UN MORATOIRE DE SES DETTES AVEC LES BANQUES ITALIENNES

Le groupe Zanussi, numéro un de l'électroménager italien, va entamer cette semaine des négociations avec ses banquiers pour rééchelonner sa lourde dette de 5 milliards de francs français. Incapable de faire face à ses échéances, Zanussi va tenter d'obtenir d'abord auprès des banques italiennes un crédit de secours de 18 millions de dollars nécessaires immédiatement pour payer des intérêts aux banques étrangères. Ensuite, le groupe aura besoin d'un moratoire de ses dettes italiennes.

A plus long terme, le sauvetage de Zanussi passe par la revente d'activités hors électroménager, par des suppressions d'emplois (le groupe compte vingt-deux mille salariés) et par un montage financier indispensable sur le capital, qui n'est aujourd'hui *que de 400 millions* de francs. Après plusieurs années de pertes, dont encore 700 millions de francs en 1983, Zanussi se trouve aujourd'hui en situation nette négative et devrait en toute logique déposer son bilan. La concrétisation de ce plan s'avère néanmoins difficile.

● **Textile en baisse.** – La production de l'industrie textile française a diminué de 1,5 % en 1983, par rapport à 1982. L'union patronale indique que le chiffre d'affaires – 90 milliards de francs – a augmenté de 7 %, et que les investissements ont progressé de 25 %, et ce pour la deuxième année consécutive. C'est grâce au dispositif d'allégement de charges sociales que les firmes du textile ont pu accroître *sensiblement leurs dépenses* de modernisation des outils de production. Les effectifs employés par la branche (280 000 en 1983, selon l'UNEDIC) ont diminué de 2 % en un an.

L'EMPIRE WALT DISNEY POURRAIT ÊTRE DÉMANTELÉ AUX ÉTATS-UNIS

M. Saul Steinberg, financier new-yorkais qui tente depuis plusieurs mois de prendre le contrôle du groupe Walt Disney, a reçu l'appui de plusieurs investisseurs dont M. Kirk Kerkorian, propriétaire majoritaire de la MGM, une « major » du cinéma, et de la société d'investissement Fisher Financial and Development. Une société holding a été créée, la MM. Acquisition (« MM » pour Mickey Mouse), dont M. Kerkorian et la Fisher ont pris chacun 20 %. Cette holding se propose de racheter, soit 49 % de Walt Disney au prix de 67,5 dollars l'action, soit encore 100 % au prix de 72,50 dollars l'action, le coût de l'acquisition s'élevant dans ce cas à 2,75 milliards de dollars.

Si M. Steinberg réussit son opération, l'« empire » Walt Disney serait démantelé comme il l'a expliqué à la Securities and Exchange Commission (SEC), équivalent américain de la Commission des opérations en bourse : M. Kerkorian reprenant les activités cinématographiques du groupe et la Fisher les parcs d'attractions de Floride et de Californie.

La direction de Walt Disney s'oppose – en cherchant à diluer le capital – à la prise de contrôle du groupe par M. steinberg.

● **Micro informatique : IBM baisse ses prix.** – Le numéro un mondial de l'informatique a réduit de 18 à 23 % les prix de ses *ordinateurs* personnels, notamment du PC Junior. Les nouvelles versions de base du PC contiennent désormais des mémoires de 256 kilobits au lieu de 64. Elles sont vendues 2 520 dollars. Quant au Junior, son prix est abaissé de 699 dollars à 599. Toutefois, IBM n'a pas modifié le clavier de ce modèle, objet de critiques de la part des utilisateurs.

ORGANISME LIÉ A LA CGT

Tourisme et Travail licencie

Tourisme et Travail s'apprête à licencier. Un comité d'entreprise convoqué pour le 8 juin a examiné *« un projet de réduction des effectifs du siège »* touchant quarante-cinq personnes sur un effectif de cent soixante et onze salariés, non compris les vingt-quatre « politiques » qui dirigent l'importante fédération. *Tourime et Travail*, un organisme lié à la CGT qui fournit des prestations de tourisme social aux comités d'entreprises, notamment, n'est pas une entreprise comme les autres. La procédure de licenciement qu'elle emploie non plus,puisque les parties prenantes de la décision – employeurs, salariés et fédération syndicale du commerce – appartiennent, toutes, à la CGT.

Ni les uns, ni les autres ne tiennent spécialement à évoquer l'affaire et c'est ainsi que Mme Purita Torré, l'une des représentantes de la section CGT des employés répond, sèchement, que *« nous n'avons pas décidé de faire appel à la presse »*, quand on l'interroge. Tout au plus reconnaît-elle que des licenciements *sont effectivement envisagés, « comme dans beaucoup d'entreprises en ce moment »* mais qu'il n'est *« pas question de faire une conférence de presse »*. Quant à M. Bruno Meynet, le nouveau secrétaire général de Tourisme et Travail qui vient de remplacer M. Daniel Bricard, *« démissionné »* le 30 mai dernier, il fait simplement savoir qu'il communiquera *« des informations en temps utile »*.

Il faut dire que tant de discrétion s'explique aussi par les circonstances. En décembre 1983, encore, la fédération Tourisme et Travail tenait son congrès à Gennevilliers sur un ton triomphaliste et recrutait neuf « politiques » de plus. Deux mois plus tard, pourtant, la même direction informait les élus du comité d'entreprise que Tourisme et Travail connaissait des difficultés et que le pire serait à craindre *« si nous étions une entreprise capitaliste... »*. Des chiffres alarmants commençaient à circuler à propos d'un déficit évalué à 23 millions de francs – pour un chiffre d'affaires à peu près équivalent – ensuite ramené officiellement à 9 millions dans le bilan de 1983, semant la panique parmi le personnel, très démobilisé. A la même époque aussi, alors qu'on parlait beaucoup d'une cinquantaine de licenciements, les sections syndicales CGT cadres et employés préparaient un contreplan, préconisant des activités nouvelles.

Puis ce fut le silence, comme si les difficultés s'étaient évanouies, Tourisme et Travail tournant au ralenti, les responsables techniques des services perdant leur autonomie face aux « politiques », de plus en plus présents dans la gestion quotidienne. Chacun savait bien que cette torpeur *se terminerait fatalement* par un coup d'orage : il éclata le vendredi 25 mai, un quart d'heure avant la fermeture des bureaux, quand les élus au comité d'entreprise reçurent une modification de l'ordre du jour de la prochaine réunion, annoncée pour le 30 mai.

« Conflit de famille »

Dès lors, les événements se précipitèrent, puisque le *« projet de réduction des effectifs »* prévoyant 45 licenciements (26 chez les ouvriers et employés, 7 pour les agents de maîtrise, 9 chez les cadres et 3 chez les cadres supérieurs) s'accompagnait d'un plan social envisageant des préretraites, des actions de formation et des aides aux reclassements. Les sections syndicales, décontenancées, firent appel à la fédération du commerce CGT, qui, apparemment, n'avait cessé d'avoir des contacts avec la direction de Tourisme et Travail. Le personnel décida, le 29 mai, d'investir les lieux et demanda aux « politiques » d'annuler le comité d'entreprise du lendemain.

Le 30, ce conflit de « famille » atteignait son comble. Par une note, la direction « politique » faisait savoir qu'un nouveau secrétaire général était nommé, M. Bruno Meynet, et que celui-ci présiderait le comité d'entreprise consacré à l'examen du seul *« bilan légèrement déficitaire »*. Une assemblée générale du personnel était également convoquée. Ce fut l'occasion de se livrer à une campagne de dénonciations contre ceux qui se seraient rendus coupables d'indiscrétions en alertant la presse. Cela permit aussi à la direction de déclarer : *« Nous maintenons notre projet de réductions d'effectifs... que nous mettrons en œuvre plus rapidement. »* Depuis, on attendait la convocation de la nouvelle réunion du comité d'entreprise. Elle est arrivée le 5 juin.

On peut toutefois se demander comment Tourisme et Travail en est arrivé à cette situation. Parmi les explications, on avance que le personnel était davantage recruté sur des critères militants que professionnels, et que les tentatives pour corriger cet état de fait s'étaient récemment soldées par le départ de directeurs techniques successifs. Les résultats se dégradant, les « politiques » eurent de plus en plus tendance à s'immiscer dans le fonctionnement de l'organisme, alors qu'ils n'avaient pas toujours les compétences pour le faire. *Surtout, leur nombre, déjà im*pressionnant, qui venait d'être augmenté pour opérer sans doute une reprise en main, coûtait cher en salaires, frais et avantages divers.

ALAIN LEBAUBE.

ÉNERGIE

LE PROJET D'OLÉODUC ENTRE L'IRAK ET L'ARABIE SAOUDITE SE PRÉCISE

D'après l'agence de presse irakienne INA, des entretiens devaient s'ouvrir lundi 11 juin entre responsables irakiens et saoudiens pour la construction d'un oléoduc reliant le sud de l'Irak au terminal saoudien de Yanbou sur la mer Rouge (*le Monde* du 6 mars).

La première tranche de travaux prévoit la construction d'un oléoduc de 630 kilomètres reliant les champs pétroliers irakiens à la liaison saoudienne déjà existante entre Ghawar et Yanbou. Pour la deuxième tranche, la création d'un second oléoduc indépendant et d'un nouveau terminal à Yanbou (1,6 million de barils par jour) est envisagée. L e coût d'ensemble du projet est estimé à 2,5 milliards de dollars. D'après le magazine *Middle East Economic Survey*, publié à Nicosie, la firme américaine Brown and Root aurait déjà obtenu un contrat d'ingénierie pour l'ensemble du programme et les firmes japonaises Mitsubishi, *C. Itoh et Sumitomo auraient été* contactées par l'Irak.

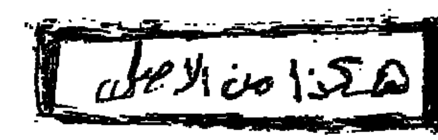
MONNAIE

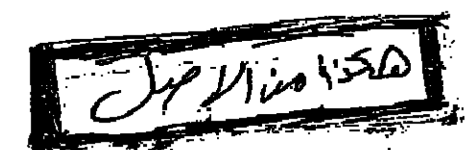
BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

ACTIF	Au 30-5
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	391 658
dont :	
Or	258 990
Disponibilités à vue à l'étranger	37 551
ECU	79 810
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 316
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 780
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	197 529
dont :	
Effets escomptés	90 426
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 725
5) DIVERS	10881
Total	691 655

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	190 471
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	14 024
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 463
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	87 869
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	19 561
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 298
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 904
Total	691 656





CEE

Marché de l'acier : optimisme prudent de la Commission de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne fait preuve d'un optimisme prudent dans ses prévisions sur l'évolution du marché sidérurgique des Dix. Elle relève les *« résultats encourageants »* de la consommation d'acier au cours de ces derniers mois. Dans son programme prévisionnel pour le troisième trimestre de cette année, la Commission estime à 6 % l'accroissement de la demande des industries utilisatrices par rapport à la même période de 1983 (23,5 millions de tonnes, contre 22,1 millions).

Elle prévoit, en outre, une reprise des exportations – notamment vers les Etats-Unis, – qui devraient atteindre 5,7 millions de tonnes de juillet à septembre : c'est-à-dire un niveau supérieur aux deux premiers trimestres de l'année et aux trois mois correspondants de 1983. A l'inverse, les importations des Dix enregistreraient une légère baisse, due essentiellement au ralentissement de l'activité économique durant l'été.

Le résultat qui procure le plus de satisfaction à Bruxelles est le retour à des prix *« relativement restaurés »*. Excepté ceux des profilés et des poutrelles, les prix des produits sidérurgiques ont augmenté en moyenne, selon les catégories, de 5 % à 10 % depuis le début de 1984. L'amélioration et la consolidation des prix, jugées indispensables par Bruxelles afin d'améliorer la situation financière des entreprises européennes, conduisent la Commission à se montrer prudente en matière de contingentement obligatoire de la production (article 58 du traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier). Aussi ne modifiera-t-elle pas, en règle générale, pour le troisième trimestre les quotas par produits actuellement attribués aux sidérurgistes des Etats membres.

MARCEL SCOTTO.

● RECTIFICATIF. – A propos des déclarations de Mme Georgina Dufoix le 6 juin à l'Assemblée nationale sur le conflit Citroën (*le Monde* du 8 juin), une malencontreuse coquille a déformé le sens d'une phrase de la secrétaire d'Etat. Il fallait lire : *« Nous voulons que les difficultés rencontrées par l'industrie automobile soient abordées dans le cadre de la négociation »* (et non de la régionalisation). Par ailleurs, l'union départementale CGT des Hauts-de-Seine a indiqué le 7 Juin que *« les travailleurs de l'usine Citroën de Nanterre ont décidé de placer l'entreprise sous leur surveillance permanente. Aucune machine indispensable à la production des Automobiles Citroën ne sortira de l'établissement »*.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Incertitude sur la croissance en 1985

Les économistes de la Maison Blanche et ceux du Business Council sont en désaccord sur les perspectives de la croissance économique pour 1985 : selon M. Martin Feldstein, l'économiste numéro un de la Maison Blanche, la croissance devrait se poursuivre l'année prochaine.

La croissance de l'économie américaine sera vraisemblablement plus forte cette année que les 5 % retenus dans les dernières estimations officielles ; l'inflation se maintiendra à un niveau raisonnable, a annoncé dimanche 10 juin M. Martin Feldstein. *« Tous les indicateurs actuels nous laissent penser que l'expansion va se poursuivre en 1985 à un niveau souhaitable avec une augmentation des revenus et une baisse du chômage »*, a ajouté le conseiller de M. Reagan.

S'il rejoint M. Feldstein lorsqu'il estime que la croissance va se poursuivre en 1984, le Business Council est plus sceptique sur les perspectives pour 1985 : une incertitude largement généralisée dans le pays prévaut en ce qui concerne 1985 et au-delà *« en raison du comportement des taux d'intérêt »*, indique dans un rapport l'Institut d'études économiques proche des milieux d'affaires. Le Business Council souligne les craintes des experts d'une remontée des taux d'intérêt qui *« viendrait mettre un terme à l'expansion économique actuelle »*.

Les Japonais épargnent moins et s'endettent de plus en plus

De notre correspondant

Tokyo. – Conséquence d'une quasi-stagnation du pouvoir d'achat depuis plusieurs années, l'épargne des ménages, traditionnellement importante au Japon, est en baisse. L'endettement, en revanche, augmente beaucoup.

Selon des statistiques officielles récentes, la très faible progression du revenu réel disponible (moins de 1 % en moyenne de 1975 à 1982) s'est traduite en 1983 par une croissance minime de l'épargne des ménages, la plus mince depuis plus de vingt ans : 3,3 % soit environ 200000 yens en moyenne par tête (866 dollars). L'endettement, lui, s'est accru de 20 %.

La moyenne nationale de l'épargne des ménages est chiffrée à quelque 6 millions de yens (environ 26000 dollars), une récente enquête montre cependant que les deux tiers des salariés disposent d'une épargne très inférieure de 2 à 4,5 millions de yens seulement (8500 à 20000 dollars). Par comparaison, la moyenne de l'endettement des ménages a dépassé les 2 millions de yens (environ 8500 dollars). Dans le cas des ménages ayant contracté des emprunts pour se loger, la moyenne approche les 6 millions de yens (plus de 25 000 dollars) soit autant que l'épargne moyenne des salariés.

Ce dernier chiffre explique l'impossibilité pour de nombreux Japonais de se faire construire une maison, espoir et objectif prioritaire de chaque famille. Cela explique également la prolifération des maisons de prêts usuraires et peut expliquer – en partie – l'augmentation des suicides. Le prix moyen d'une maison (en matériaux préfabriqués et sans chauffage central) dans la zone de Tokyo était estimé en 1982 à plus de onze fois le montant du revenu annuel moyen des salariés, contre sept fois en 1975. De surcroît, une part de plus en plus importante du revenu des ménages est consacrée au remboursement de dettes qui s'alourdissent sans cesse. *« De plus en plus de gens tombent dans l'enfer de l'endettement. De nombreuses familles ont purement et simplement péri de ce fait »*, écrit la centrale syndicale Sohyo dans son Livre blanc 1984, faisant allusion à l'augmentation notable en 1983 des suicides pour des raisons économiques.

Les banques se bornant pour l'essentiel au financement des affaires et prêtant peu aux particuliers, les Japonais sont livrés à des circuits de financement parallèles qui, bien qu'alimentés en sous-main par les banques, peuvent légalement pratiquer des taux d'intérêt allant jusqu'à 70 %.

R.-P. PARINGAUX.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Protocole d'accord pour la reconversion de l'usine de L'Argentière.** – Pechiney a annoncé, le 7 mai, qu'il venait de signer un protocole d'accord avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Association pour le développement de la région de L'Argentière (Hautes-Alpes). Cet accord confirme les décisions prises par les différentes parties le 19 mai (*le Monde* du 22 mai) : création d'un comité de pilotage pour la reconversion de la vallée, reclassement ou mutation des salariés, investissement de Pechiney à hauteur de 70 millions de francs sur le site et, si nécessaire, mise à la disposition des entreprises nouvelles des installations industrielles du groupe Pechiney à L'Argentière.

Énergie

● **Un nouveau gisement de phosphate découvert en Mauritanie.** – Les réserves d'un nouveau gisement mis à jour dans le sud de la Mauritanie sont estimées à 95 millions de tonnes. La teneur du minerai est de 19 % à 20 % et la production annuelle est évaluée à 4,7 millions de tonnes. Le coût de la mise en exploitation est de l'ordre de 370 millions de dollars (près de 3 milliards de francs). La recherche a été menée par un consortium regroupant des intérêts mauritaniens, le Bureau de recherches géologiques et minières BRGM-France et la Société sénégalaise des phosphates de Taïba.

● **Appel de l'Agence internationale de l'énergie en faveur du charbon.** – L'Agence internationale de l'énergie a lancé le 7 mai un appel pour une utilisation accrue du charbon, dont la demande croît actuellement moins rapidement que prévu, l'augmentation pour 1984 étant estimée à 8 %, taux jugé insuffisant après la dépression enregistrée en 1983.

Social

● **Chômage technique chez General Motors à Strasbourg.** – Des mesures de chômage technique partiel ont été prises par General Motors dans son usine de Strasbourg. Des ateliers vont être fermés du 12 au 16 juin, entraînant la mise en chômage technique de trois cent cinquante salariés. L'usine strasbourgeoise est menacée de rupture de stock par la grève, pour les 35 heures, des métallurgistes allemands qui paralysent Opel, dont l'usine de Strasbourg est un des fournisseurs.

Le Costa-Rica attaque les multinationales de la banane

San-José (*AFP*). – Le gouvernement du Costa-Rica vient de lancer une attaque en règle contre les multinationales nord-américaines de la banane, les accusant d'avoir la plus grande part de responsabilité dans la crise actuelle en Amérique centrale. Le ministre costaricien de l'agriculture, M. Fernando Morales, a déclaré, le 8 juin, que le moment était venu pour l'Amérique centrale d'obtenir une meilleure rémunération pour son industrie de la banane.

Dans le cadre de cette « offensive », le président de l'Union des pays exportateurs de banane (UPEB) a convoqué une réunion des pays membres pour le 14 juin prochain à San-José. Le but est de parvenir à une uniformisation ainsi qu'à une augmentation de la fiscalité dans les pays producteurs.

Actuellement, une certaine anarchie règne dans ce domaine. Lors de sa fondation en 1974, l'UPEB avait recommandé la création d'une taxe sur l'exportation des bananes (1 dollar par caisse de 18,5 kilos). Toutefois, la plupart des pays ont été incapables de maintenir ce niveau : le Costa-Rica, premier producteur de bananes, a récemment baissé cette taxe de 95 à 70 cents la caisse. D'autres pays, comme le Honduras ou le Panama, appliquent une taxe de 50 cents la caisse. En Colombie, la taxe est de 39 %.

Les grandes multinationales nord-américaines, United Fruit, Standard Fruit et la compagnie Del Monte, estiment que cette « échelle » fiscale complique leurs activités, et ils réclament un « nivellement » de la taxe par le bas. Selon M. Morales, cette position *« conduit à la guérilla et au terrorisme »*. *« Ce n'est pas en abaissant le niveau de vie des Centre-Américains que seront résolus les problèmes sociopolitiques de la région. »*

Selon des statistiques de l'UPEB, citées par le ministre costaricien de l'agriculture, la hausse de la taxe à 1 dollar la caisse augmenterait les recettes des pays d'Amérique centrale de quelque 75 millions de dollars par an.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « Le PCF tel qu'en lui-même », par Maurice Duverger.
– LU : *la mort et le Testament de Jésus*, de Franz J. Leenhardt.

ÉTRANGER

3-4. DIPLOMATIE
4. EUROPE
5. ASIE
5. PROCHE-ORIENT
5. AFRIQUE

POLITIQUE

6-7. LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

9 à 11. A Moscou, le premier sommet du COMECON depuis treize ans.
9. La *réforme du droit des faillites* : « Un palliatif plus qu'un remède », point de vue par Albert Chassagnon.

SOCIÉTÉ

12. Les suites de l'action de l'ex-FLNC à Ajaccio.

SPORTS

13. TENNIS : les Internationaux de de France à Roland-Garros.

CULTURE

14. CINÉMA : *la Clé*, de Tinto Brass.
16. COMMUNICATION

ÉCONOMIE

18. SOCIAL.
19. CEE.

RADIO-TÉLÉVISION (16)
INFORMATIONS « SERVICES » (17) :
Météorologie ; « Journal officiel » ; Mots croisés ; Loto.
Carnet (17) ; Programmes des spectacles (15-16).

LE 24 JUIN

Les défenseurs de l'école privée manifesteront à la Bastille

C'est en direction de la place de la Bastille que manifesteront, le dimanche 24 juin, les défenseurs de l'école privée mobilisés par l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL). Au terme d'une discussion de plus de trois heures et demie, le préfet de police a donné son accord à M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, pour une formule prévoyant des points de rendez-vous place d'Italie, gares Montparnasse, de Lyon, d'Austerlitz, de l'Est, du Nord et Saint-Lazare. De là, les manifestants formeront des cortèges qui convergeront à la Bastille.

Dans une interview accordée au *Quotidien de Paris*, lundi 11 juin, M. Daniel commente en ces termes les récentes déclarations de M. Savary au *Monde* :

« M. Savary a parlé, il a défendu sa loi. Sur son intention, il n'y a rien à dire. Mais il a oublié absolument de parler des points délicats. Il n'a pas dit un mot de la fonctionnarisation. Il n'a pas dit un mot non plus de l'obligation de financement des communes liée à cette fonctionnarisation. Est-ce qu'il imagine que cet amendement ne résistera pas devant le Conseil constitutionnel ? Nous y verrons plus clair à ce moment-là. »

M. JEAN ANDRIEU (parents d'élèves) : M. Savary « joue les pompiers de service »

(De notre envoyé spécial)

Valence. – Devant les congressistes de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), réunis le 9 juin à Valence, M. Jean Andrieu, président de cette association, a évoqué les déclarations du ministre de l'éducation nationale au *Monde*.

Devant quelque cinq cents délégués représentant les associations départementales de parents d'élèves, il a affirmé : « *La loi du pouvoir sur l'enseignement privé n'est pas la nôtre, mais elle est une loi de transition et peut-être un premier pas vers un nouvel horizon de réconciliation et de concorde.* » M. Andrieu souhaite qu'elle ne soit pas modifiée par le gouvernement.

Le président de la FCPE a provoqué les applaudissements des congressistes en expliquant : « *Alain Savary se veut homme de paix, c'est bien. Il n'est pas obligé de jouer sans cesse au pompier de service. Puisse-t-il comprendre qu'il ne fera jamais de Jacques Chirac un socialiste, du chanoine Guiberteau un laïque tout court, de Pierre Daniel un camarade de combat. Allons, il faut toujours savoir de quel côté on va tomber. Pour un ministre de la gauche, ce ne peut être sur le côté droit !* »

S. B.

La tentative de putsch du 28 mai en Haute-Volta

UNE VINGTAINE DE PERSONNALITÉS ONT ÉTÉ ARRÊTÉES

Ouagadougou (*AFP, Reuter*). – Une vingtaine de civils et de militaires ont été arrêtés à la suite de l'échec d'une tentative de coup d'Etat prévue pour le 28 mai (*le Monde* du 1er juin), a rapporté, dimanche 10 juin, la radio voltaïque. Parmi les personnes appréhendées, auxquelles un communiqué officiel promet une « *sanction révolutionnaire* », figurent notamment les lieutenants Maurice Ouedraogo, du groupement d'artillerie de la capitale voltaïque, et Moumouni Ouedraogo, ancien aide de camp du général Lamizana, chef de l'Etat de 1966 à 1980.

Selon les autorités, le « cerveau » du putsch *avorté contre le régime du* capitaine Sankara aurait été le colonel Didier Tiendrebeogo, ancien maire d'Ouagadougou, dont on ignore le sort. La police assure que les conjurés avaient envisagé de former un gouvernement présidé par une « *personnalité résidant à l'étranger* ».

DÉSIGNÉ COMME ADMINISTRATEUR DU GROUPE NATIONALISÉ

M. Georges Pebereau devrait être nommé président de la CGE

M. Georges Pebereau, directeur général de la Compagnie générale d'électricité, devrait en être nommé président dans les prochains jours. Il figure sur la liste des administrateurs *« choisis en raison de leur compétence »* publiée dans le *Journal officiel* du 10 juin. Il devrait remplacer M. Jean-Pierre Brunet, président de la CGE depuis février 1982, qui aura soixante-cinq ans en janvier prochain, et n'est pas reconduit dans ses fonctions d'administrateur, donc de président.

Parmi les autres personnalités choisies par l'Etat, on trouve, outre les représentants des ministères, MM. Alain Busnel, Jean Deflassieux, Bernard Maitenaz, qui étaient déjà administrateurs, ainsi que M. Pierre Papon, directeur général du Centre national de la recherche scientifique, et M. Claude Quin, président de la RATP.

Selon le processus normal, M. Georges Pebereau devrait être d'abord proposé comme président de la CGE lors de la prochaine séance du conseil d'administration, qui réunira les nouveaux administrateurs, notamment les élus du personnel, puis nommé officiellement lors d'un prochain conseil des ministres.

Dans le processus de nomination des PDG du secteur public, seule de tous les groupes industriels, la CGE posait un véritable problème (*le Monde* du 22 mai).

Considérée comme acquise il y a encore quelques mois, la nomination de M. Pebereau avait suscité, tant à l'intérieur de l'entreprise qu'au sein de l'administration et du gouvernement, une réserve croissante que la récente affaire de la « rente à vie » n'avait fait qu'accentuer. Jusqu'à la fin de la semaine dernière le débat a été animé, certains proposant de reconduire M. Brunet pour quelques mois, le temps de trouver un nouveau « patron » pour la CGE.

Les conseillers de l'Elysée, en charge du dossier, jugeaient, eux, qu'il ne fallait pas remettre en cause le choix arrêté voilà prés d'un an, et que M. Pebereau, artisan de l'opération CGE-Thomson dans le téléphone, devait, comme prévu, en assurer la mise en œuvre. Ils ont donc fait prévaloir leurs vues, tout comme ils l'avaient emporté en septembre dernier, contre l'avis de plusieurs ministres et de Matignon, sur le dossier du téléphone.

Le ministre de l'industrie et de la recherche s'est rallié au point de vue élyséen, tout en jugeant, semble-t-il, que la CGE devait faire nettement plus d'efforts pour la recherche et la conquête des marchés extérieurs. La nomination du patron du CNRS au conseil d'administration de la société est, à cet égard, significative.

M. Pebereau va donc réaliser à *cinquante-trois ans un rêve qu'il* caressait depuis bien longtemps. Entré dans le groupe CGE en 1968, il en aura été pendant près de quinze ans le numéro deux. Formant avec M. Ambroise Roux un couple aux rapports – ô combien – complexes, il avait vu la présidence lui échapper en 1982, après la nationalisation, le pouvoir socialiste le soumettant à une période probatoire. En fait, depuis deux ans, M. Pebereau se comportait comme le véritable patron de la CGE, et il a su fort habilement se rendre indispensable aux yeux de certains responsables.

J.-M. Q.

CREVETTIERS, CREMES FRAICHES ET... IONS LOURDS

En revoyant la Normandie

Crèmes onctueuses qui titrent 60 % et plus de matières grasses, pâtures épaisses, haras et manoirs, paquebots noyés de brume et de sirènes, vasières du *Mont-Saint-Michel, belles* élégantes qui arpentent les « planches », régates et crevettiers : la Normandie vers laquelle se tournent aujourd'hui les regards commémoratifs est encore celle de ces images. Mais pas seulement celle-là. Les « boys » qui l'ont découverte dans l'aube du jour le plus long la trouveraient aujourd'hui bien changée.

Basse-Normandie, chef-lieu Caen, formée de trois départements : le Calvados, l'Orne, la *Manche. Pourquoi « Basse » ?* C'est un peu péjoratif. Pourquoi les Normands n'essayent-ils pas de transformer l'appellation et de dire Normandie « maritime » ou « *occidentale* », *comme l'ont fait* les gens des anciennes Basses-Pyrénées ou de la Loire inférieure devenues « Atlantiques » ou des Basses-Alpes changées en Alpes-de-Haute-Provence ?

Région petite avec 17 589 km2, 3,2 % du territoire national, la Basse-Normandie n'a *que 1 310 000 habitants, soit* 2,45 % de la population française. Région discrète, voire assoupie ? Région amoindrie et *handicapée parce que sa sœur*, la Haute, avec Rouen, Le Havre et Evreux, mène de son côté son propre bonhomme de chemin ?

Toujours marquée, dans les trois départements, par une agriculture prédominante, la Basse-Normandie s'est toutefois considérablement transformée en quarante ans. Le monde agricole et rural lui-même, source et aboutissement de tout, a changé. Le taux de population active agricole est tombé de 50 % à 10 %. Mais, comblée par la nature, l'agriculture n'a pas su profiter de toutes les innovations successives (recherche génétique, lutte contre la brucellose, *remembrement, aménagements* hydrauliques), et, aujourd'hui, elle se voit dépassée par la Bretagne voisine pour le rendement de lait par vache.

Manque aussi, au chapitre de l'économie, l'achèvement de la modernisation de la route Caen-Cherbourg, pour accéder à ce bout du monde que décrit Didier Decoin *dans les Trois Vies de Babe Ozouf*. Evidemment, les élus (qu'ils soient des collectivités locales ou des chambres *consulaires) en veulent toujours* plus (un port pour car-ferries à Ouistreham, un deuxième pont sur l'estuaire à Honfleur).

Morosité ici, dynamisme là

L'emploi, voilà, ici comme ailleurs, la préoccupation majeure et, surtout, dans le pôle de conversion (l'un des quinze en France) de Caen. Tréfimétaux, RVI, la Société métallurgique de Normandie : trois grosses entreprises qui battent sérieusement de l'aile. Après le temps glorieux de la décentralisation, pendant lequel la Basse-Normandie proche de Paris a recueilli les fruits de la politique de desserrement industriel (on a vu arriver Saviem, Citroën, la Radiotechnique et d'autres), il faut penser *aujourd'hui à sauver et à renforcer* ce qui existe. Certaines industries ont un véritable devoir régional à remplir : c'est le cas pour Moulinex, qui, avec près de *dix mille salariés, est le premier* employeur de la région. Tout le monde s'interroge sur la succession de M. Jean Mantelet, l'actuel patron. Ou bien d'EDF et de la COGEMA (*traitement de* déchets nucléaires), qui, dans le nord du Contentin, sont engagées dans des travaux considérables. Qu'adviendra-il de la main-d'œuvre lorsque les chantiers seront terminés vers 1990 ?

Le lait et les laiteries ? Dans la Manche, le lait procure 58 % du revenu *agricole. La baisse des* quotas fait très peur dans le bocage, non seulement aux éleveurs mais à toutes les industries annexes ; comme on s'effraie de la situation de Claudel à Pont-Hébert, où trois cent cinquante licenciements sont attendus d'ici à la fin de l'année.

Pour clore le chapitre de la morosité, une statistique : le taux de chômage était de 11,1 % au 1er janvier 1984 (et 13,1 % dans le Calvados), alors que la moyenne nationale était de 10,3 %. Mais, en un an, l'augmentation du chômage a été plus rapide en France (+ 5,7 %) que dans la région (+ 4,2 %), bien que la Manche « plonge » (+ 9,2 %).

Mais, s'il est vrai, comme le pensait le philosophe Alain, que « *le pessimisme est d'humeur et l'optimisme de volonté* », il faut alors ouvrir un chapitre « dynamisme ».

« *Les exemples de PME qui vont de l'avant ne manquent pas* », explique M. Robert Branche, commissaire à l'industrialisation des régions de Haute et Basse-Normandie. A L'Aigle, un petit imprimeur fait des timbres-poste pour de multiples pays étrangers, et il réussit si bien que l'imprimerie nationale de Périgueux voudrait travailler avec lui. A Honfleur, un chantier naval, à qui la diversification ne fait pas peur, s'est mis à construire des conteneurs pour expédier la fusée Ariane et des missiles.

Sur trois chapitres au moins, la Basse-Normandie a des atouts à développer :

– *Le secteur agro-alimentaire*. A ce titre, le contrat de plan qui vient d'être signé contient des engagements importants (modernisation des abattoirs, promotion des cultures légumières, relance de l'élevage porcin et bovin, aménagements fonciers, institut de recherche biologique appliquée).

– *La mer*. La Manche, par exemple, a 300 kilomètres de côtes, et l'aquaculture a de beaux jours devant elle. Le port de Cherbourg tient bien le cap. La pêche n'est pas un métier mort, si l'on sait qu'un matelot, dans le nord Contentin, peut gagner près de 20 000 F par mois.

– *La proximité de Paris*. Ce peut être un atout pour les PME qui « *voudraient quitter Paris tout en y restant* ». Caen, pôle de conversion industrielle et centre de recherche désormais connu grâce au GANIL (grand accélérateur national des ions lourds), offre des avantages considérables à qui veut y créer des emplois. Le contrat de plan, là encore, prévoit des investissements intéressants.

Puisque l'heure est aux commémorations et aux retrouvailles, comment ne pas évoquer la lancinante question de la réunification des deux Normandies : « *J'ai longuement examiné la question, et j'en arrive à la conclusion que cette fusion est souhaitable* », affirme M. Michel d'Ornano, ancien ministre, président du conseil régional. Il ajoute : « *Vous savez, lorsque je lance une idée, je la lance après avoir pris les précautions et assurances utiles.* »

F. GROSRICHARD.

AU TRIBUNAL DE MILLAU

Un médecin poursuivi pour avortement clandestin

De notre correspondant

Millau. – *Une jeune femme de* vingt ans, inculpée de s'être fait avorter. Un médecin inculpé d'avortement illégal et de coups et blessures volontaires. Le futur beau-père de la jeune femme inculpé de complicité. Voilà le procès – rarissime en France depuis la loi de 1975 sur l'IVG – qui s'est plaidé le 8 juin devant le tribunal correctionnel de Millau (Aveyron).

L'affaire remonte au 24 février 1983. Ce soir là, vers 19 heures, le docteur Pierre Roubault reçoit dans *son cabinet une jeune femme désemparée*. Fille d'immigrés italiens, Mlle Maria Testa est accompagnée de son futur beau-père, M. Christian Berto. Ce dernier explique que sa *future belle-fille a un retard de règles* de dix jours et qu'elle veut absolument avorter.

« *Elle était comme une bête traquée* », dira le docteur Roubault. Il fallait agir vite. L'orienter vers le centre d'IVG de Millau, créé en 1982, et pour lequel il avait milité ? C'eût été alerter la famille, qui ne voulait pas entendre parler d'avortement.

Le médecin choisit une solution « *discrète et rapide* ». Il connaît bien la méthode du stérilet : il va l'appliquer dans les délais légaux... mais à son cabinet.

« *J'ai vécu toute cette entrevue comme un acte humanitaire* explique-t-il *et, à ce titre, sans prix. J'ai fourni le stérilet gratuitement et n'ai fait payer aucun acte, pas même la consultation habituelle de 65 francs.* »

Le lendemain, la jeune fille, fébrile, victime d'une petite hémorragie et pressée de questions, avoue tout à ses parents. Le docteur Roubault transporte alors sa patiente dans une clinique privée. Elle sera ensuite conduite à la maternité de Montpellier et y restera neuf jours. Après la plainte déposée par les parents de la jeune fille, une information est ouverte qui aboutit à trois inculpations.

Le docteur Roubault estime être victime d'un règlement de comptes. Dès 1964, ce médecin a milité pour la contraception, puis, à partir de 1967, au Planning familial. Ses options de gauche, aux côtés du parti communiste, sont notoires.

Un comité de soutien national animé notamment par le docteur Jacqueline Boslé, présidente de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception, annonce avoir recueilli trois mille signatures.

Le Conseil de l'Ordre et le syndicat aveyronnais membre de la Confédération syndicale des médecins français se sont, pour leur part, constitués partie civile.

Les avocats du médecin, Mes *François Roux et Alain Ottan, ont plaidé* la relaxe en se fondant sur l'état de nécessité. Pour eux, ce procès était aussi celui de la pauvreté. Si la jeune femme avait été issue d'un milieu *ouvert aux méthodes contraceptives*, il n'aurait jamais eu lieu. Le médecin, soulignent-ils, a agi en conscience, même s'il a enfreint la loi.

Le docteur Roubault risque, aux termes de l'article 317 du code pénal, une interdiction d'exercer pendant cinq ans. Le procureur de la République, Mme Maryvonne Merrien, a requis contre lui un à deux ans d'interdiction et une peine de trois mois de prison avec sursis. La même peine a été demandée pour le futur beau-père. Le procureur a souhaité que la jeune femme bénéficie des plus larges circonstances atténuantes. Jugement le 29 juin.

LOUIS LAFABRIÉ.

FIN DE SEMAINE NOIRE POUR LES CATAMARANS

Le week-end de la Pentecôte a été fertile en rebondissements dans la Transat en solitaire. Samedi 9 juin, à 6 h 28 GMT (8 h 28 en France), Patrick Morvan qui menait largement la course avec une cinquantaine de milles d'avances sur Gilles Gahinet, lançait un S.O.S. Son catamaran, *Jet Services II*, venait de heurter un énorme tronc d'arbre à demi-immergé, alors qu'il filait dix-huit nœuds. Sous le choc, l'un des flotteurs avait explosé. Moins de quatre peures plus tard, le récent recordman de la traversée de l'Atlantique nord était recueilli par un cargo britannique, le *Sonia M* mais devait abandonner son bateau.

Gahinet, ne devait être qu'un leader éphémère. Dimanche matin, la corvette *Montcalm*, qui faisait route vers Québec mais s'était détournée sur la demande du ministe de la défense, M. Charles Hernu, pour expertiser l'épave de *Jet Services II*, annonçait que l'ancien vainqueur de la première transat en double Lorient-Les Bermudes-Lorient, venait d'abandonner. Son catamaran, *33 Export*, avait aussi heurté une épave.

C'est le Britannique Peter Phillips qui se retrouve en tête avec son trimaran *Travacrest Seaway*, peu après la mi-course. Cet ancien sergent de police de quarante ans devançait dimanche Marc Pajot *(Elf Aquitaine)* de 44 milles et Daniel Gillard *(Nantes, ex- Royale)*, de 48 milles.

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera le Danemark, le 12 juin au Parc des Princes, pour le match d'inauguration du championnat d'Europe des Nations, aura la *composition suivante* : Bats – Battiston, Le Roux, Bossis, Amoros – Tigana, Fernandez, Giresse, Platini – Lacombe, Bellone.

● *L'intersyndicale des salariés de la société d'autoroute Cofiroute*, qui avait déposé, le 6 juin, un préavis de grève pour le lundi 11 juin (*le Monde* du 8 juin), a décidé d'annuler son mot d'ordre.

L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SGPA-Autonomes) estime que « *les négociations engagées avec la direction ont abouti quant à l'augmentation des salaires des agents routiers et receveurs de péage* ».

Le numéro du « Monde » daté 10-11 juin 1984 a été tiré à 394 111 exemplaires

